

La police occupe Ste-Scholastique

Nos informations, page 3

le mercredi 11 décembre

ciel variable

Celsius (°C)	Fahrenheit (°F)
Minimum: -9	Minimum: 15
Maximum: -4	Maximum: 25

LE JOUR

où nous serons maîtres chez nous.

Première année — No. 240

16 pages

20 cents

1974



Un mot d'ordre de Dédé Desjardins?

Quatre témoins fuient et un autre se tait

québec

Roussel est capturé

Edgar Roussel, l'un des trois derniers évadés de St-Vincent-de-Paul à Verdun après une tentative hier à Verdun après une tentative ratée de vol à main armée. Après cette arrestation, seuls Blass et Vincent demeurent en liberté "illégal".

page 3

Cloutier prendra toutes les décisions avant 3 jours

Pour le ministre de l'Éducation, les prêts et bourses ne sont qu'un prétexte dont se servent une minorité de cégépiens pour provoquer un affrontement d'un autre ordre. Aussi le ministre promet-il de prendre toutes les mesures requises d'ici peu pour rétablir l'ordre.

page 4

Bellemare est très déçu

M. Maurice Bellemare n'a pas retrouvé le bon vieux parlement qu'il avait connu autrefois. Le style des débats actuels le déçoit amèrement.

page 4

monde

Fin d'une course à la vice-présidence

Le Sénat des États-Unis a ratifié à une écrasante majorité la nomination de Nelson Rockefeller à la vice-présidence. Il ne reste plus que "l'obstacle" de la Chambre...

page 6

éditorial

Le régime des prêts-bourses

Un modeste programme qui suscite de grands ennuis, écrit Yves Michaud, à la suite du conflit qui oppose les étudiants au ministère de l'Éducation du Québec.

page 8

économie

Encore une hausse du chômage

page 11

Prix du papier: Québec n'entend rien faire

page 11

spectacles

La Mère Patrie de Michel Tremblay

page 13

par Gisele Tremblay

Quatre "gros noms" de la FTQ construction étaient absents hier malgré l'ordre de comparaitre et un autre était franchement hostile, de sorte que la commission Cliche a dû envoyer le témoin hostile en cellules et émettre deux mandats d'amener contre les absents, sans compter qu'elle a failli prononcer son premier outrage au tribunal.

La taxation des ressources naturelles

La rencontre d'Ottawa mène à une impasse

OTTAWA (LE JOUR) — La conférence des ministres des Finances du Canada et des provinces a donné dans une impasse au sujet des droits fiscaux sur les ressources naturelles.

La conférence n'a pu établir un consensus ni orienter les gouvernements vers un compromis, le ministre John Turner et les ministres des Finances des provinces productrices de pétrole et de gaz naturel ayant refusé de concéder quoi que ce soit à l'autre.

Le ministre fédéral des Finances a fait allusion à un compromis possible dans le texte de sa réplique aux provinces, mais il ne l'a pas défini ni indiqué le terrain où ce compromis pourrait se situer. En fait, M. John Turner a consacré toute sa réponse à justifier le comportement du gouvernement fédéral depuis l'accord du 27 mars 1974 sur le prix du pétrole. En somme, le ministre Turner a repris à son compte les propos que le premier ministre Trudeau a tenus en Chambre des Communes récemment.

Le gouvernement fédéral n'a pas l'intention de se laisser écarter d'un champ d'imposition par des provinces notamment parce que la population canadienne a droit aux avantages de la prospérité du pays. "Nous considérons que la population canadienne possède ce droit parce qu'elle a contribué à promouvoir l'expansion de ses industries du secteur des ressources. Nous croyons qu'elle possède aussi ce droit parce que nous formons un pays, non pas dix pays, et que tous les Canadiens ont droit de bénéficier des avantages de la prospérité du pays", a déclaré M. Turner.

Les absents étaient:

● M. André Desjardins, président démissionnaire de la FTQ construction, qui serait à Toronto;

● M. Rosaire Daoust, président démissionnaire des Vitriers (FTQ), qui serait aussi à Toronto;

● M. Reynald Bertrand, grand d'affaires du "local 144" (Plombiers, FTQ), qui n'a pas encore démissionné, après avoir été pourtant convaincu de "shylocking" (prêt usuraire);

● M. Eugène Lefort, identifié à la pègre de la Rive sud et associé de M. Desjardins dans des affaires en Haïti.

Le témoin hostile était M. Jean-Claude Surreau, coordonnateur de la FTQ construction pour la Rive sud qui a d'abord violemment refusé de témoigner et même de prêter serment, sous prétexte que M. Michel Bourdon, président de la CSN construction, assistait aux délibérations: "il ne voulait pas parler en présence de ce "radin", craignant "un coup de poignard dans le dos".

Le président de la Commission, le juge Robert Cliche, a alors envoyé M. Surreau en cellules, en le menaçant d'un outrage au tribunal s'il ne revenait pas à de meilleurs sentiments. M. Surreau a finalement consenti à témoigner dans l'après-midi, mais il a annoncé tout de go, avant même d'entendre une conversation téléphonique enregistrée entre lui et M. Desjardins, qu'il ne reconnaîtrait pas les voix, parce qu'il ne veut incriminer personne.

M. Desjardins manquait donc au rendez-vous pour la troisième fois, mais il était évident qu'il était de retour au pays. Ces disparitions subites et cette volonté de silence indiquent clairement, en effet, qu'il avait donné ses "papiers", d'autant que MM. Bertrand et Lefort étaient présents la veille, prêts à témoigner.

L'ordre de se taire, c'est effectivement la loi du "milieu", ainsi que l'ont démontré tous les gros canons de la FTQ construction appelés à témoigner devant la Commission. Cela est visible, par exemple, dans la conversation entre MM. Desjardins et Surreau. Ils admirèrent un délégué de la CSN que M. Eugène Lefort a battu en leur nom, parce qu'il a pris sa pilule en "homme" et a même refusé de porter plainte à la police; ce sont des affaires "qui ne se font pas".

Un certain "Togo", portier du café Évangéline, manquait aussi à l'appel: il n'a pas été vu de la semaine à ce club d'André Desjardins et n'a pas de résidence connue. Quant à M. Bertrand, il était subitement "grippé".

Le juge Cliche a émis des mandats d'amener contre MM. Bertrand et Lefort, pour qu'ils comparaisent aujourd'hui; et il a demandé au tuteur de la FTQ construction, M. Fernand Daoust, d'aider la Commission à recevoir MM. Desjardins et Rosaire Daoust.

Le procureur en chef de la Commission, Me Jean Dutil, a annoncé qu'il était prêt depuis lundi à faire parler ces témoins "in absentia", c'est-à-dire au moyen de conversations enregistrées.

Face au maintien des positions des provinces productrices et du gouvernement fédéral, deux provinces, la Colombie-Britannique et le Québec, ont tenté de décaler la conférence de l'impasse dans laquelle elle s'est enlisée. Le premier ministre Dave Barrett, de la Colombie-Britannique, a proposé un moratoire d'un an pendant lequel le gouvernement fédéral retiendrait la mise en vigueur de la non-déductibilité des redevances provinciales sur les ressources naturelles et réévaluerait soigneusement les conséquences de sa politique.

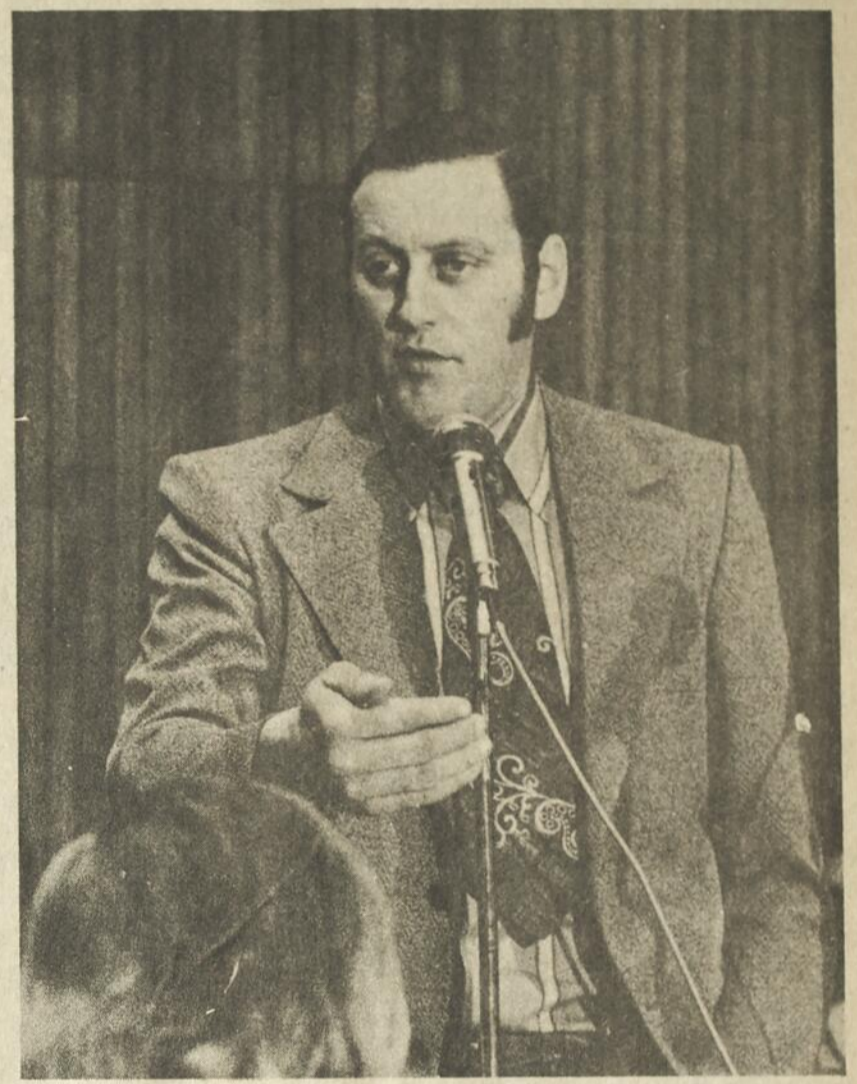
La réponse du ministre Turner n'a laissé aucun doute sur ses intentions: "Ce que les provinces me demandent, c'est un cessez-le-feu d'un côté seulement. Si les provinces consentent à retirer leurs augmentations de taxes depuis un an, peut-être pourrions-nous penser à un moratoire."

De son côté, le ministre des Finances du Québec, M. Raymond Garneau, a mis au point un compromis qui semble avoir été reçu dans une certaine indifférence.

M. Garneau soutient que le gouvernement fédéral se livre à un abus de droit en augmentant substantiellement sa part des revenus des compagnies exploitant des ressources naturelles. Ottawa pourrait maintenir la non-déductibilité des redevances provinciales s'il consentait à augmenter l'abattement fiscal spécial pour les compagnies minières et pétrolières.

Autres informations, page 5

Autres informations, page 4



M. Jean-Claude Surreau, de la FTQ construction, après deux heures en cellule et la visite de son avocat, a finalement témoigné...mais avec réticence.

La commission canadienne de surveillance Haïti n'a fait aucune proposition à Ottawa

par Gil Courtemanche

Si le gouvernement Haïtien est prêt, comme le soutient le journaliste Claude Laverge, à accueillir sur son territoire une commission canadienne de surveillance, il a bien pris soin de ne pas en avvertir le gouvernement canadien.

M. Robert Andras, ministre de la Main d'œuvre et de l'Immigration, qui était de passage hier à Montréal, a déclaré aux journalistes que ni son ministère, ni celui des Affaires extérieures n'avaient reçu de communication officielle ou officieuse du gouvernement Duvalier à ce sujet. "Tout ce que je sais à propos de ce projet de commission de surveillance qui pourrait demeurer deux ans à Haïti pour s'assurer que les déportés du Canada ne subissent pas de mauvais traitements, c'est ce que j'en ai lu dans les journaux."

De toute manière, comme il le disait lundi à la Chambre des Communes en réponse aux questions du député Roch Lasalle, il n'est pas question d'envoyer à Haïti quelque commission que ce soit. Le ministre

Andras a rappelé que des enquêtes avaient été effectuées par les Nations-Unies et par les États-Unis sur le sort réservé aux immigrants déportés à Haïti et que rien n'indiquait qu'il fallait craindre pour ceux qui seraient déportés.

Dans son allocution devant le club Rotary, le ministre s'est élevé contre les accusations de racisme qui ont été formulées récemment à son endroit ou à l'endroit de son ministère. Le ministre a rappelé que 71.8% des immigrants venaient d'Europe en 1967 alors que ce pourcentage est maintenant de 39%. Quant à la proportion d'immigrants venant d'Europe ou d'Asie, elle est passée de 11.4% à 28% en 1973.

Quant aux entrées d'immigrants haïtiens, le ministre a déclaré qu'elles atteindraient 4,000 pour 1974, soit le plus haut total jamais atteint. M. Andras, reprenant ces déclarations des semaines passées, a soutenu "que toutes les précautions raisonnables ont été prises pour qu'aucun Haïtien ne soit expulsé du Canada, s'il n'a des raisons de croire qu'il pourrait être maltraité dans son pays."

Thetford Mines, zone d'urgence?

par Pierre Bertrand
envoyé spécial du JOUR

"L'incendie de la mine d'amiante vient de donner le coup fatal à la Ville de Thetford Mines". Tel est le préambule du télégramme adressé hier aux premiers ministres du Canada et du Québec par le comité exécutif de cette ville.

Rompant avec la tradition, le télégramme utilise l'expression "zone d'urgence économique" plutôt que "zone sinistrée". L'administration municipale fait ainsi état des 900 mises à pied provisoires annoncées il y a deux semaines par deux compagnies de Thetford Mines, soit Bellevue Limitée (tentes roulottes) et Snow Jet (motoneiges) pour cause de ralentissement de la production.

Ajoutées au chômage technique de quelque 800 employés du moulin de l'Asbestos Corporation ravagé par les flammes dimanche dernier, ces précisions parviennent au chiffre total de 1,800 chômeurs dans la seule ville de Thetford, compte tenu des mises à pied éventuelles à survenir dans les

entreprises vivant de la production de la mine.

Les derniers mots du télégramme viennent souligner laconiquement que la population de Thetford Mines est évaluée à 22,500 personnes. Les 2,000 nouveaux chômeurs (population active) portent ainsi sur leurs épaules plus de la moitié de la population totale de la ville puisque la moyenne des personnes à charge, par chômeur, est de 4.

La majorité des 830 employés du moulin d'amiante défilait hier au Bureau d'assurance-chômage local tandis que la compagnie Asbestos Corporation refusait d'annoncer pour l'instant ses intentions quant à la mine. Dans l'interval, la Ville de Thetford et la compagnie d'assurance de l'Asbestos Corporation calculent l'étendue des dommages.

Par ailleurs, le premier ministre Bourassa a déclaré à Québec qu'il attendait un rapport de l'un de ses conseillers au sujet de l'incendie qui a ravagé l'usine de la mine King Beaver.

Autres informations, page 2



L'assurance-chômage, c'est comme le bingo!

800 travailleurs qui se retrouvent sans emploi d'un seul coup! Ça veut dire, comme à Thetford Mines, des futurs prestataires de l'assurance-chômage. On a ouvert un bureau spécial où les ouvriers ont joué au bingo avec les nombreuses formules à remplir pour avoir droit à la manne fédérale...

Après l'incendie de l'usine d'amiante Thetford joue au bingo de l'assurance-chômage

par Pierre Bertrand
Envoyé spécial du JOUR

Un vrai bingo de salle paroissiale. Telle était hier l'impression qui se dégageait au "salon des contre-maîtres de l'Asbestos Corporation" alors que s'attaquaient, par groupes d'environ 150, les quelques 800 employés de la mine Beaver King de Thetford-Mines acculés à remplir des formules d'assurance-chômage.

L'incendie de l'usine d'amiante Beaver King survenu dans la soirée et la nuit de dimanche à lundi commande ainsi le chômage technique des 830 employés de la mine et cette situation devrait durer jusqu'en 1978 à la condition que le moulin soit reconstruit par l'Asbestos Corporation.

Alors que le Conseil municipal analysait hier une conjoncture s'avérant catastrophique et que les compagnies d'assurance de l'Asbestos Corporation monopolisaient le motel Balmoral de Thetford pour abriter sa délégation d'évaluateurs, les employés couraient aux quatre coins de la ville pour s'informer d'où viendrait leur prochain chèque de paie. Surtout à la veille des Fêtes, une perte d'emploi est difficile à digérer.

Débordés par l'avalanche soudaine de demandes, le Bureau d'assurance-chômage de Thetford Mines a télégraphié un SOS au bureau de Lévis et l'état-major des services fédéraux de cette municipalité fut promptement délégué à Thetford.

Utilisant hier le "salon des sous-boss (contre-maîtres) dans lequel je n'ai jamais mis les pieds" disait hier un nouveau-chômeur, le Bureau d'assurance-chômage a accueilli tous les employés de la mine Beaver King et leur a fait compléter

niciplité, et subsistant par la vertu de la production minière.

Par ailleurs, coïncidence sadique, le syndicat des employés de la mine (CSN) entreprenait hier en fin d'après-midi les négociations en vue de la signature d'une nouvelle convention collective. Vaine tentative pour autant que les employés de l'unité Beaver King soient concernés (trois autres moulins de l'Asbestos Corporation fonctionnent encore) puisque selon le négociateur patronal Mac Mooney, les salaires "académiques" des chômeurs ne varieraient pas. La moyenne hebdomadaire de \$185 ne

bougnera pas. La prestation d'assurance-chômage, calculée en fonction de ce salaire, ne bougera donc pas non plus.

Parmi les 760 syndiqués de la compagnie, il y en a 75 qui ne s'en plaindront pas outre-mesure. Ces 75 employés, appelés à prendre leur retraite le 31 décembre prochain, étaient effectivement "fêtés" dimanche soir dernier et un banquet spécial auquel était conviée la direction de la compagnie, avait lieu au Club de Golf de Thetford Mines. Hasard malheureux, le feu au moulin a débuté alors que débûtaient les agapes. Un buffet chaud qui a été servi à froid.

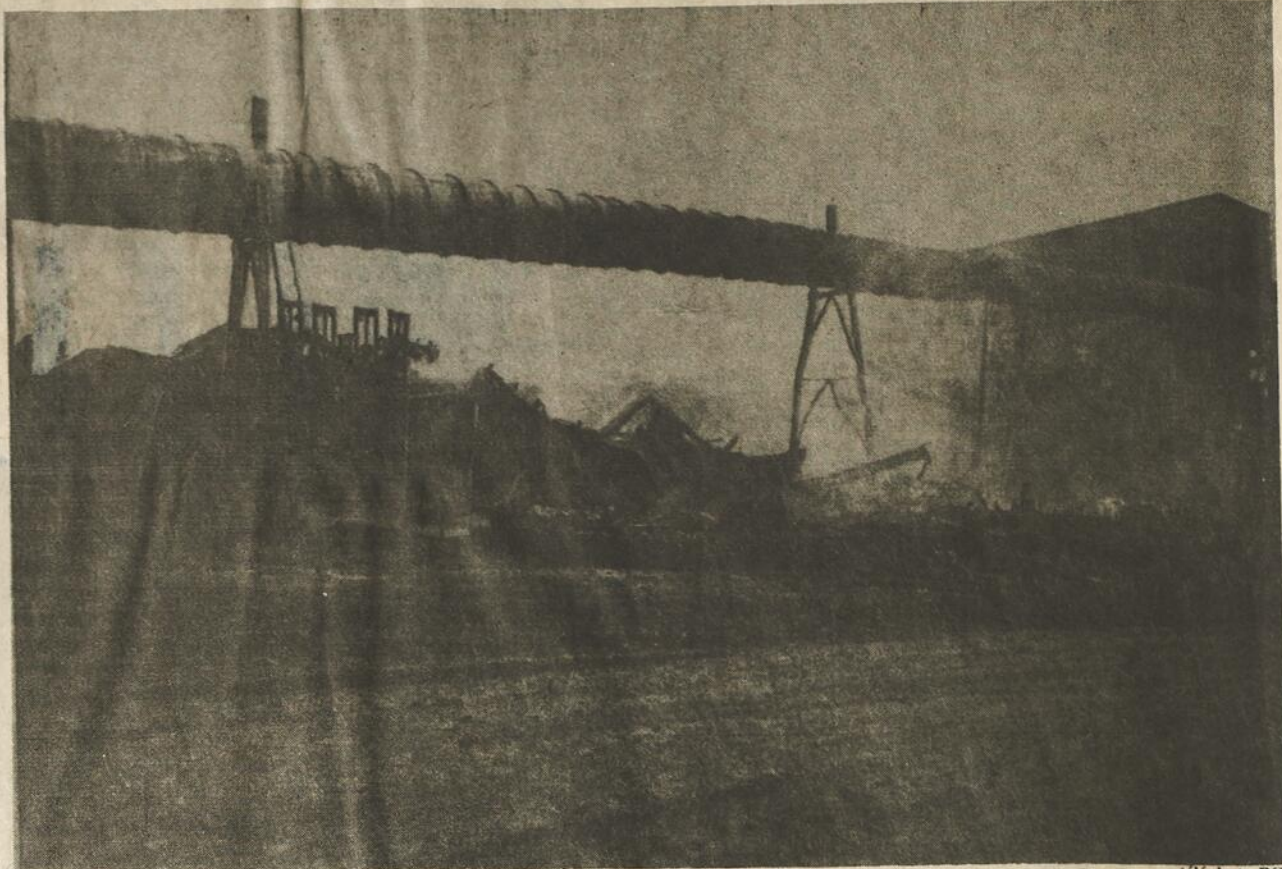
la formule d'assurance-chômage.

Micro en main, deux fonctionnaires guidaient tant bien que mal cette opération en définitive dramatique.

Toutefois les commentaires lancés par les nouveaux chômeurs relevaient d'un humour propre aux éléments de la formule d'assurance-chômage. Personne ne pouvait cocher la case "femme enceinte" pour se prévaloir d'une prestation plus élevée. Il n'y avait que des hommes (la mine c'est dure) à ce bingo de formules et il suffisait de posséder son numéro d'assurance sociale, de cartes de "punch" et le chiffre de son salaire pour gagner le chèque éventuel.

Et les familles?

L'âge moyen des employés à la mine Beaver King est évalué à 46 ans alors que le nombre approximatif de personnes à charge par employé est de 3 (une épouse et deux enfants). La population de Thetford étant à ce jour de 23,000 habitants, cela signifie que plus de 10% de la population vivra désormais de l'assurance-chômage. Ce pourcentage grimpe aisément à 15 ou 20% s'il faut considérer les conséquences du désastre de dimanche auprès des entreprises, établies dans la mu-



Après l'incendie, un peu de fumée s'élève encore des débris des installations de la Bayer King de Thetford-Mines.



La mine et l'usine de la Beaver King avant l'incendie

Pour l'Asbestos Corporation, c'est la valse des millions

(par P.B.) — Couverte à 100% par les assurances, l'Asbestos Corporation ne décidera cependant pas avant quelques semaines ou quelques mois si elle entreprendra la construction d'un nouveau moulin à l'unité Beaver King de Thetford Mines. Bien que les dommages aient été évalués à près de \$40 millions, la compagnie estime qu'il en coûterait, au bas mot, plus de \$100 millions pour rebâtir.

En regard de cette somme, le refus d'exploiter à nouveau la mine expliquerait toutefois des pertes considérables. La mine Beaver King produisait en moyenne 580 tonnes de fibre d'amiante par jour, soit environ 150 à 200,000 tonnes par année. Comparée aux chiffres d'un million et demi de tonnes produit annuellement par les cinq compagnies de la région des Cantons de l'Est (Bell Asbestos Limited, Canadian John-Mansville, Carey-

Canadian Mines, Lake Asbestos of Quebec et Asbestos Corporation) la production du chantier Beaver King, bâti en 1929, représente un pourcentage intéressant de 15% de la production totale de la région.

Quelque 6,500 hommes oeuvrent dans les mines d'amiante des Cantons de l'Est. L'extraction de ce minéral a débuté en 1876. Les cinq compagnies exploitant actuellement cette industrie injecteraient \$185 millions dans l'économie "québécoise et canadienne" selon un prospectus de l'Association des producteurs d'amiante de la région.

Considérée isolément, l'Asbestos Corporation, contrôlée majoritairement par la compagnie américaine General Dynamics, possède quatre moulins dans l'Estrie mais le Beaver King, ravagé dimanche par les flammes, constituait le plus impor-

tant. Cette compagnie dont le siège social est à Montréal exploite aussi une mine d'amiante dans la Baie de l'Ungava.

Retour au travail

Malgré l'incendie du moulin, la compagnie compte néanmoins capitaliser sur le retour éventuel au travail d'environ 150 mineurs en chômage provisoire pour continuer à extraire l'amiante de la mine à ciel ouvert et dans certaines galeries souterraines. Les autres moulins de la compagnie, situés à proximité de Thetford Mines, transformeront la matière première en fibre d'amiante. "Nous tâcherons d'utiliser le maximum du peu de flexibilité de nos autres moulins" d'avancer avec circonspection le gérant des relations industrielles de l'Asbestos Corporation, M. Mac Mooney.

Pour la Ville de Thetford, c'est 10% de moins au trésor

(par P.B.) — Jonglant avec les chiffres, le gérant de la Cité de Thetford Mines, Armand Gagnon, n'arrivait pas à terminer hier la longue énumération des conséquences désastreuses de l'incendie du moulin sur le budget que la Ville s'appropriait à déposer à la fin du mois.

En termes bruts, la Ville perd environ \$300,000 de revenus directs normalement versés par Asbestos Corporation à titre de taxes foncières, d'affaires et de machinerie. Le budget de la Ville étant estimé à \$4 millions, c'est donc une perte sèche de 10% pour les livres du trésorier de la Municipalité.

En outre, affirme le gérant de la Cité, les commerçants subiront

les effets de la perte, du pouvoir d'achat des quelque 800 nouveaux chômeurs et c'est encore la Ville qui écoperait du contrecoup par des revenus moins importants provenant de la taxe de vente.

Enfin, la productivité des compagnies de transport de la région, dépendant presque directement de la production du chantier de la mine Beaver King, diminuera considérablement.

Dans le télégramme qu'elle devait adresser hier aux premiers ministres du Québec et du Canada, la Ville de Thetford Mines évaluait à 1,830 le nombre total des mises à pied récentes et éventuelles dans la seule ville de Thetford. Outre les 830 de la mine, il faut ajouter

les 850 congédiements provisoires signifiés il y a trois semaines par les compagnies telle la (motoneiges) et Bellevue (tentes mobiles) pour cause de ralentissement de la production. Les autres mises à pied prévues concernent les compagnies telles la Fonderie de Thetford dont l'activité est liée à celle de la mine.

Refusant l'épithète de "zone sinistrée" pour qualifier l'actuelle situation, le gérant de la Ville préfère utiliser l'expression "zone d'urgence économique". Alors que les idylles municipaux avaient prévus (avant l'incendie) une augmentation des taxes pour les contribuables dans le prochain budget, cette éventualité est désormais écartée.

"Taxer une population en chômage, cela ne se fait pas" de lancer M. Gagnon. Le maire Louis-Philippe Boucher ne voyait pour l'instant que la possibilité d'une subvention, d'où qu'elle vienne, pour sortir la Ville du trou.

Télé-communautaire à St-Jérôme

Le CRTC accorde un permis et L'Allier se dit satisfait

par Jean-Pierre Tadros

Dans une décision rendue publique le 9 décembre, le Conseil de la radiotélévision canadienne (CRTC) se dit prêt à accorder, avec un minimum de délai, à Vidéographe Inc. une licence afin d'autoriser ce dernier à exploiter une station de télévision communautaire à Saint-Jérôme aussitôt que certains problèmes soulevés par la demande seront résolus.

Cette télévision communautaire devrait desservir le Grand Saint-Jérôme en diffusant sur fréquence VHF (canal 4). Ses structures lui permettraient de tenter une expérience de démocratisation de la télévision en mettant entre les mains de la collectivité les outils de production et de réalisation, tout en apprenant aux gens comment s'en

servir de façon efficace. La programmation de cette télé-communautaire serait totalement à caractère éducative.

À l'annonce de cette décision, le ministre des Communications du Québec, M. Jean-Paul L'Allier, s'est déclaré satisfait de la décision du CRTC. Il a rappelé en effet que l'intérêt du gouvernement du Québec a été exprimé dès le 4 février dernier lorsque le comité conjoint des ministres de l'Éducation et des Communications a reconnu la nature éducative de la programmation du projet de télévision communautaire de St-Jérôme.

"J'ai bon espoir, a ajouté M. L'Allier, que Vidéographe Inc. donnera suite à la requête du CRTC dans les meilleurs délais, et que la station pourra entrer en ondes tel que prévu une

fois que la Régie des Services publics aura statué sur l'utilisation du sol".

Quelques questions

Parmi les réserves soulevées par le CRTC, la plus sérieuse porte sur les relations prévues entre Vidéographe Inc. et TVC. Le Vidéographe serait en effet le détenteur de la licence, mais la gestion et la programmation de cette station de télévision seraient assurées par les citoyens de St-Jérôme groupés sous le nom de "Télévision communautaire de Saint-Jérôme Inc." (TVC), corporation autonome à but non lucratif.

Reconnaissant la nature temporaire du rôle du Vidéographe, le CRTC demande cependant que l'entente écrite entre Vidéographe Inc. et TVC déterminant les modalités précises de la collaboration entre ces deux organismes, soit élaborée de façon précise et soumise au CRTC pour approbation. (On nous a fait savoir que cette lettre d'entente serait déjà parvenue au CRTC qui l'étudierait).

L'ingérence du provincial

D'autre part, le CRTC a reconnu qu'étant

donné le caractère novateur de la demande du Vidéographe, et afin d'assurer à l'expérience la liberté qu'elle requiert, il valait mieux ne pas tenter lui imposer les limites prévues par la Directive C.P. 1972-1569.

Cette directive prévoit que le CRTC ne doit pas octroyer de licence de radiodiffusion à un organisme soumis au contrôle direct d'une province. Or, le Vidéographe est subventionné à 61% par le Québec (et à 39% par Ottawa).

Laine Paul Grenier enrg.
cours de tricot et de macrame

spécialité laine du Québec et importées fil Phénix canev

5600 Est. Boul. Henri-Bourassa Montréal H1G 2T3 Tél.: 325-4466

2301 Est. rue Fleury Montréal H2B 1K8 Tél.: 388-9154

ÉDUCATION AUX ADULTES CEGEP ROSEMONT

AU CHOIX 20 PROGRAMMES D'ÉTUDES

376-1620

Communiqué à tous les étudiants du Collège de Maisonneuve

Le Collège de Maisonneuve est fermé jusqu'à nouvel ordre. L'Assemblée générale prévue pour jeudi le 12 décembre à 13 heures aura quand même lieu au gymnase 5500. Entrée 2701, rue Nicolet

La Direction Collège de Maisonneuve

La tordeuse des foyers!

QUÉBEC (PC) — Il n'existe aucun danger que la tordeuse des bourgeons de l'épinette envahisse les foyers où l'on installera des "arbres de Noël" à l'occasion de la période des fêtes.

Dans un communiqué publié mardi, le ministère des Terres et Forêts a qualifié "d'injustifiées" les craintes de certaines personnes de voir ces insectes se réveiller au contact de la chaleur et envahir leur demeure.

La tordeuse des bourgeons de l'épinette existe à l'état épidémique depuis quelques années dans les peuplements de conifères de l'Est de l'Amérique. Il s'agit d'une chenille qui exerce ses ravages au printemps avant de se transformer en un papillon qui ne vit que le temps de se reproduire.

Les chenilles provenant de la reproduction de l'été précédent hivernent dans les fentes de l'écorce de l'arbre.

Selon le ministère des Terres et Forêts, même si certains pins, sapins ou épinettes mis sur le marché ont été frappés par la tordeuse, plusieurs facteurs empêcheront l'insecte de survivre.

"Ce n'est pas la première fois que des arbres de Noël atteints de cet insecte ornent nos salons, précise le communiqué, et jamais aucune plainte du genre n'a été relevée."

LE JOUR

LE JOUR est publié par la société SODEP INC., qui a son bureau principal au 387 Lebeau, Ville Saint-Laurent, Montréal 379. Il est imprimé à l'imprimerie Trans-Continental Inc., 433 Lebeau. La composition et le montage se font à l'atelier de composition D.S.C. Inc., 385 Lebeau.

La Presse Canadienne et l'Agence France Presse sont autorisées à publier les informations du JOUR. Abonnement: édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: \$1.25 par semaine; par la poste: \$52 par année et \$30 par six mois. Édition du samedi: \$12. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 3299. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

collaborateurs

Redaction
 Rédacteur en chef: Yves Michaud
 Rédacteur en chef adjoint: Laurent Laplante
 Secrétaire général de la rédaction: Maurice Giroux
 Chef de pupitre: Pierre Godin; adjoints: Roch Côté, Bruno Dostie, Paul Paré, Antoine-K. Char
 Politique: Jacques Guay, Evelyn Dumas, Gil Courtemanche, Claude Grégoire
 Consommation: Marie Vallée
 Travail et éducation: Paule Beaugrand-Champagne, Gisèle Tremblay
 Affaires urbaines: Rose-Anne Giroux.

Économie et finance: Jean Chartier, Pierre Sormany
 Vie et culture: Alain Pontaut, Jean-Pierre Tadros
 Reporters: Marcelle Bourque, Pierre Tanguay, Pierre Bertrand
 Photographie: Antoine Désilets, Michel Giroux
 Caricature: Berthio

Sport: Alain Gerber, Christian Nobert, Jean-Marc Desjardins
 Tourisme: Bougainville

Administration
 Directeur administratif: Robert St-Jean
 Contrôleur: Marcel Latendresse
 Comptable: Ginette Roy
 Assistante comptable: Johanne Marier

Tirage
 Directeur: Marcel Pinsonnault
 Adjoint: Michel Gagné

Publicité
 Directeur: Publicité locale et nationale: Gérard Lapointe
 Représentants: Jacqueline Avril, Jean-Normand Senay, Pierre LaRocque, Armand Lavigne, Francine Tremblay, Robert Pepin
 Carrières: Suzanne Asselin, Margot Reddy
 Petites annonces et Avis légaux: Ginette Tremblay

TÉLÉPHONE: 331-8961 (lignes groupées)

LE JOUR

Les cinq évadés du 23 octobre

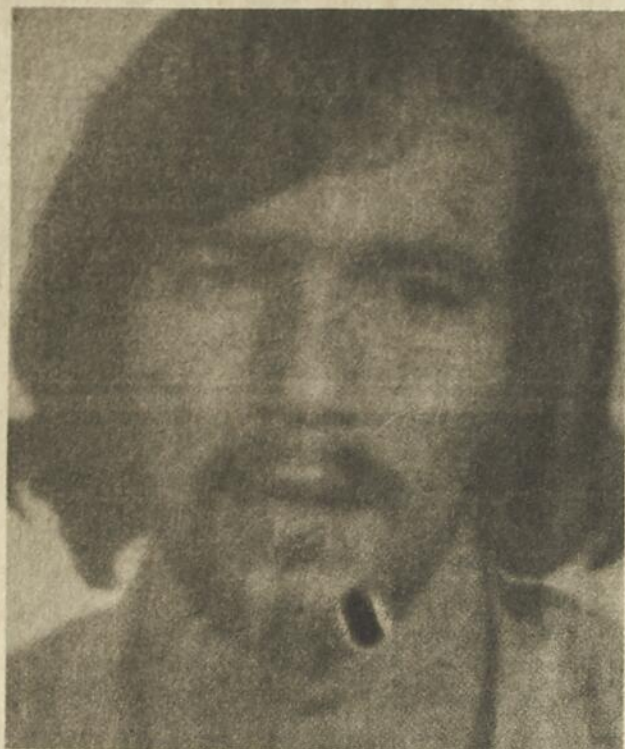
Après la capture de Roussel, hier à Verdun, seuls Blass et Vincent courent encore

par Pierre Tanguay

La police de la CUM a mis la main hier sur Edgar Roussel, l'un des cinq membres du groupe qui réussissait le 23 octobre dernier à s'évader du pénitencier Saint-Vincent-de-Paul. Faisait aussi partie de ce groupe, le célèbre Richard Blass.

On a cru un moment hier que Richard Blass était en compagnie de Roussel lors de la poursuite et de la capture de ce dernier. La police a toutefois nié cette hypothèse plus tard dans la journée.

C'est un peu par hasard que Roussel se retrouve aujourd'hui derrière les barreaux. En effet vers 10.15 hier matin, sur la rue Wellington à Verdun, une dame signalait à une auto-patrouille de la police qu'un vol à main armée était en cours à quelques pieds de là, à la succursale de la BCN.



Edgar Roussel

Roussel devait sortir de la maison, encadré des deux policiers, le visage ensanglanté. Il semble qu'il ait été blessé par des éclats de verre. Son escapade se terminait là.

Des gens heureux

Son complice plus heureux coure toujours. Cet incident aura quand même réussi à rendre quelques citoyens heureux du moins pour quelques minutes. En effet les deux voleurs ont laissé échapper de nombreux billets de banque dans leur fuite et les passants ne sont pas gênés pour récupérer ces dollars inespérés. La police de la CUM affirme toutefois que ces billets étaient marqués et que la banque possède tous les numéros de série des dollars volés.

Ce matin Edgar Roussel doit comparaître à l'ouverture de la Cour des sessions de la paix pour y entendre la ou les accusations qui seront portées contre lui.

Du groupe des cinq hommes évadés le 23 octobre, il n'en reste plus que deux en liberté: Richard Blass et Pierre Vincent. Jacques "Coco" Mercier et Robert Frappier devaient être abattus au cours d'une tentative de hold-up. Mercier est mort de ses blessures, Frappier est de nouveau en prison et Roussel l'a rejoint hier.

Poursuite et coup de feu

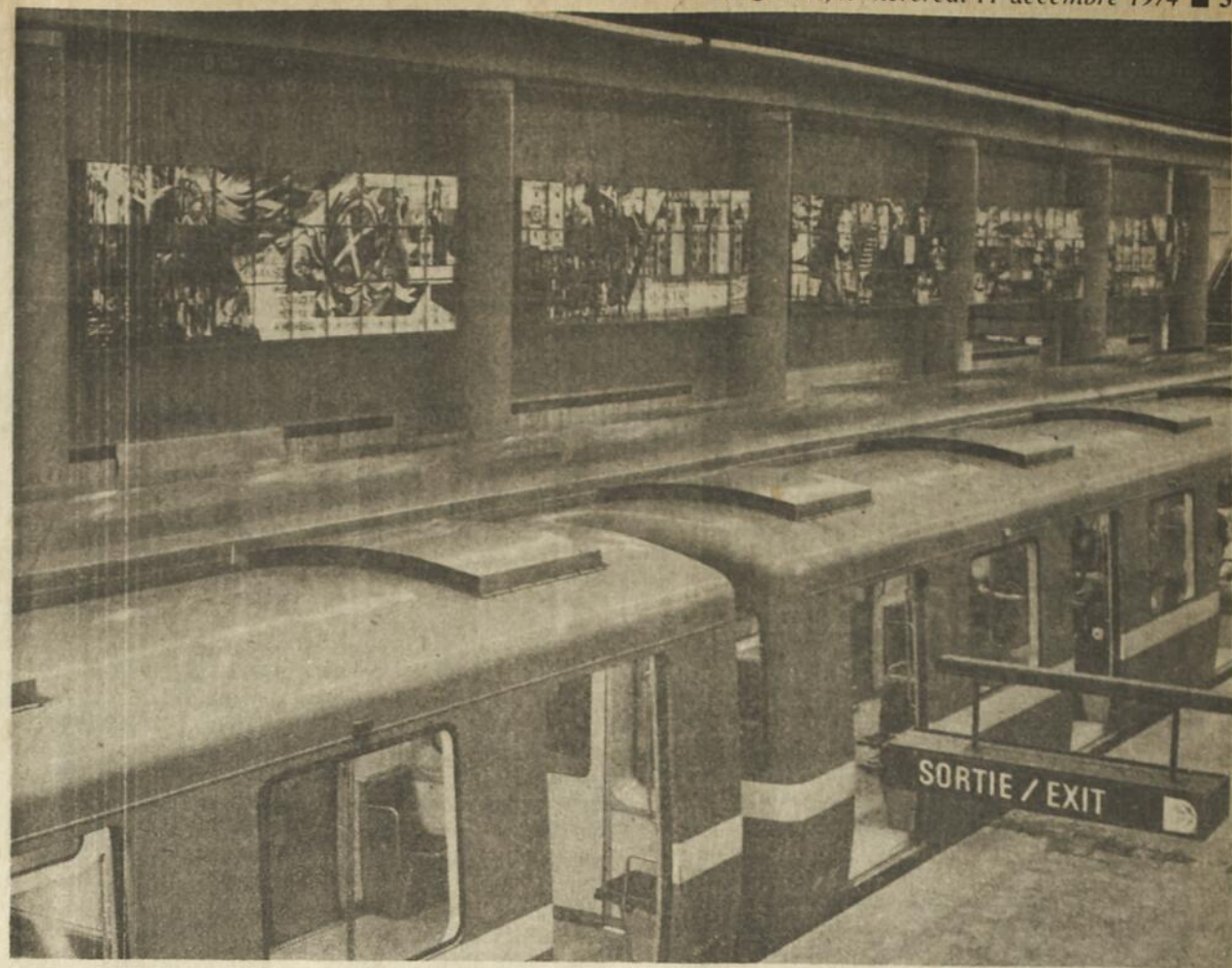
Quelques secondes plus tard, deux hommes, dont Roussel, sortaient de la BCN avec un sac d'argent et se dirigeaient vers la rue de l'Église. Craignant qu'une poursuite ne mette en danger la vie des gens qui attendaient l'autobus, les policiers ont attendu que les deux hommes tournent le coin de la rue Church. C'est

à ce moment que les policiers qui se trouvaient toujours à l'intérieur de leur voiture interpellèrent Roussel et son compagnon, Roussel a alors fait feu sur l'auto-patrouille sans atteindre personne.

Aussi sans attendre Roussel et son compagnon prirent la fuite dans deux directions opposées. Roussel défonça la porte du 4048 Gertrude pénétra à l'intérieur pour s'y barricader. Son complice réussit à semer les policiers.

Suivit alors un siège de 45 minutes pendant lesquelles des négociations se tinrent de part et d'autre de la porte. Roussel tint bon. Deux policiers des enquêtes criminelles mandés sur les lieux réussirent à s'introduire à l'intérieur du logement où Roussel avait trouvé refuge en passant par le balcon arrière.

Quelques coups de feu furent tirés à l'intérieur. Quelques instants plus tard



Nouveau décor pour la station McGill

Une gigantesque verrière, illustrant certaines facettes de la vie à Montréal au siècle dernier, a été dévoilée hier à la station de métro McGill par M. Lawrence Hanigan, président de l'exécutif de la Communauté urbaine de Montréal. Cette oeuvre, réalisée par le Montréalais Nicolas Sollgoub, couvre une superficie de 600 pieds carrés sur l'un des murs latéraux du quai d'embarquement de la station

McGill. La verrière est constituée de cinq grands panneaux qui illustrent la présence des Amérindiens, l'architecture, le commerce, l'industrie, le transport, l'information et la mode. Deux figures historiques de Montréal se retrouvent incarnés dans cette verrière, soit celles des deux premiers maires de Montréal, Jacques Viger et Peter McGill.

United Aircraft: réglé ou pas, Jean Cournoyer ferme ses livres vendredi

QUÉBEC (PC) — D'ici vendredi, le ministère du Travail mettra fin à son intervention dans le conflit de la United Aircraft, à Longueuil.

C'est ce qu'a déclaré, hier matin, le ministre du Travail, M. Jean Cournoyer, au cours d'une conversation.

M. Cournoyer a par

ailleurs laissé savoir qu'il restait encore six points en litige, mais qu'il était bien décidé "à fermer les livres" du ministère sur ce conflit au plus tard vendredi, que ce soit réglé ou pas.

Le ministre n'a cependant pas écarté la possibilité que les deux parties reviennent devant la commission parlementaire pour s'expliquer.

La CECO ajournée

La commission d'enquête sur le crime organisé (CECO) a ajourné hier matin ses travaux "sine die". Cet ajournement fait suite à la décision du ministre de la Justice du Québec, Me Jérôme Choquette, de réorga-

niser la commission et de lui nommer un "chef" permanent. Déjà certains noms de présidents possibles courent les corridors du Palais de justice, on parle de M. Maurice Saint-Pierre ancien chef de la Sûreté du Québec.

Solidarité des expropriés de l'aéroport de Toronto

La Sûreté investit Ste-Scho

par Marcelle Bourque

Le village de Ste-Scholastique était hier matin littéralement envahi par les forces de la Sûreté du Québec. Craignant l'action des expropriés qui avaient décidé de reconstituer des lignes de piquetage devant les bureaux administratifs du futur aéroport, la police avait encerclé l'entrée de tous les véhicules qui s'y dirigeaient et interdisait l'accès des lieux aux machines agricoles, aux tracteurs notamment.

Les voitures de la police provinciale sillonnaient les rues du village et gardaient les édifices adminis-

tratifs de l'aéroport. Devant un tel déploiement de force, les expropriés mécontents ont réduit leur entreprise à une marche symbolique devant les bureaux. Ils n'ont cherché à empêcher personne d'y pénétrer.

Ils ont par la suite, dans leurs locaux de la paroisse Ste-Scholastique, rencontré les délégués des expropriés de l'aéroport de Pickering (Ontario) avec lesquels ils veulent former front commun contre le gouvernement fédéral.

Incohérences

De quoi se plaignent-ils à Ste-Scholastique? D'abord du fait que les gens qui ont été forcés de quitter leurs terres ou le seront dans les mois et les années à venir ont reçu ou recevront entre \$60 et \$120 l'acre. Le gouvernement fédéral accorde de \$1,800 à \$3,000 l'acre aux expropriés de Pichering.

Les Québécois dénoncent également le fait qu'on ait exproprié 93,000 acres de terrain au Québec, alors qu'on s'est contenté d'en retenir 29,000 en Ontario. "Pour des aéroports de même capacité", disent-ils. Et bien des terres achetées par le fédéral à Ste-Scholastique ont été louées

par la suite. Avec des baux de dix ans, renouvelables. "Si on a loué des terres pour dix ans et plus, c'est qu'on n'en avait pas besoin rapidement", dit André Bouvette, consultant auprès du comité d'information et d'animation.

Les expropriés de Ste-Scholastique, ceux qui sont encore sur des terres de la région, n'acceptent pas d'avoir à payer loyer, alors que les Ontariens sont dispensés de cette obligation.

Les gens de Pickering les appuient dans leurs re-

vendications et s'insurgent contre le "saccage des terres arables à travers le Canada". Mme Ann Wasntall, leur porte-parole, disait hier matin: "Notre aéroport est parfaitement inutile. Nous avons formé une commission d'enquête qui l'a clairement démontré. Sa réalisation relève d'une décision purement politique. Comme Montréal avait eu un deuxième aéroport, il fallait que Toronto en ait également un deuxième".

L'affaire de l'expropriation de Ste-Scholastique

traîne depuis cinq ans. Elle implique 3,000 familles, dont environ 2,700 ont accepté les conditions fédérales. "Plusieurs l'ont fait sous la menace", dit M. Bouvette. "37,5% d'entre eux ont dû, par la suite, abandonner l'agriculture et 65% de ceux qui restent se plaignent d'une baisse de revenus depuis l'expropriation", ajoute-t-il.

Il reste donc actuellement autour de 300 cas à régler. Le gouvernement fédéral avait, en 74, constitué un Comité de conciliation

auquel tous les contestataires devaient avoir droit de soumettre leur cas. Ce comité a reconnu que l'évaluation des terres de Ste-Scholastique, évaluation effectuée en 1969, ne rendait pas justice aux expropriés.

Dans une cause type, la cause Cardinal, il avait relevé à \$79,000 une évaluation de \$65,000. Mais après avoir créé ce comité, après en avoir reconnu la valeur, le gouvernement l'a depuis mis au rancart. Il l'a remplacé par des avis de Cour



Photo: Antoine Deslauriers

"Tout ce que le gouvernement provincial a fait pour nous jusqu'à ce jour, c'est de nous offrir les services de la Sûreté du Québec", disait hier un exproprié de Ste-Scholastique. Les forces policières s'étaient en effet déployées dans le village comme pour lui faire vivre un jour sous la loi des mesures de guerre. Il s'agissait pourtant simplement de permettre aux employés de l'aéroport de franchir une ligne de piquetage.

L'incendie coin Pie IX et Rosemont

Épidémie d'amnésie chez les pompiers à l'enquête

(par P.T.) — L'enquête sur les incendies survenus lors de la grève des pompiers de Montréal en novembre dernier se poursuivait hier et l'on terminait l'étude du troisième des 16 incendies qui seront étudiés au cours de l'enquête.

Il semble qu'une épidémie d'amnésie ait frappé les pompiers qui avaient été appelés à témoigner hier sur leur conduite lors de l'incendie qui détruisait le 1er novembre dernier un édifice abandonné au coin du boulevard Pie-IX et du boulevard Rosemont quelques heures après le déclenchement de la grève des pompiers.

Les pompiers-témoins ne se rappelaient ni d'avoir vu de leurs confrères sur les lieux, ni de la nature des projectiles qui étaient lancés aux chefs des pompiers qui combattaient l'incendie, ni des injures et quolibets qui étaient lancés aux chefs en même temps que les projectiles. Ils ne se souvenaient de presque rien.

Les témoins ont finalement avoué avoir entendu des injures et des "paroles" adressées à ceux qui combattaient l'incendie en dépit de l'arrêt de travail. Un pompier a réussi à décrire le pu-

blic qui s'entassait dans la salle 13-05 du Palais de Justice en expliquant qu'il n'était arrivé que très tard sur les lieux de cet incendie car il venait à peine d'arriver d'une tournée de représentations de la pièce

"Charbonneau et le chef" avec la troupe de Jean Duceppe, pièce où il tenait le rôle d'un policier.

L'enquête reprend demain sur un nouvel incendie, celui survenu au 4265 de la rue Saint-André.

DATSUN

à un bon prix

Voyez

bellemare datsun ltée

10305 rue Papineau 382-2780

Edifice Rock

À LOUER - ESPACE DE BUREAU

À Laval, sur le boulevard St-Martin, à l'angle de l'autoroute Papineau.

- Occupation, avril 1975
- Possibilité d'aménagement selon spécifications
- Surface de plancher libre de colonnes
- Stationnement intérieur
- Deux élévateurs rapides
- Air climatisé de première qualité
- 5 minutes du métro

LES IMMEUBLES CARREFOUR LTÉE
1590 EST, BOULEVARD ST-MARTIN
VILLE DE LAVAL, QUÉBEC
TÉL.: 667-5158

Québec

Le nouveau style des débats parlementaires ne plaît pas du tout à Maurice Bellemare

par Maurice Giroux

Celui que l'on appelle "le vieux routier" de la politique québécoise, Maurice Bellemare, est amèrement déçu du parlementarisme "vicié" dont il est quotidiennement le témoin depuis qu'il a fait sa rentrée à l'Assemblée nationale, il y a un peu plus d'un mois.

Invité hier du club Optimiste-Maisonnette, à Montréal, — invitation qu'il a acceptée malgré sa grande dévotion pour l'assiduité des députés en Chambre, — le député de Johnson s'est plaint longuement du ton des débats, des insultes personnelles qui percent continuellement à travers les dis-

un discours "ordinaire", je n'ai plus que dix minutes, et seulement vingt minutes pour les discours "de fond".

M. Bellemare reproche également l'absentéisme systématique que pratiquent une trentaine de députés. Il s'oppose à toute indexation du salaire des députés tant qu'un système de pénalités n'aura pas été mis au point contre les députés absents. "Les députés qui travaillent ont certes droit à une augmentation, dit-il, mais pas ceux qui s'absentent".

Assistés sociaux du fédéral

Le discours pro-

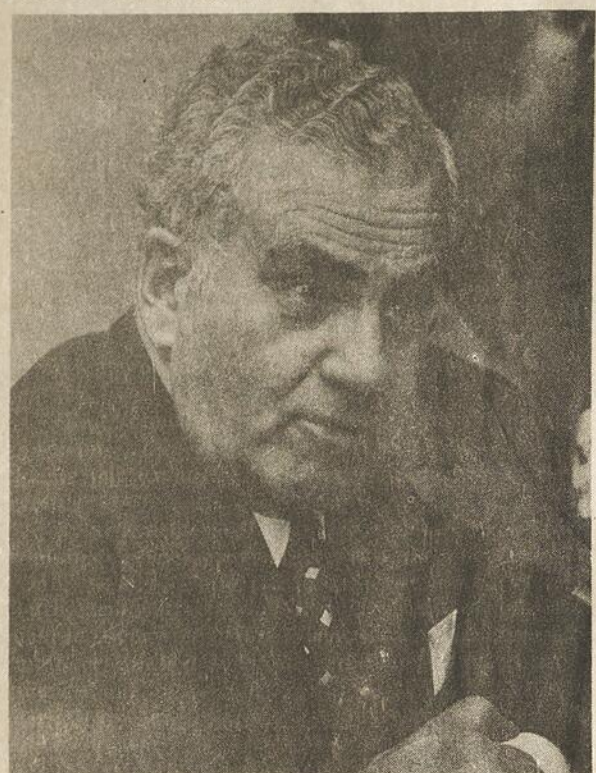


photo Jean-Claude Champagne

cours, des épithètes "malodorantes" servies pour la galerie de la presse.

M. Bellemare constate que la "bonne ambiance de fraternité" qui régnait il y a quelques années, malgré l'âpreté des débats, a cédé la place aux rancunes personnelles. Il regrette également l'ancien code de procédure de 800 articles, qui a été remplacé par un recueil "plus mince" et plus simple.

"J'avoue que le nouveau règlement me dérange: le droit de parole est limité et je ne peux poser plus qu'une question par jour lors de la période des questions. De plus, pour

noncé hier par M. Bellemare est le même qu'il a prononcé dernièrement devant un autre club social de la métropole. Le texte remis hier aux journalistes est le même mais il comporte des espaces blancs qui permettent à l'orateur d'improviser sur des thèmes d'actualité.

À travers ce discours-type, sorte de canevas traitant de l'autonomie provinciale, du respect de l'ordre et de l'autorité, de la démocratie, M. Bellemare fait de fréquentes sorties et "explose" pour condamner l'adversaire. Ainsi, au chapitre de l'autonomie provinciale, il fustige violemment les

John Turner, Eugène Whelan, Warren Allmand et Gérard Pelletier devant qui sont obligés de s'agenouiller les Raymond Garneau, Normand Toupin, Jérôme Choquette et Jean-Paul L'Allier pour "quêter" le respect des droits constitutionnels du Québec.

"Dans l'esprit de l'honorable premier du Québec, le fédéralisme rentable est devenu une politique de quêtage et de quémandage. Nous sommes devenus, au Québec, les assistés sociaux du régime fédéraliste... Nous sommes lentement en train de perdre notre liberté et même, ce qui est plus grave, le sens de la fierté". M. Bellemare rejette le "séparatisme" et l'idéologie du "Pi Quiou", dont seulement 15 p.c. des membres, dit-il, sont véritablement favorables à l'indépendance, alors que tous les autres, "dont beaucoup viennent de l'Union nationale", sont simplement autonomistes.

Quant à définir ce que devrait être l'autonomie provinciale en 1974, M. Bellemare est à la fois vague et précis. Il lance: "nous devons protéger nos impôts sur les corporations, sur le revenu des particuliers, sur les successions et sur nos ressources naturelles". Par ailleurs, il dit que l'Union nationale, même sous Daniel Johnson, n'a jamais pensé et ne pense pas à organiser l'armée, à fabriquer de la monnaie, à organiser le commerce extérieur, à ouvrir des ambassades dans les principaux pays du monde.

Pendus aux lampadaires?

Nouvelle sortie explosive au chapitre de l'autorité et du respect de l'ordre, Maurice Bellemare met les bouchées doubles. Après avoir affirmé que plus personne "ne mène" au Québec ("Montréal brûle, les Cégeps sont dans la rue, les patients ne sont pas soignés, les bandits envahissent les unions, les veaux sont égorgés"), il échappe: "Serons-nous tous pendus un jour aux lampadaires?"

Ses autres flèches empoisonnées, il les lance

ensuite sur ceux qui voudraient fonder au Québec un parti conservateur provincial, au risque de couper l'herbe sous le pied du chef de l'Union nationale. "C'est la risée générale, déclare M. Bellemare. On veut diviser encore plus l'opposition qui, avec 45 pour cent des votes, loge maintenant dans quatre partis politiques différents. Pourquoi venir établir une nouvelle barrière alors que je prêche depuis plusieurs mois la collaboration de toutes les forces de l'opposition?"

Le chef de l'Union nationale révèle que les fondateurs du nouveau parti conservateur provincial lui ont offert de changer le nom de l'Union nationale afin de favoriser la fusion des "bleus" du Québec. M. Bellemare s'y refuse énergiquement et prête au groupe des fondateurs l'intention d'éteindre par ce biais des rancunes politiques. Il note au passage la consonnance "française" de ces fondateurs: Graftey, Meighen, Galloway, etc.

En réponse aux questions des journalistes, il réitère son affirmation selon laquelle il n'a pas "offert" la direction de l'Union nationale à Claude Wagner, mais qu'il a simplement suggéré fortement à ce dernier de se présenter comme candidat au leadership de son parti. Lui-même, M. Bellemare, sera candidat à la direction de l'Union nationale. Mais c'est seulement le 2 mars prochain que le parti décidera de la tenue ou non d'un congrès au leadership, et de la date de cet éventuel congrès.

D'ici là, le chef itinérant de l'Union nationale continuera son travail de restructuration du parti, semant à tout vent les résultats du récent sondage de l'Institut québécois d'opinion publique selon lequel la cote de popularité de Maurice Bellemare atteint les dix pour cent, comparativement à 5 pour cent pour la cote de popularité de l'Union nationale. La différence est de taille et un journaliste de La Presse a tenté hier de la faire admettre par le bouillant chef "intérimaire".

Les audiences de la Commission Cliche

Une "job" pour la FTQ-construction

Le mafioso a servi une bonne gauche au gars de la CSN

par Gisèle Tremblay

Eugène Lefort, identifié à la pègre de la Rive sud, a fait une "job" pour la FTQ-construction en mai dernier sur le chantier du Cégep de St-Hyacinthe, et à ce titre "a cassé la queue" d'un délégué de chantier de la CSN, M. André Daigle.

C'est ce que révèle une conversation téléphonique enregistrée, tenue le 9 mai à 22 heures, entre M. André Desjardins, alors président de la FTQ-construction, et M. Jean-Claude Sureau, coordonnateur de la FTQ-construction pour la Rive sud.

C'est la première fois, depuis le début des travaux de la commission Cliche, qu'Eugène Lefort est directement relié aux actes de violence dans la construction. Mais son nom avait été mentionné auparavant comme associé d'André Desjardins dans des intérêts commerciaux qu'ont les deux hommes en Haïti. M. Desjardins revient précisément de ce pays, où il a passé ses dernières vacances.

M. Sureau, qui avait d'abord refusé de témoigner, a été confronté hier à la conversation téléphonique enregistrée, au cours d'un long interrogatoire où il a tout nié: il n'a jamais été mêlé à une "job de bras", il n'a jamais frappé un ou-

vrier de la CSN et il ne connaît pas Eugène Lefort.

La "job"

Mais dans les méandres de la conversation, il apparaît que les deux hommes, qui ne parlent qu'à mots couverts, savent parfaitement de quoi il s'agit sans avoir à préciser davantage.

C'est ainsi qu'à brûle-pourpoint, M. Sureau, qui avait annoncé son intention d'attirer André Daigle à la FTQ, dit: "Yé pas pire le gars, y a pris son coup de poing en homme." M. Desjardins ne s'étonne pas, et demande presque aussitôt: "Qui? y sait-tu?... y sait-tu qui y a donné?"

Les deux hommes semblent donc savoir qu'une "job" se préparait et qui en était chargé. D'autant que M. Sureau rapporte avoir dit à la victime: "Y frappe pas pire le vieux, hein!" M. Daigle lui aurait confié, en effet, que le coup de poing l'avait fait lever d'un pied et demi et avait failli lui fracturer la mâchoire.

Dans la minute suivante, il rapporte que la victime attendait une droite et a reçu une gauche. Il ajoute alors à l'intention de M. Desjardins: "Il était gaucher le gas, tu savais pas ça, hein?" Et les deux hommes de rire.

Plus loin, il commente: "D'après moi, c'est le message d'Eugène qu'y ont eu." M. Sureau a refusé d'identifier cet Eugène comme étant Eugène Lefort.

Mais il indique à M. Desjardins que la victime, qui est aussi bouncer dans un club de St-Hyacinthe, a commenté l'événement ainsi: "On n'aura pas ça ailleurs, mais eux autres (les bouncers du coin?) c'est parce que c'est la petite, la petite pègre". Ce passage laisserait entendre qu'Eugène Lefort, lui, c'est la "grosse" pègre.

M. Sureau, qui est membre du "local 144" (Plombiers, FTQ), a nié avoir jamais su qu'il s'y faisait du prêt usuraire (shylocking). M. Sureau a annoncé que les membres se prononceraient prochainement sur cette affaire et le juge Cliche a alors lancé cet avertissement: "Faites

donc le message aux membres que s'ils ne font pas le nettoyage, on va le faire. Y a telle chose que l'accréditation." C'était laisser entendre que le syndicat pourrait perdre sa reconnaissance légale.

M. Sureau a reconnu s'être trouvé deux fois, "par hasard", à des assemblées électorales du ministère du travail, M. Jean Cournoyer: une fois aux dernières élections provinciales, à St-Jérôme, avec 200 hommes de la FTQ-construction; une autre fois aux élections complémentaires de Duplessis à Sept-Iles, il y a quelques années.

Il a nié cependant, avoir reçu un téléphone de M. Desjardins pour se rendre à Sept-Iles préparer la venue de M. Cournoyer. Il semble que la FTQ-construction ait formé le "garde" de M. Cournoyer en temps d'élection.

À la CIC: Morin a écarté Perreault pour de bon

Faisant preuve de fermeté, le président de la Commission de l'industrie de la construction (CIC), M. Fernand Morin, a déclaré hier que son directeur général adjoint, M. Roger Perreault, ne reviendrait pas occuper ses fonctions tant que lui-même restera prési-

dent. M. Perreault, autrefois responsable de la FTQ-construction, est présentement suspendu de ses fonctions en attendant l'issue de son procès dans l'affaire de chèques de vacances de la construction.

La crise dans les Cégeps

Cloutier prendra d'ici 3 jours toutes "les décisions requises"

par Claude Grégoire

QUÉBEC — Rappelant qu'il est là "pour maintenir l'ordre", le ministre de l'Éducation, M. François Cloutier a annoncé hier, qu'il prendrait "toutes les décisions requises" vis-à-vis les 75.000 étudiants en grève d'ici deux ou trois jours, "après avoir été jusqu'au bout sur le plan de la souplesse".

C'est en effet cette semaine qu'il rencontrera, pour la deuxième fois les directeurs généraux des différents Cégeps afin d'évaluer la situation et de décider des actions à prendre.

Le ministre a rencontré les directeurs une première fois samedi dernier. Selon lui, il découle de cette réunion que le problème des prêts et bourses, qui donne lieu à des débrayages depuis trois semaines, est réglé au niveau local.

Pressé de questions, hier, par les députés péquistes Marcel Léger et Claude Charron et le député libéral Jacques Veilleux, M. Cloutier a affirmé, entre autres que:

— le ministère ne "bougera pas de sa position";

— la question des prêts et bourses n'a jamais été qu'un prétexte pour une "confrontation souhaitée pour d'autres raisons";

— la contestation étudiante n'est l'oeuvre que d'un petit groupe;

— les demandes des étudiants qui se prétendent révolutionnaires sont celles de "néo-bourgeois".

Le climat prévalant entre le ministère et les étu-

dants s'est subitement aggravé hier, le ministre, qui avait déjà émis des réserves quant à la représentativité des porte-parole étudiants, ayant nié pour la première fois que le problème des prêts et bourses soit véritable.

"Ils servent de prétexte à une confrontation, a-t-il déclaré, hier, en Chambre, à un affrontement qui est souhaité pour d'autres raisons. Je ne commente pas davantage

parce que je ne veux justement pas être provoquant aujourd'hui mais je peux vous affirmer que j'aurai des choses à dire très bientôt et pas mal de choses à dire encore sur les aboutissants de ce mouvement que l'on cherche à propager".

Le ministre se cherche visiblement une porte de sortie ou un bouc émissaire sur qui pourrait reposer la responsabilité de la crise actuelle. Il a ainsi lancé, après avoir affirmé

qu'il pourrait apporter toutes les preuves que les prêts et bourses constituent un prétexte: "Je pense que le député de Saint-Jacques (Claude Charron) connaît peut-être mieux la réponse que quiconque dans cette chambre".

Le député péquiste a alors demandé au ministre de retirer ses paroles ou de les compléter, mais le président de la Chambre n'a pas accordé le droit de parole à M. Cloutier.

Pour assurer son indépendance

L'IPIC s'adresse directement aux membres des COOPRIX

par Marie Vallée

L'Institut de Promotion des Intérêts des Consommateurs (IPIC), n'ayant pas réussi à régler ses différends avec la Fédération des Magasins Coop, a décidé de s'adresser directement aux membres des Cooprix pour assurer son financement.

C'est ce que le président du conseil d'administration, M. Godefroi Cardinal, et le directeur de l'IPIC Gilles Robert, ont fait savoir hier au cours d'une conférence de presse où ils ont présenté la nouvelle édition du "Réveil du Consommateur".

Depuis un referendum tenu en 1972, les membres de Cooprix contribuent

partiellement au maintien de l'IPIC par une retenue de dix cents sur chaque commande de \$8.00 et plus. Par un nouveau referendum, on leur demande s'ils acceptent que cette contribution soit haussée à 25 cents sur les commandes supérieures à \$15.00 pour permettre à l'IPIC "de se libérer" comme Gilles Robert l'explique dans un article du "Réveil".

Le referendum est commencé depuis jeudi dernier dans les deux Cooprix de Montréal. Il se poursuivra jusqu'au 21 décembre de façon à permettre au plus grand nombre possible de consommateurs de se prévaloir de leur droit de vote.

En plus de renouveler sa formule de finance-

ment, l'IPIC cherche aussi à se restructurer. Compagnie incorporée sous le chapitre trois de la loi des compagnies, l'Institut veut se démocratiser.

Il invite dès maintenant tous les consommateurs intéressés à devenir "membres" de l'IPIC. Dans une autre étape, on verra quelle formule sera la meilleure: demeurer une compagnie sans but lucratif ou former une coopérative. L'important pour l'instant, aux yeux de l'IPIC, est de rassembler les supporters les plus militants pour faire partie de comités, participer à des enquêtes, collaborer à des analyses de publicité etc.

Comme le disait, M. Cardinal, l'IPIC est arrivé à l'heure de la libération et de la démocratisation.

Aucune question, aucun commentaire

La rentrée de Bourassa passe pratiquement inaperçue

par Claude Grégoire

QUEBEC — La rentrée à l'Assemblée nationale, du premier ministre du Québec, qui revient d'un voyage d'une semaine à Paris, est passée pratiquement inaperçue, hier.

Contrairement à son habitude de souligner à grands coups d'éclats verbaux la moindre réussite de son gouvernement, M. Robert Bourassa s'est contenté de déposer sans commentaires, ce qu'il appelle la "nouvelle charte de la coopération franco-québécoise".

Il s'agit d'un document signé par lui et le premier ministre de France, M. Jacques Chirac.

Seul le bruit des pupitres claqués par les quelques 55 députés libéraux présents a accompagné le dépôt du document. Aucun propos n'a été ajouté par M. Bourassa au cours de cette séance et aucune question sur le voyage du premier ministre en France n'a été soulevée par l'Opposition.

Si les résultats du voyage en France de M. Bourassa sont équivalents à l'importance qu'on leur a donné en Chambre, hier, il faudrait réduire qu'ils se résument... à un dépôt de document.

La rentrée du premier ministre a, en fait, été complètement dissimulée par l'avalanche de travail

qui s'est subitement abattue sur l'Assemblée nationale. Dans un dernier sprint, les députés ont en effet commencé à débattre et adopter des projets de loi tout en les étudiant en commission parlementaire les uns après les autres au cours de journées de travail fixées à 12 heures, et ce, jusqu'au congé des fêtes.

La journée d'hier, la première à subir ce nouveau rythme de travail a été marquée entre autres, par l'absence, rare, de deux députés créditistes Camil Samson et Fabien Roy.

Les deux seuls représentants du Ralliement des créditistes à l'Assem-

blée nationale sont aux prises, actuellement, avec des problèmes de division interne, en plus du congrès à la chefferie qui doit avoir lieu en mai 1975.

D'autre part, le député unioniste de Johnson, M. Maurice Bellemare était absent, hier, ce qui fait que l'Opposition officielle s'est retrouvée seule pour surveiller de près les gouvernements et le forcer à répondre à certaines questions.

Quant au premier ministre, silencieux; il est disparu de la Chambre sans avoir fait d'autres allusions à son voyage en "Vieille France".

L'assurance-médicaments sera accessible à plus de personnes âgées

QUÉBEC (PC) — L'assurance-médicaments sera dorénavant accessible à toutes les personnes âgées qui reçoivent du gouvernement un montant, que ce soit le minimum ou le maximum, leur assurant un revenu mensuel garanti.

C'est l'une des mesures contenues dans un projet de loi déposé, hier en première lecture à l'Assemblée nationale, par le ministre des Affaires sociales M. Claude Forget.

Actuellement, seules les personnes recevant le maximum du revenu mensuel garanti peuvent bénéficier de cette mesure. Cette loi devra être adoptée d'ici l'ajournement pour la période des Fêtes et elle entrera en vigueur le 1er janvier 1975. Cette mesure avait d'ailleurs été annoncée par le premier ministre Bourassa le 26 août dernier.



LE JOUR

demande des camelots dans Ahuntsic, Cartierville, Nouveau-Bordeaux, St-Laurent, Montréal-Nord.

PROFITS APPRÉCIABLES!

332-3890

LE JOUR

a besoin de camelots dans QUÉBEC

composez 658-8920

canada

Inquiet pour l'avenir du fédéralisme

Garneau revient "très déçu" d'Ottawa

par Claude Papineau

"Je suis très déçu de la tournure des travaux", devait déclarer à la presse le ministre québécois des Finances, M. Raymond Garneau, se disant par ailleurs "fort préoccupé vis-à-vis de la conception même du Canada de demain".

Selon les propos du ministre Turner, le gouvernement fédéral s'est déjà retiré de façon significative en matière de taxation en réduisant d'une part de 30 à 25 pour cent l'impôt fédéral sur les sociétés en faveur des sociétés pétrolières d'ici 1976, de même qu'en rétablissant l'amortissement de 100 pour cent sur leurs dépenses d'exploration.

Ces mesures du dernier budget constituent, selon M. Turner, un repli appréciable de la part d'Ottawa, par rapport au dernier budget, puisque la part fédérale des recettes fiscales passe de \$9.5 à \$7.5 milliards, soit une diminution de \$2 milliards.

Compte tenu que la population canadienne a clairement entériné les propositions du budget fédéral, M. Turner n'hésite pas à rejeter le moratoire proposé par le premier ministre Dave Barrett comme une demande de "cessez-le-feu

unilatéral", ainsi que la proposition québécoise de réduction du taux net d'imposition fédérale comme un compromis inacceptable de la part d'Ottawa.

Position québécoise

Tout en soutenant les provinces productrices quant au maintien de la déductibilité des redevances, le gouvernement du Québec a, pour sa part, soumis une formule de compromis, selon laquelle le gouvernement fédéral, s'il n'entend pas revenir sur ses positions sur cette question, accepterait d'augmenter de 10 à 20 pour cent l'abattement spécial accordé aux compagnies minières et pétrolières, abaissant ainsi son taux net d'imposition de 25 à 20 pour cent d'ici 1976.

"Selon cette formule, précise M. Garneau, les recettes fiscales du gouvernement fédéral pourraient quand même doubler sur une période de quatre à cinq ans par rapport à la situation qui prévalait avant le budget de mai 1974, tandis que les provinces pourraient maintenir le niveau des redevances et les droits actuels sans avoir à imposer aux compagnies un fardeau fiscal prohibitif." La propo-

sition québécoise était basée sur une déclaration aux Communes du premier ministre Trudeau, qui affirmait qu'une part fédérale de 13 pour cent du revenu de production du secteur des ressources "répondait au désir de faire bénéficier tous les Canadiens des profits résultant de la hausse des prix".

Invité à commenter la formule de compromis du Québec, le ministre Turner a soutenu qu'elle pouvait être faussée à la base, puisque les propos du premier ministre ne touchaient que l'année 1974, et qu'il fallait plutôt comprendre que la part fédérale atteindrait quelque 18 pour cent pour les années à venir.

De son côté, M. Garneau s'est déclaré peiné pour le gouvernement fédéral compromis, parce qu'il faut comprendre, a-t-il expliqué, qu'Ottawa n'a reculé que face à son budget de mai 1974, mais accroît sa part du revenu de production de quelque 6 à 18 pour cent au regard de la situation antérieure.

M. Garneau n'en a pas moins dit espérer que cette intransigence affichée par le ministre Turner n'est attribuable qu'au fait qu'il ne puisse s'engager à titre

personnel, devant tenir compte de la position adoptée par l'ensemble des ministres du Cabinet.

Le dossier peut encore faire l'objet de discussions, selon M. Garneau, puisque de nouvelles solutions de compromis peuvent être trouvées, comme, par exemple, admettre la déductibilité du taux des formules de partage de la hausse subséquente.

M. Garneau a par ailleurs donné son accord à l'idée d'un moratoire avancé par la Colombie-Britannique, afin de profiter d'une période de sursis pour étudier en profondeur l'ensemble de la question de la fiscalité des compagnies d'exploration des ressources.

Ce moratoire devrait à tout le moins s'étendre jusqu'à la prochaine rencontre des premiers ministres, prévue pour mai 1975, a soutenu M. Garneau.

Le principal point de litige sur lequel les discussions fédérales-provinciales ont achoppé concerne la décision fédérale de ne plus admettre la déductibilité, pour fin d'impôt fédéral, des redevances payées aux provinces par les compagnies pétrolières et minières.

Les principales provinces productrices de pétrole, l'Alberta et la Saskatchewan, ont violemment dénoncé cette initiative du gouvernement fédéral, comme un accroissement de la constitution, selon laquelle les provinces ont entière juridiction sur l'administration et le contrôle de leurs ressources naturelles, ainsi qu'une violation de l'entente de mars dernier, alors que les provinces productrices acceptaient la fixation à \$6.50 le baril le prix de leur pétrole.

Les provinces productrices soutiennent que le fédéral agit de façon à priver les sociétés d'exploitation des bénéfices nécessaires à un sain épanouissement des ressources, en les soumettant ainsi à une double taxation, tandis qu'Ottawa affirme avoir adopté une attitude purement défensive pour empêcher que la hausse des redevances provinciales, devenues des "impôts sur le revenu déguisés", selon M. Turner ne prive le trésor fédéral de sa juste part de recettes fiscales.

doys" pour propager des nouvelles. Mais ils ne sont pas les seuls à agir de cette façon, car il aurait vu d'autres reporters faire la même chose, a-t-il dit.

Il a même aperçu, une fois, un homme politique placer de l'argent dans la poche du veston d'un reporter, dans l'immeuble central du Parlement.

"Ça arrive, je l'ai vu de mes propres yeux", a-t-il affirmé.

Caouette "a vu de ses yeux" des journalistes accepter des pots-de-vin

OTTAWA (PC) — Des reporters de journaux et de télévision membres de la Galerie de la presse acceptent des pots-de-vin pour publier et diffuser des nouvelles sur des hommes politiques. C'est ce qu'a déclaré, hier, aux Communes le leader du Crédit social, M. Réal Caouette.

D'après lui, des reporters de Radio-Canada en particulier "doivent être sou-



Réal Caouette: "Je l'ai vu de mes propres yeux..."

Le fédéral est à préparer une politique démographique globale

par Gil Courtemanche

Le Canada sous le leadership du gouvernement fédéral s'apprête à se donner une politique démographique globale qui tiendra compte non seulement du volume de la population, mais de "sa répartition géographique, de son âge, de sa texture linguistique, éducationnelle et professionnelle ainsi que d'autres questions connexes."

C'est ce qu'a laissé entendre hier à Montréal, le ministre de Main-d'oeuvre et de l'Immigration, M. Robert Andras qui doit déposer d'ici quelques semaines au plus tard son Livre vert sur l'immigration.

Le ministre qui s'adressait au Club Rotary au Reine Elisabeth, a rappelé que "dans quelques dix ans, l'immigration sera peut-être la seule source réelle de croissance démographique... et que la répartition de la population canadienne à travers notre territoire pourrait bien jouer pour nous un rôle aussi important que celui du total des personnes qui forment la mosaïque canadienne". Puisque les grandes villes comme Toronto, Vancouver et Montréal qui reçoivent traditionnellement 50% des immigrants, sont maintenant aux prises "avec des problèmes de croissance", elles désirent mieux contrôler le rythme de leur expansion future. Il faudra aussi

ne pas oublier dans l'élaboration des politiques futures que "plusieurs régions du Canada assistent avec inquiétude à l'érosion de leur population... au moment où leur expansion sociale et économique requiert les concours de travailleurs spécialisés pour assurer le succès de certains programmes vitaux".

C'est donc dans ce contexte et avec une approche beaucoup plus globale qu'on aurait pu le croire, que le ministre présentera son Livre vert sur l'immigration et la démographie et que par la suite, il établira "en collaboration avec les gouvernements provinciaux et municipaux" des objectifs démographiques.

Le ministre a tenu à rappeler que le Livre vert, conformément à la tradition parlementaire, ne reflète pas la politique du gouvernement, mais constituera plutôt un outil de travail qui servira à stimuler la discussion et à multiplier les hypothèses de travail.

M. Andras s'est employé à expliquer pourquoi le gouvernement canadien avait décidé en 1972 de modifier sa réglementation afin de mettre fin à l'impression qu'on avait dans le monde que la frontière canadienne était "grande ouverte". "Nous étions aux prises, a-t-il dit, avec le plus vaste mouvement d'auto-immigration de notre histoire et nous étions menacés

d'en perdre le contrôle." D'après le ministre, la nouvelle réglementation conserve les caractéristiques fondamentales de non discrimination, de préoccupations humanitaires et de correspondance avec le marché du travail, caractéristiques

qui ont toujours été à la base de la politique d'immigration canadienne. M. Andras a d'ailleurs ajouté qu'avec 200,000 immigrants reçus en 1974, le Canada venait de connaître une année qui se classait au deuxième rang depuis 1913.



DIRECTEUR GÉNÉRAL du SERVICE DE RÉADAPTATION SOCIALE INC.

L'ORGANISME: Centre de services aux délinquants adultes, à leur famille et à la communauté, financé par le ministère de la Justice du Québec et le ministère du Solliciteur général du Canada et desservant la région immédiate de Québec.

FONCTIONS: Sous l'autorité du conseil d'administration, planifie et dirige le programme d'activités de l'organisme tant sur le plan professionnel que sur le plan administratif.

EXIGENCES: Formation universitaire en sciences humaines et possédant de préférence une expérience dans le champ de la réhabilitation du délinquant adulte et en administration.

RÉMUNÉRATION: Selon les qualifications et l'expérience.

Les informations additionnelles sur le poste peuvent être obtenues du (directeur général actuel) — tél.: (418) 529-9441.

Les offres de services seront traitées confidentiellement.

Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leur curriculum vitae à: Président du conseil d'administration Service de réadaptation sociale inc. 50 rue St-Jean, porte 156 Québec G1R 1N5

avant le 18 décembre 1974, à 17:00 heures, en mentionnant sur l'enveloppe CONCOURS DU DIRECTEUR GÉNÉRAL.

CARRIÈRES

LE PAVILLON CHARLEROI-BOYER INC. à Montréal-Nord

Centre d'Accueil de Réadaptation pour enfants de 5 à 11 ans, épileptiques, débiles légers ou moyens, présentant des troubles d'intégration sociale.

POSTE: DIRECTEUR (TRICE) DE VIE DE GROUPE.

FONCTIONS:

—Releve du Directeur Général.
—Organise et dirige aux plans scientifique et matériel toutes les Unités de Vie (8) en accord avec les objectifs du Centre définis par le Conseil d'Administration.

EXIGENCES:

—Diplôme en Sciences Humaines au niveau d'une Maîtrise, avec expérience d'un minimum de deux ans au niveau de responsable en milieu institutionnel de rééducation.
—Age: Entre 30 et 45 ans, environ.

SALAIRE:

Selon les normes qui prévalent.

Prière de faire parvenir demande et curriculum vitae avant le 20 décembre 1974 à:

Directeur Général
Pavillon Charleroi-Boyer Inc.
4535 rue Charleroi
Montréal-Nord H1H 1T6

HÔTEL-DIEU DE SAINT-JÉRÔME
Département de psychiatrie

RECHERCHE

INFIRMIÈRE-CHEF

EXIGENCES:

—Membre de l'O.I.I.Q.
—Post-scolaire en psychiatrie
—Expérience en psychiatrie
—Leadership
—Expérience en administration

CONDITIONS SALARIALES:

Selon les normes du M.A.S.

Envoyer curriculum vitae pour le 16 décembre 1974 à:

Service du Personnel
Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme
290, rue Montigny
Saint-Jérôme
J7Z 5T3

GÉRANT DE BUREAU

Le syndicat des Postiers du Canada recherche une personne dont les responsabilités consisteront à établir pour le Syndicat, un système administratif efficace. Cette personne sera aussi responsable d'embaucher, de diriger et de négocier avec le personnel de bureau et se verra attribuer d'autres fonctions administratives.

Le salaire tiendra compte des compétences et de l'expérience.

Bénéfices sociaux avantageux.

Les candidats sont priés de faire parvenir, avant le 20 décembre 1974, les détails complets de leurs qualifications et expérience dans une enveloppe portant la mention "confidentielle" à:

Secrétaire trésorier national,
Syndicat des Postiers du Canada,
280, rue Metcalfe
Ottawa, Ont.

Toutes les candidatures seront traitées de façon confidentielle.

Université du Québec à Montréal

VICE-RECTEUR À L'ADMINISTRATION ET AUX FINANCES

Fonctions:

—Releve directement du recteur
—Le vice-recteur à l'administration et aux finances est responsable devant le recteur de
—l'administration des finances
—du personnel non enseignant
—des terrains et bâtiments
—des équipements et des services auxiliaires
—des services d'aménagement, d'entretien et de sécurité
—des projets de construction et de réaménagement des édifices
—Il élabore les politiques et les procédures administratives de l'Université
—Il applique les politiques et les procédures administratives approuvées
—Il voit à la préparation des budgets de fonctionnement et d'investissement, des rapports financiers de l'Université et à l'établissement des mécanismes de contrôle

Exigences:

—Le candidat doit posséder:
a) une formation universitaire de 2e ou 3e cycle dans une discipline reliée aux responsabilités qui lui sont confiées
b) une expérience d'au moins cinq ans du milieu universitaire ou dans des domaines connexes
c) une bonne connaissance du processus budgétaire, des mécanismes de financement et de contrôle afférents
d) une connaissance des structures de l'Université du Québec

Traitement:

—Selon l'échelle de salaire des vice-recteurs adoptée par le Conseil d'Administration
—Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae doivent parvenir au Secrétaire général avant le 24 décembre 1974 à 11:30 heures, au bureau 7210 du Pavillon Louis Jolliet, 355 ouest, rue Ste-Catherine Montréal H3C 3P8

AVOCAT BILINGUE

Nous cherchons un jeune avocat bilingue et dynamique, ayant 2 à 5 ans d'expérience dans la pratique générale et commerciale.

S'il-vous-plait, s'adresser à:

Journal Le Jour
Case postale 142,
387 boul. Lebeau,
Ville Saint-Laurent.

AVOCAT

LE CENTRE COMMUNAUTAIRE JURIDIQUE DES LAURENTIDES

recherche

pour le bureau de Joliette, un avocat:

—ayant une expérience minimum de deux ans de pratique générale du droit.

Adressez sa candidature le plus tôt possible à:

Me Denis Charette
suite 210
Galerie des Laurentides
Ville Saint-Antoine, P.Q.



Hydro-Québec

Direction Embauchage
C.P. 6106
Montréal, Qué.

ANALYSTE, GESTION DES DONNÉES

(3 postes)

CONCOURS: I/Q-4-108-J-71

Fonctions

—Mettre sur pied des banques de données dans le cadre du développement de nos systèmes, axés sur la saisie des données à la source et la télécommunication.
—Les candidats choisis feront partie du groupe responsable de structurer ces banques de données sous IMS. Ce groupe a aussi comme fonctions d'élaborer et d'implanter les mécanismes et méthodes d'accès à l'information, impliquant le processus administratif (glossaire) et le processus technique (langages d'interrogation tels MARK IV, IQF).

Exigences

—Être familier avec l'équipement IBM/370.

—Maîtriser au moins deux des langages suivants:

Assembler (IBM/370)
Cobol
Fortran
PL/I

—Avoir participé au design de systèmes complexes.
—Connaître les techniques de contrôle des systèmes.
—Posséder un diplôme universitaire ou un D.E.C. et au moins deux (2) ans d'expérience en Informatique, une grande expérience pourrait compenser l'absence de diplôme.
—La connaissance d'un logiciel comme IMS, Total etc. serait un atout important.

Lieu de travail: Montréal

INGÉNIEUR, GÉNIE CIVIL

CONCOURS: A/G-4-151-J-71

Fonctions:

—Pour les barrages, prises d'eau, centrales déversoirs, évacuateurs, bâtiments divers, ponts, postes de pompage, mur de soutènement, etc., exécuter ou participer à la conception, préparer ou vérifier les plans et aider au contrôle de leur réalisation.

Exigences:

—Détenir un diplôme en génie civil et être membre de l'Ordre des Ingénieurs du Québec (O.I.Q.).
—Avoir un minimum de trois (3) ans d'expérience récente dans la conception des structures lourdes (pont, bâtiment industriel, etc.).
—Une connaissance suffisante des ordinateurs est requise pour ce poste.
—Parler et écrire correctement le français et connaître l'anglais.

Lieu de travail: Montréal

INGÉNIEUR

CONCOURS: F/G-4-064-J-71

Fonctions:

—Participer en tant que spécialiste en recherche opérationnelle aux études de choix des nouveaux équipements de production requis pour satisfaire l'accroissement de la demande d'électricité.
—conception et évaluation de programmes d'équipement de production
—rentabilité des achats et ventes d'électricité.
—Concevoir, modifier ou utiliser des modèles décisionnels basés sur les techniques de la recherche opérationnelle (Programmation linéaire mixte).
—Agir comme conseiller auprès d'ingénieurs qui utilisent de tels modèles.

Exigences:

—Détenir une maîtrise en recherche opérationnelle ou l'équivalent et être membre de l'Ordre des Ingénieurs du Québec (O.I.Q.).
—Avoir une connaissance de base des méthodes d'analyse économique et financière.
—Si possible, posséder une expérience pertinente.

Lieu de travail: Montréal

N.B. Les candidats intéressés sont priés de nous faire parvenir leur curriculum vitae, le plus complet possible, avant le 20 décembre 1974, en mentionnant le numéro du concours sur l'enveloppe.

le monde

Mgr Capucci, Georges Habache...

Le dilemme des Chrétiens Palestiniens

par J.P. Bergiers (collaboration spéciale)

JÉRUSALEM — Au début du mois d'août 1974, l'Archevêque catholique Mgr Capucci était arrêté pour trafic d'armes. On lui reproche d'avoir introduit en Israël à plusieurs reprises des explosifs en provenance du Liban. Ces explosifs auraient servi à des actes terroristes perpétrés en territoire israélien. Le procès vient de s'achever. Le verdict a été rendu. M. Capucci est condamné à douze ans de prison.

Le "cas" de Mgr Capucci, Arabe chrétien, dignitaire de l'Église, soulève le problème aigu des Chrétiens palestiniens, de leur position face aux conflits qui les enveloppent. On compte en Israël et dans les territoires s'étendant jusqu'au Jourdain environ 100.000 Arabes chrétiens. Chiffre assez réduit en soi mais qui cache l'importance culturelle, spirituelle et stratégique de cette communauté. Parmi ces Chrétiens, approximativement 50% sont Grecs orthodoxes et 50% catholiques — grecs et latins —. Les autres Églises recueillant un pourcentage négligeable de fidèles.

Parler des Chrétiens en Israël et dans la région c'est surtout parler d'une minorité. Minoritaires en tant qu'Arabes, minoritaires en tant que Chrétiens, ils se maintiennent difficilement en équilibre entre leurs compatriotes les Juifs et leurs frères arabes les Musulmans. Situation assez peu confortable, on le comprend aisément. Leur destin est de "crier avec les plus forts" et ce "privilège" peu propice à l'épanouissement est souligné par l'importance de l'exode des Chrétiens palestiniens qui émigrèrent et continuent d'émigrer surtout aux Amériques.

Rites grec et latin En y regardant de plus près et si on les dégage du contexte qui les rassemble, les diverses confessions soulèvent chacune des questions particulières. Au cours d'un entretien, l'Archevêque Vassilios, grec orthodoxe, me présenta sa position. Elle est basée sur le non-engagement: "Nous n'avons appelé ni les Jordaniens ni les Israéliens mais nous acceptons les situations telles qu'elles se présentent et dans la mesure où elles nous sont favorables."

Les Israéliens tout comme les Jordaniens nous accordent des privilèges et nous laissent dans une situation de statu quo. Nous en sommes satisfaits. À propos de cette Église à la hiérarchie très conservatrice, précisons que les autorités en place sont grecques, donc étrangères pour les Arabes. On peut se demander si elles ne représentent pas plutôt la présence grecque sur les lieux saints que leurs fidèles. De nombreux jeunes intellectuels orthodoxes contestent en tout cas cet état de fait. Au contraire les Grecs catholiques ont un clergé intégralement indigène c'est-à-dire arabe et ce jusqu'au Patriarche Maximos V qui siège à Damas. Rappelons que "grec" signifie "de rite grec" par opposition au "rite latin". Cette structure autochtone correspond dans la pratique quotidienne à une relation plus étroite et compréhensive entre "le pasteur et son troupeau". J'ai pu constater l'écoute attentive que Mgr Achkar, le remplaçant de Mgr Capucci, prête aux problèmes de tous ordres que soulèvent ses fidèles. Les "Latins" sont avec les Grecs orthodoxes les propriétaires fonciers des Chré-

tiens de la Vieille Jérusalem. Ces deux Églises sont non seulement gardiennes des lieux saints mais possèdent aussi de nombreuses habitations qu'elles louent à prix modique à leurs fidèles.

La question d'une hiérarchie locale se pose en des termes beaucoup moins aigus pour les Latins que pour les Orthodoxes. Le clergé est mixte. Une fois replacés dans leur contexte général, les différences entre les diverses confessions s'estompent par le fait qu'elles sont mises dans le même sac par les Juifs comme par les Musulmans.

Une minorité qui se cherche

Il est complexe de répondre à la question de savoir quelle est la position des Chrétiens de la région vis-à-vis des deux autres communautés. Minoritaires dans ces deux sociétés à fortes composantes religieuses, ne sont-ils condamnés — comme me l'affirme Mgr Achkar — qu'à accentuer le rythme de leur exode? Les positions individuelles sont très variées: de l'attitude résolument pro-israélienne de Mgr Raya (grec catholique) et des "Chrétiens de langue hébraïque" à l'attitude révoltée de Mgr Capucci et de Chrétiens comme Georges Habache (O.L.P.). Où situer la position des Chrétiens quant au dilemme qui les cerne? Les uns se vouent-ils à l'aliénation culturelle, les autres, comme certains l'affirment ici, jouent-ils le jeu — dont ils seraient les dupes — de l'Islam? Entre la non ingérence dans les affaires religieuses respectée par les Israéliens et les propositions d'un état laïc de l'O.L.P., vers quel pôle tendent les Arabes chrétiens?

Malgré une animosité persistante dans les couches populaires vis-à-vis des Chrétiens, généralement, les Musulmans au moins éduqués au niveau des études secondaires semblent perdre de leur sectarisme doctrinaire vis-à-vis de la communauté chrétienne. Les rumeurs circulant lors de la guerre de 1967 et prêtées aux Musulmans selon lesquelles "Quand on en aura fini avec le samedi (les Juifs), on en terminera avec le dimanche (les Chrétiens)" sont fondées mais doivent être créditées au compte des couches défavorisées et des armées arabes qui ne sont pas toujours des plus tolérantes. Mais cette attitude va à l'encontre du mouvement syrien, par exemple, ne stipule plus que l'Islam est la religion d'état mais bien celle du Chef de l'État. Les Chrétiens se rendent-ils compte de cette évolution?

En tous cas, ils se sentent indéniablement solidaires des Arabes dont ils sont d'ailleurs des représentants culturels émérites. Si leurs contacts soutenus avec l'Occident rendent en un certain sens leurs relations plus compréhensives avec les Juifs israéliens d'origine occidentale et la société israélienne en général, on peut cependant affirmer qu'à l'encontre des nombreux Juifs israéliens d'origine arabe qui valorisent exclusivement leur caractère judaïque, les Chrétiens valorisent indiscutablement leur composante arabe. En ce sens ils se sentent d'abord Arabes puis Chrétiens pour autant que ces deux caractères puissent se mesurer sur la même échelle.

Attentats contre les bureaux de l'OLP à Beyrouth

BEYROUTH (AFP) — Trois centres de la résistance palestinienne, dont le siège central de l'Organisation pour la libération de la Palestine (OLP), au Liban, ont été simultanément l'objet d'attentats à la roquette, hier matin, à Beyrouth. Un nombre considérable d'engins, 17 selon les renseignements recueillis sur place, ont été utilisés pour ces opérations. Les centres palestiniens à Beyrouth, dont le siège de l'OLP lui-même, ont été plusieurs fois visés par des attentats au cours des dernières années, mais jamais des moyens aussi importants n'avaient été mis en action. Selon les premières indications, les roquettes utilisées sont de fabrication américaine et de 60 mm de calibre. Ces attentats ont provoqué d'importants dégâts, mais n'ont fait qu'un blessé léger.

L'OLP a aussitôt

accusé Israël d'être responsable de ces attentats qui, selon un communiqué de l'agence palestinienne Wafa, sont une "réponse à l'intensification des opérations militaires en Israël".

Les trois attentats ont été commis simultanément et de la même manière à 09H30. (heure locale). Des roquettes dissimulées dans des caisses en bois placées sur des voitures en stationnement ont été mises à feu par des systèmes d'horlogeries.

Quatre roquettes ont frappé l'immeuble de l'OLP, situé dans un quartier animé de Beyrouth, quatre ont atteint le Centre de recherches et de publications de l'OLP, situé à l'ouest de la capitale, trois autres ont explosé dans un bureau administratif palestinien appartenant au Fatah et situé près du camp de Sabra. Des mesures de sé-

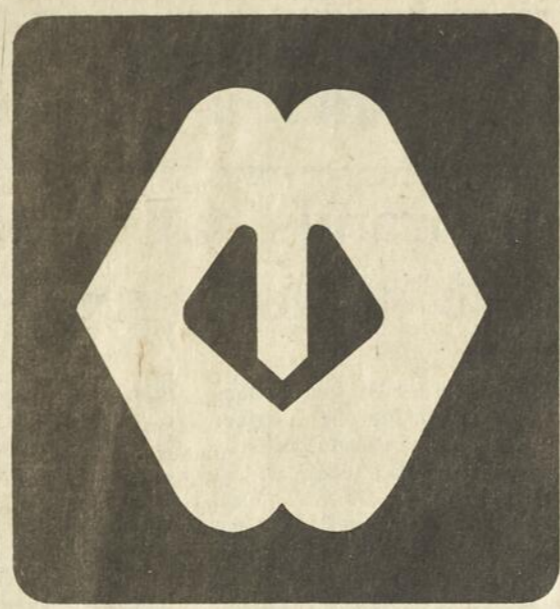
curité ont été aussitôt prises autour des objectifs atteints.

Des artificiers et des pompiers sont venus sur place. Quelques instants après les premières explosions, les services de sécurité ont découvert une autre voiture stationnée près du siège de l'OLP, avec sur le toit une autre caisse en bois orientée vers l'immeuble. Ce dernier a été aussitôt évacué, mais six roquettes ont à nouveau frappé le bâtiment avant que les artificiers n'aient eu le temps de désamorcer les engins. Un employé a été légèrement blessé dans l'immeuble.

Les 17 engins ont causé d'importants dégâts. Au premier étage de l'immeuble de l'OLP, une galerie de meubles a été endommagée par les premières explosions. Les six dernières roquettes ont pénétré dans un bureau de l'OLP, au deuxième étage.



Policiers libanais et palestiniens examinant les dégâts: "L'OLP a aussitôt accusé Israël d'être responsable de ces attentats..."

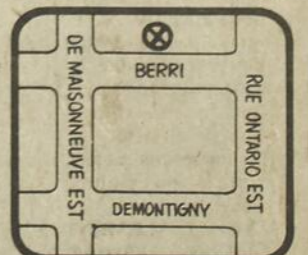


LES AMOUREUX VENTE D'UN MILLION de DOLLARS

AU PALAIS DU COMMERCE, 1650 RUE BERRI, STATION DE MÉTRO BERRI-de-MONTIGNY. À PARTIR DU MERCREDI 11 DÉCEMBRE '74 DE 9 h. À 21 h.



OCCASION EXCEPTIONNELLE, VÊTEMENTS DERNIER CRI DE QUALITÉ POUR GARÇONS & FILLES.



CHARGEX / MASTER CHARGE

éditorial Prêts-bourses: petit programme, grands ennuis

L'administration du programme des prêts et des bourses aux étudiants de niveau collégial et universitaire représente pour le ministère de l'Éducation du Québec trois dixièmes de un pour cent (0,3%) de son budget total, soit pour l'année scolaire 1974-75, vingt-six millions (26) en prêts et un montant égal en bourses. Les crédits votés par l'Assemblée nationale au titre des dépenses de l'Éducation sont de \$1,700,000,000.

Cette goutte d'eau dans l'océan des dépenses du MEQ défraye depuis quelques semaines les manchettes de l'actualité. Furieux, et à bon droit ce nous semble, des inadmissibles retards dans l'émission des prêts et des bourses, les étudiants des Cegeps et des universités poursuivent une série de débrayages dans les institutions d'enseignement afin d'amener le Ministère à plus de rigueur et d'efficacité dans l'administration d'un programme aux proportions certes infinitésimales aux yeux des aimables technocrates préposés à la gestion des affaires publiques, mais qui n'en touche pas moins cinquante-trois (53,000) mille étudiants québécois.

Les petites choses alimentent souvent les plus grands ennuis. Sous ce rapport, le régime québécois des prêts et des bourses aux étudiants est d'une complexité à faire rêver les spécialistes de la nouvelle science fourre-tout de l'informatique et des ordinateurs. Le système est à ce point parfait qu'il fonctionne à peu près toujours mal. Le formulaire de demandes de prêts-bourses à être rempli par l'étudiant comporte quatre-vingt-dix-sept (97) éléments de questions, d'où un premier risque d'erreurs par l'étudiant lui-même. Les fonctionnaires préposés au traitement des données ont leur part de faiblesses, il arrive que l'ordinateur tombe en panne — mais oui! — ou que la programmation est imparfaite, bref, toute une série de facteurs viennent gripper une machine en théorie efficace mais en pratique soumise plus souvent qu'à son tour aux imperfections humaines.

Au bout de la ligne, l'étudiant attend. Une semaine, deux semaines, un mois, deux mois, trois mois, et il ne voit rien venir. Pas tous, mais une bonne proportion d'entre eux. Ceux-là que le

ministre de l'Éducation, François Cloutier, qualifie à la télévision de "citoyens les plus choyés de notre société". L'argument est facile, démagogique et mensonger. S'il est vrai que bon nombre d'étudiants de Montréal roulent carrosse doré et crèchent au budget de l'État, se souciant comme de leur première chemise des notions de justice sociale et se comportant comme des individualistes forcenés, le plus grand nombre est aux prises avec des problèmes aigus de subsistance. Laisser croire, comme l'insinue le ministre de l'Éducation que tous les étudiants du Québec vivent dans l'abondance, est d'une grossièreté indécente. Le Québec, que je sache, n'est pas une patrie de millionnaires. Pour un gosse de riche, il y a mille enfants de travailleurs et de citoyens de conditions modestes qui n'ont pas les moyens d'attendre les retards du ministère de l'Éducation.

Je sais qu'il y a beaucoup de facilité et peu de risques, dans le cas présent, à prendre la défense des étudiants contre une administration hautaine et par surcroît inefficace. Pourtant, ceux qui y voient un calcul politique se trompent. Des signes nous permettent de croire que la génération actuelle d'étudiants québécois est la plus dépolitisée, la moins sensible aux combats que mènent leurs aînés pour une certaine idée du Québec et de sa société future. Cela n'enlève rien au mérite de la question.

Le régime des prêts-bourses, personne n'en disconvient, a besoin d'une réforme en profondeur. Le dire est déjà un constat d'échec pour le gouvernement qui aurait dû s'employer bien avant à le modifier. À ce jour, les améliorations proposées tant du côté gouvernemental que du côté étudiant, procèdent d'approches sectorielles du problème. La proposition des étudiants, par exemple, de faire disparaître le critère de la fortune des parents équivaudrait à un prélèvement de soixante-dix millions (70) de dollars sur le trésor public. Assurer l'indépendance de l'étudiant, c'est-à-dire ne plus tenir compte dès l'âge de dix-huit ans du fait qu'il est ou non à charge de ses parents, représente deux cent soixante (260)

millions de dollars tandis que le salaire minimum garanti, compte tenu des normes actuelles, irait chercher dans les six cent quarante (640) millions de dollars.

L'importance de ces chiffres tend à exclure a priori, le principe de l'universalité du régime, quelles que soient les conditions de fortune des bénéficiaires. Par ailleurs, dans le cas des régimes de sécurité sur la vieillesse, de l'assurance-hospitalisation et de l'assurance-santé, des allocations familiales, le législateur a opté pour le principe de l'universalité par opposition à celui de la sélectivité qui tient compte des besoins et des ressources de chaque citoyen. Dans les grands programmes de sécurité sociale, plutôt que de s'en remettre à des contrôles tatillons et coûteux, l'État assure les mêmes services au même coût, pour tout le monde. Quitte à rejoindre le citoyen plus fortuné par le biais de la fiscalité, autrement dit par l'impôt progressif sur le revenu.

Si le principe de l'universalité est bon pour l'administration de programmes qui impliquent des déboursés de plusieurs millions de dollars, pourquoi n'est-il pas valable dans le cas des prêts et des bourses aux étudiants? Les hauts fonctionnaires du ministère de l'Éducation admettent que l'application du régime actuel des prêts-bourses est tout aussi difficile et complexe que l'application de la loi sur l'impôt. Pour un programme qui représente, répétons-le, trois dixièmes de un pour cent du seul budget du ministère de l'Éducation, c'est un peu beaucoup.

M. Bourassa, qui se vante d'avoir accompli la réforme administrative de l'État québécois, devrait jeter un coup d'oeil de ce côté. Et laisser M. François Cloutier à ses généralisations abusives et outrancières qui n'ont pour seul résultat dans un débat complexe et passionné que de mettre tout le monde en beau m...

Yves Michaud

Pauvre Claude Lavergne!

Notre confrère Claude Lavergne du *Dimanche-Matin* médite présentement sur l'ingratitude humaine. Débordant délibérément de son rôle de journaliste, M. Lavergne s'est épuisé les méninges depuis quelques semaines à rescaper l'agonisante crédibilité du gouvernement canadien et à décrire la déportation des Haïtiens en termes presque chaleureux. Mais voilà que le ministre Robert Andras refuse cette aide inespérée et donne à M. Lavergne l'allure d'un naïf et d'un imbécile.

M. Lavergne joue, depuis le début de cette pénible affaire de déportation, un rôle trouble. Aussi sophiste que le ministre Jean Bienvenue, mais avec de moins bonnes raisons de l'être, M. Lavergne a vaillamment défendu, par écrit et électroniquement, la thèse inhumaine du gouvernement fédéral. Il a interprété de façon chaleureuse la moindre décision canadienne en faveur d'un immigrant haïtien. Il a extrait des statistiques du tribunal d'appel de quoi féliciter les honorables juges, les savants législateurs, les très humains ministres.

En agissant ainsi, M. Lavergne se conduisait, et c'est son droit, en journaliste respectueux des règles établies et des interprétations les plus officielles de ces mêmes règles. Il constatait, comme nous devrions tous le faire, que M. Andras dirige non pas le ministère de l'Immigration, mais le ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration. Plus logique que nous, M. Lavergne en déduisait que le Canada subordonnait délibérément l'immigration au bien-être de sa main-d'oeuvre. Il confiait donc à M. Andras la tâche de "fermer le robinet" dès que les immigrants devenaient trop nombreux ou dès que leur "qualité" devenait moins rentable.

Face aux dirigeants provinciaux, M. Lavergne manifestait la même déférence. Il ne sursautait donc pas en entendant le ministre Jean Bienvenue jouer les cartes les plus émotives jusque devant la très philanthropique Croix-Rouge: "Posons l'hypothèse suivante, disait M. Bienvenue le 4 décembre. Il y a une situation grave en Inde. Des milliers de gens meurent tous les jours. Compatissant, le Canada ouvre les portes de son vaste territoire à 20 millions d'Indiens. Avons-nous pour autant solutionné le problème indien? Ce chiffre de vingt millions correspond à peine à la croissance annuelle de la population en Inde.

À quoi bon poursuivre? Chez M. Andras, comme chez M. Bienvenue, l'hospitalité se paie.

Nous choisissons nos pauvres avec un utilitarisme que les pires dames patronnesses n'auraient pas osé afficher. Et M. Lavergne, comme il en a le droit, renchérit là-dessus.

Mais là où M. Lavergne en donne vraiment plus que le client n'en demande, c'est quand il prétend ajouter à ses fonctions de journaliste à l'auréole du diplomate. Qui, en effet, demandait à M. Lavergne de prendre langue avec Jean-Claude Duvalier? Qui le pria de demander au dictateur haïtien d'accueillir de façon formelle des enquêteurs canadiens? Personne. Si M. Lavergne a jugé bon de négocier ce genre d'accord avec M. Duvalier, c'est tout bonnement parce que le journaliste a voulu démontrer de très concrète façon que le régime haïtien entoure ses ressortissants de toutes les garanties du monde. On a d'ailleurs vu M. Lavergne faire vaniteusement état de cet accord devant les caméras de Télé-Métropole: les Haïtiens, selon lui, pouvaient bravement retourner chez eux, puisque, selon la promesse de Jean-Claude à Claude, des émissaires canadiens pourraient en tout temps vérifier comment Haïti traitait les rapatriés.

Il était dit que les prétentions de M. Lavergne mourraient criblées de démentis. D'une part, les Haïtiens menacés de déportation ont éloquentement souligné que des représentants étrangers, surtout quand ils prétendent ne pas vouloir prononcer jugement sur les situations politiques en Haïti, ne constitueront jamais une garantie suffisante. D'autre part, le ministre Robert Andras, fermant les yeux sur l'aide inattendue que M. Lavergne avait jusque-là apportée au gouvernement canadien, s'est chargé de crever la baudruche: quelle que soit la crédibilité des émissaires canadiens, le gouvernement du Canada n'en enverra pas en terre haïtienne.

La leçon est donc clairement signifiée à M. Lavergne: s'il entend jouer encore les diplomates, il encourt les risques d'ingratitude et de désaveu auxquels consentent les acteurs des "missions impossibles". Comme journaliste, il aurait eu droit au respect que méritent ceux qui s'efforcent de renseigner le public; devenu le Machiavel-dépauvre, il mérite autant que Jean-Claude Duvalier et le ministre Andras la réprobation populaire. Pire encore, il n'a même pas le "merci" de M. Andras.

Laurent Laplante

vous avez la parole

Les Grands ballets canadiens image de notre réalité culturelle?

Le gouvernement fédéral dans sa politique multiculturelle, "strikes again". Avez-vous entendu parler du ballet construit sur la musique de Gilles Vigneault "Tam ti Delam" qui est supposé représenter notre culture par l'art du ballet?

On vous transporte aux temps de nos ancêtres qui d'après eux chantaient avec un accent anglais des gigue de la "french culture". Ah! si ma grand-mère voyait comment on la représentait, elle se serait fait enterrer en Grande-Bretagne. Imaginez-vous qu'elle est représentée par la plus jolie petite danseuse japonaise toute habillée de blanc, accourée du plus magni-

fique "tutu" de dentelle et coiffée d'un beau petit chapeau de dentelle blanc. J'essayais de transposer ce costume sur le dos de ma grand-mère quand elle était à cultiver les patates dans le champ, mais y'avait un p'tit quelque chose qui clochait. Le tout était agrémenté d'un genre de marche militaire britannique qu'on appelait une chanson du père Vigneault. Entre parenthèses Vigneault était présent pour aider les ballerines à bien comprendre quelques thèmes de ces chansons: malheureusement il n'était sans doute pas présent à toutes les répétitions, car il y avait de nettes coupures entre les chorégraphies.

De sorte qu'on retrouvait à un moment donné une danse écossaise qu'on essayait de faire passer pour une jig, et une danse russe que je ne réussis pas encore à situer.

Vous ne serez pas surpris de savoir que le "hockey" tenait aussi sa place, car à de brefs moments un énergumène se promenait d'un côté à l'autre de la scène avec un gouret dans les mains, tout le monde riait dans la salle et je dois avouer qu'il y avait matière à rire de même qu'à pleurer.

C'est après la représentation que j'ai vraiment compris mon identité de "french canadian" et de "quebequer". Maintenant tout s'éclaircit, ma grand-mère était une personne frivole qui aimait la dentelle blanche et moi et bien demain je m'achète un baton de "hockey" pour me promener dans les rues.

Robert Châtelain
Ottawa

Empêcher la création de ghettos de pauvres

M. Drapeau avait débuté sa campagne électorale avec la question du logement. Après avoir bien ri de tout ce qu'il a dit et promis avant de s'être fait élire à nouveau, nous voudrions dire ici comment nous percevons le tout.

Nous ne croyons absolument pas qu'un M. le Maire aidera de quelque façon que ce soit la cause de l'habitation urbaine en terme de nombre, de qualité et d'utilité des logements et de survie sociale, économique et culturelle des quartiers habités par les travailleurs de Montréal. Jamais les travailleurs n'ont été consultés avant l'élaboration d'un quelconque projet, jamais surtout ils n'y ont participé... Et on les a constamment bafoués.

À la Petite Bourgogne, on leur montra le projet en novembre 1966, le mois suivant on leur envoya un "avis d'expropriation" et six mois plus tard c'est l'"avis d'éviction" (7 juin '67). Les citoyens n'eurent pas la possibilité de penser à réagir... En plein Expo '67 ce fut l'exode vers des logements temporaires la plupart insalubres. Prenant par la suite leurs affaires en main, les citoyens proposent en septembre '68 une échelle des loyers pour les nouvelles habitations. Faute de pouvoir présenter mieux, Montréal accepte l'essentiel du projet, amendé sous plusieurs angles M. Saulnier aide même le groupe à faire accepter l'échelle par Québec (28 mars '69). Mais ce n'est que diversion pour désamorcer le mouvement dirigé par le comité de l'"association des anciens résidents des Ilots St-Martin". En '71 Québec institua sa propre échelle qui permet, en fait, la création de "ghettos de pauvres". Ce que les citoyens du comité avaient prévenu et empêché dans leur échelle des loyers. Eux désiraient garder leur quartier socialement en vie! C'est un exemple... En voici d'autres.

À la Pointe St-Charles (la Pointe) on s'est plaint de l'étroitesse des cuisines et de l'absence de balcons dans les H.L.M. "Coleraine St-Gabriel". Un fonctionnaire municipal répond: "On ne pensait pas que c'était si important pour les gens..." Dans les projets actuellement en construction, "Wellington-Centre" et "Chateauguay", les cuisines n'ont toujours pas changé... C'est ça la planification par le haut.

M. le Maire jase soudainement de restauration. Pourtant, il a été loin d'empêcher la démolition des logements où règnent actuellement Radio-Canada et l'autoroute "est-ouest". Tout un quartier en miettes... Prenons le cas de l'affaire St-Aubin à la Pointe où il a fallu près de trois ans (68 à 71) à un groupe de locataires pour

forcer la Ville à obliger le propriétaire de l'immeuble de 20 logements qu'ils habitaient à suivre les normes du "Code du Logement" (salubrité...). Les gros propriétaires sont intéressés aux profits et non aux dépenses et traçasseries de la restauration même si elle est subventionnée.

M. le Maire entend encourager l'entreprise privée? Le projet Concordia dans "Milton-Park": 225 logements de travailleurs détruits et remplacés par de luxueux appartements dont le loyer de base sera de \$200, par mois... Et c'est la Ville elle-même qui exproprie... C'est effectivement très encourageant... Et l'aménagement du canal Lachine qui s'en vient et va lancer les spéculateurs les plus acharnés dans le Sud-Ouest et donc détruire à plus ou moins longue échéance les quartiers ouvriers environnants, à la porte du Centre-Ville... Devant tous ces faits, les travailleurs doivent s'organiser... et vite!

En secteur logement, nous devons privilégier certaines actions au détriment d'autres plus défensives et individualisées (sans tout laisser tomber... évidemment!). Chez nous, à la Pointe, nos priorités sont les luttes pour le respect de nos droits dans les futurs H.L.M. et contre la spéculation et les gros propriétaires assoiffés; mais aussi et surtout l'offensive précise par la formule des Coops de logements. Ce n'est pas "la" solution, c'est un moyen "choisi" parmi d'autres. Moyen qui, encadré d'une analyse et d'une réflexion serrées et constantes, ajoutées à l'apprentissage de la prise en charge et du contrôle de leur environnement immédiat, peut conduire ses membres à connaître clairement les formes d'exploitation du système économique actuel... Par conséquent former des militants prêts à le changer...

Acheter en groupe une ou plusieurs maisons encore bonnes, les rénover à ses goûts et besoins, régler la vie communautaire à partir de valeurs nouvelles basées sur la coopération et le collectivisme. C'est tout ça et encore plus... Des expériences ont déjà cours à la Pointe: Loge-people, le Centre de dépannage de l'Age d'Or. Elles sont à retenir et à étudier pour les futurs groupes et nouveaux en marche actuellement... C'est la voie que nous prenons... actuellement.

M. le Maire peut dire tout ce qu'il veut... Nous, on a autre chose à faire que de l'écouter.

La Maison du Quartier de Pointe St-Charles
par Jean-Claude Naud

Bourassa doit être félicité pour la loi 22

Profitant au maximum du privilège d'être membre du seul parti démocratique au Québec, et qui reconnaît le droit à la dissidence, je me permets d'opter clairement et entièrement en faveur du bill 22.

En effet, les libéraux ne doivent absolument pas faire du français la seule langue officielle au Québec. Je ne voudrais pas non plus qu'ils la définissent comme langue de travail partout chez nous. Ils ne doivent pas non plus imposer le français à tous les immigrants. Ni défendre l'affichage anglais ou bilingue, pour le remplacer par de la publicité française. M. Bourassa ne doit surtout pas défer le pouvoir Anglo-canadien. C'est le Parti québécois qui doit le faire après l'indépendance. Si, le 31 juillet, toute la question linguistique avait été réglée pour toujours en faveur des francophones, le P.Q. aurait perdu une manche et au-delà des 1/3 des 300 membres. Le parti (temporairement) au pouvoir ne doit pas être en mesure de récolter les fruits, de la création du seul état français d'Amérique. C'est au P.Q. de le faire.

Soyons donc heureux que le travail demeure encore à faire et souhaitons que d'autres hommes que ceux qui nous gouvernent le feront un jour avec ferveur.

Merci de tout coeur M. Bourassa, pour votre bill 22. Il nous servira de levier pour la prochaine campagne électorale. Je suis certain que si vous aviez vraiment sauvegardé notre souveraineté culturelle, le P.Q. aurait perdu la face.

Raymond Couture
Montréal

Hier matin, il neigeait un peu. J'ai croisé un anglophone sur le trottoir qui se couvrait la tête de son journal tout aussi Anglo; moi, le cachais mon JOUR sous mon manteau, de peur de le mouiller.



le fond des choses

La colère verte: un mode agricole de révolution?

par André Jacob

André JACOB, professeur à l'école de Service social de l'Université Laval, constate que les agriculteurs québécois ont perdu presque totalement le contrôle de leur économie. Il ne leur est guère permis de nourrir leur marché domestique, puisque l'Ouest considère déjà le Québec comme son fief. En outre, les intrants appartiennent désormais à de grands empires sur lesquels les agriculteurs québécois ont peu de prise. À quand un appui des autres groupes sociaux pour briser cet état?

Dimanche, 3 novembre, au moment même où de nombreux agriculteurs, manifestant sur différentes routes de la province, un dirigeant régional de l'UPA de la Mauricie discute sur les ondes de C.J.T.R. (Trois-Rivières) de la situation qui prévaut actuellement dans le monde rural. Pour lui, les agriculteurs sont d'abord des producteurs. Leur seule fonction dans la société est de produire. Ils sont, dit-il, comme les travailleurs dans les usines dont la fonction est de travailler à des tâches très précises. Dans le même souffle, il déclare solennellement que le marasme économique dans lequel sont embourbés les agriculteurs ne concerne pas les intermédiaires, qui eux ont pour fonction de transformer les produits et d'assurer la mise en marché. Tant que les bouchers et les laitiers et tous les autres font des profits raisonnables, ils sont pleinement justifiés et ils ont le droit de vivre. Dans cet ordre d'idée, il ne pouvait que faire le commentaire suivant: "les manifestations des agriculteurs, ce n'est pas nous de la U.P.A. qui les organisons, mais nous les appuyons parce qu'elles peuvent contribuer à sensibiliser la population aux problèmes des agriculteurs..." Un pas de plus et il aurait déclaré que l'UPA ne peut rien faire pour les cultivateurs et que l'UPA est d'accord pour que l'exploitation continue comme à l'heure actuelle.

Si chacun remplit son rôle dans la société, tout va bien! Si chaque berger garde ses moutons, les troupeaux sont bien gardés. Donc, les agriculteurs produisent, les intermédiaires vendent. Les agriculteurs se font voler et crévent de faim. Les intermédiaires exploitent et s'enrichissent. Yvon Dupuis n'aurait

pas dit mieux: "les enseignants enseignent, les étudiants étudient..." Et on peut continuer longtemps, et la logique se tient, mais on tourne en rond et on risque d'arriver à rien.

Quelques éléments d'analyse

Passons plutôt à une analyse plus sérieuse et plus radicale. Pierre Courteau intitulé un éditorial récent paru dans "La terre de chez nous": "Les manifestations agricoles marquent le déclenchement d'une lutte à finir". Courteau résume très clairement la situation en déclarant: "On veut bien discuter des méthodes de calcul des coûts de production, à savoir les frais de gestion, le travail familial, le salaire etc... mais les représentants des agriculteurs sont dans l'obligation de conclure qu'aucune entente de fond n'est possible dans le contexte actuel." Traduisant les sentiments qu'éprouvent les agriculteurs face à leur situation, il ajoute: "La tension est forte, l'enjeu est immense, et plus que jamais les producteurs devront se serrer les coudes et faire preuve de convictions à toute épreuve. Les manifestations peuvent servir de soupape à certains, mais on conviendra que, par-delà les séances de dévouement, l'ultime objectif demeure la sensibilisation du public et du pouvoir public en vue de la reconnaissance des coûts de production en agriculture. Elle constitue aussi un appui précieux aux dirigeants de l'U.P.A. qui défendent ces politiques depuis longtemps, mais sans résultat." L'enjeu de la lutte, il va sans dire, est énorme et les retombées difficilement mesurables. Il faut en être conscient et bien mesurer les conséquences. D'ores et déjà,

on peut et doit s'attendre à une épreuve de force, à une guerre d'usure, en somme, à une lutte à finir. La reconnaissance de l'agriculture, comme l'un des éléments les plus dynamiques et les mieux en mesure de régénérer une économie saine supposerait toutefois une nouvelle philosophie, ou mieux, une acceptation de changement du régime économique actuel. Or, à ce chapitre, il ne faut pas rêver en couleur, et le pouvoir en place ne peut que se cramponner instinctivement au statu quo. Cet immobilisme est de loin le plus rassurant, pour un gouvernement dont le pouvoir et le sort électoral dépendent en large mesure de ceux-là même qui ont tout à gagner des règles du jeu demeurent inchangées. "Ceux-là même ce sont les grandes compagnies de mise en marché et leurs volets, petits intermédiaires.

Si l'on discute avec les fermiers, l'on pourrait traduire l'analyse de la situation par les commentaires concis et clairs de l'un d'eux: "Nous sommes écoeurés de nous faire fournir par le ministère de l'agriculture et anciennement par nos dirigeants de l'UCC, (dont M. Toupin est issu), progrès, et qui nous ont engouffrés dans les situations dont nous ne pouvons plus sortir..." Au fond, si l'on analyse cette seule phrase, les cultivateurs crient leur désarroi, mais ils signifient aussi qu'ils sont déterminés à prendre la responsabilité et le contrôle de leur avenir. Si l'on remonte un peu en arrière, on constate que la période d'après-guerre a marqué la fin de l'économie d'auto-subsistance pour les agriculteurs. Dès les années '50, plusieurs coopératives de transformation (des produits laitiers en particulier) ont permis aux fermiers d'amorcer une prise en main du développement de l'agriculture. Parallèlement, on voyait des agriculteurs former de petites sociétés à deux, trois, quatre, cinq ou six afin de se donner un pouvoir d'achat valable pour acheter des machineries trop dispendieuses pour un seul.

Un cycle entraînant

Peu à peu, les agriculteurs sont donc entrés dans le cycle de l'industrialisation massive. Ce faisant, on les a amenés peu à peu à se spécialiser dans une production ou l'autre, par exemple, le lait, les légumes, le porc, les volailles, le bœuf etc... On leur a vendu l'idée qu'ils devaient à tout prix devenir de vrais industriels, et que chacun devait être responsable de son entreprise et développer des modes de gestion efficace, utiliser des machineries modernes etc... Ce faisant, on a cantonné les agriculteurs dans un individualisme "libéral", mais générateur de leur propre destruction. De fait, les différentes formules coopératives mises sur pied après la guerre, n'ont pu guère dépasser les années '60, car elles furent récupérées par les intermédiaires, qui eux se sont donnés comme fonction de transformer et de mettre des produits sur le marché. Les intermédiaires sont devenus ainsi les compétiteurs directs des agriculteurs. Avides de faire rapidement des profits sur le dos des agriculteurs, ils ont commencé à contrôler leur propre coût de production en intervenant directement sur les prix à payer aux agriculteurs. Ces intermédiaires fonctionnent selon les principes de la grande industrie, et de fait ce sont de grandes entreprises qui sont les plus gros intermédiaires. Au niveau des produits laitiers, les laiteries régionales et locales ont été récupérées par de grands empires comme la Coop de Granby, La Compagnie Borden, Sealtest, etc...; au niveau de la transformation de la viande, ce sont aussi de grandes industries qui donnent le ton: Canada Packers, Swift, etc... Souvent les boucheries locales ou régionales ne sont que des maillons de ces indéfinissables chaînes. Et aujourd'hui, les agriculteurs, que certains appellent les industriels de la production agricole, sont en compétition directe avec des gigantesques intermédiaires et ils crient leur désespoir car ils ne savent pas où précisément se situe leur petite industrie dans ce monde industriel libéral et anonyme. Ils constatent qu'ils sont devenus des bras qui font marcher le système. Les sueurs ne valent pas les profits des compagnies, et cela les écoeur.

Ce qu'ils ont durement appris et amèrement compris à travers le temps, c'est qu'ils ne contrôlent aucun des maillons importants de ce système de production, lequel s'est graduellement transformé en un système de pure exploitation des paysans parce que les intérêts qui y triomphent ne sont pas les leurs: ce sont des grandes entreprises quimonopolistiques qui ont réussi, avec le temps et la complicité du gouvernement, à contrôler presque entièrement toutes les étapes du processus et du circuit de la production agricole.

De plus, au plan économique, en entrant dans l'entreprise libre et dans la libre concurrence, libre mais individuelle, ils ont aussi perdu une partie du contrôle sur les intrants soit le coût de production entraîné par l'achat de machinerie, par l'achat de nourriture pour les animaux, par la transformation des bâtiments, par le coût de la main-d'oeuvre etc... Il est évident que la conjoncture actuelle n'est pas favorable aux producteurs, car il y a rareté des céréales et abondance de bœuf. Donc le jeu de l'offre et de la demande est débalancé. Pourtant cette explication reste incomplète et insatisfaisante.

Une situation de faiblesse

Il appert donc en somme que les agriculteurs ne peuvent affronter la libre concurrence parce qu'ils n'ont pas les moyens financiers pour faire face aux coûts de production étant donné qu'ils ne contrôlent pas la vente de leurs produits, ce que les économistes appellent les "extrants".

Selon la perspective de la libre entreprise, chaque fermier veut devenir plus fort que son voisin fermier. Chacun veut devenir "vedette". On n'a qu'à feuilleter la littérature agricole ou à écouter les émissions comme "la semaine verte" pour le constater. Par exemple, dans "Le Bulletin des agriculteurs" de septembre 1974, on présente le cultivateur de l'année. On accentue le principe que l'individu qui réussit seul dans le système est le plus fort. Et preuve à l'appui, on parachute des modèles de fermes américaines sur les ondes. Chaque semaine, les exemples des fermes du Wisconsin, U.S.A. viennent rappeler à nos cultivateurs qu'ils doivent devenir des vedettes de la production s'ils veulent entrer dans le système capitaliste, sinon ils deviendront du "cheap labor", de la main-d'oeuvre à bon marché au service des fermiers-vedettes et des grandes compagnies.

Le développement historique de leur situation a aussi entraîné, au plan politique, une dépendance auprès des gouvernements. En fait, les gouvernements depuis la période d'après-guerre ont laissé le jeu de la libre entreprise vaquer à ses occupations libérales, mais dévastatrices de toute la production agricole. On a

toujours assuré les cultivateurs du revenu minimum à l'aide de subventions, de subventions de toute sorte, ce que plusieurs fermiers appellent de "l'assistance sociale déguisée", et on a laissé croire ici qu'on était très soucieux du développement de l'agriculture, qu'on permettait aux cultivateurs de s'organiser pour mieux survivre dans la société industrielle. Ils ont obéi. Ils se sont "organisés" en s'endettant, et ils se sont faits organiser en perdant le contrôle de la mise en marché. Peu à peu ils ont senti que le fossé entre les citadins bénéficiant de salaires assurés et de bénéfices marginaux convenables s'élargissait. Ils constatent aussi qu'ils sont complètement isolés des pouvoirs politiques et économiques qui les contrôlent. C'est pour cette raison qu'ils réalisent aujourd'hui que les valeurs de la libre entreprise et le succès assuré qu'on a fait miroiter à leurs yeux ne sont que leurres car au fond ils se classent parmi les exploités.

Certains se disent même des défavorisés au même titre que les assistés sociaux, mais avec des dettes trop lourdes pour leurs épaules et des responsabilités qui ne concurrencent pas avec celles que prennent

pour eux les dirigeants des libres entreprises de transformation.

Les cultivateurs sont dans un "état de prix" déclaraient François Dagenais, économiste de l'UPA (Le Jour, 5 novembre 1974). Ils ne peuvent plus sortir des chaînes auxquelles ils sont attachés, à un bout les coûts de production, à l'autre les prix de vente de leurs produits.

François Dagenais a synthétisé la situation en deux phrases: "le fait que le Québec ait choisi de diversifier sa production n'a pas été sans causer des cauchemars chez les ministres de l'agriculture de l'Ouest, car pour eux le marché de Montréal pour le bœuf est un peu leur chasse-gardée. Ils ne voudraient surtout pas que les agriculteurs québécois nourrissent eux-mêmes le Québec" (Le Jour, 5 novembre 1974).

Il faut donc que les agriculteurs songent à leurs options politiques, et qu'ils regardent de plus près ce que le Parti québécois devrait leur offrir en terme de planification de l'agriculture. Les agriculteurs doivent considérer l'impact et les conséquences de leur vote qui parachuta au pouvoir un parti libéral qui les étouffe dans les systèmes économiques actuels.

Idéologies et contre-idéologies

2. De nouveaux concepts pour nous situer (suite)

par Jacques Poisson

Pour qui d'entre nous explore la nomenclature de l'anthropologie culturelle en quête de concepts qui puissent aider à définir la situation nationale, il est presque fatal qu'une asymétrie troublante se dégage peu à peu de la forêt des mots. La québécoisité prédispose évidemment à ce malaise.

Si le terme **acculturation** a pour pendant celui de **contre-acculturation**, **acculturation planifiée** n'a pas de vis-à-vis. Cette lacune est bien compréhensible, tout compte fait, puisque le phénomène acculturatif oppose généralement une civilisation close et bien structurée à une communauté linguistique en voie de déstructuration et ouverte à n'importe quels vents.

En l'occurrence, comment le gouvernement Bourassa pourrait-il planifier la contre-acculturation dans un Québec où la causalité interne est largement submergée par la causalité externe? Lui faire un crime d'avoir promulgué la loi 22 ne trahit-il pas une faible structuration idéologique, si, d'autre part, on se résigne allègrement à la modification de nos manières d'agir, de percevoir, de juger, de travailler, de penser et de parler par le contact permanent avec l'Amérique anglo-saxonne?

Le manque d'esprit de suite et de synthèse ne doit pas trop nous alarmer, car il tient vraisemblablement à la condition de peuple dominé dont nous entamons à peine la remise en cause.

Pour Lévi-Strauss, les "attitudes" se substituent aux "systèmes sociaux" lorsque le choc des civilisations a brisé les formes traditionnelles de solidarité; à l'extrême, la déstructuration ne laisse plus subsister que des individus marginaux, en dehors de toute institutionnalisation cohérente, avec leurs ressentiments, leurs anxiétés, leurs frustrations, leurs agressivités et leurs névroses (Traité de sociologie sous la direction de Georges Gurwitsch, tome 2, p. 319).

Nous n'en sommes pas là, bien sûr, et sachons que les propos de l'ethnologue français s'appliquent à un rapport de domination-subjugation entre une grande culture européenne et une culture "primitive".

Justement, la prédilection de l'ethnologie pour l'étude des peuples du Tiers-Monde nous pose une difficulté; les anthropologues québécois ne s'intéressent guère au processus d'acculturation jouant contre notre caractère français. D'ailleurs, même dans les autres disciplines qui pourraient éclairer le débat national, le rayonnement de nos universités est très faible d'une manière générale. Ce non-engagement, pour ainsi dire, ne serait-il pas lié à une idéologie acculturative?

De toute façon, le mimétisme ne nous sert aucunement sous ce rapport, puisque l'anthropologie culturelle américaine oriente ses recherches surtout vers l'Amérique latine, l'Océanie et l'Afrique. Combien de nos anthropologues, dans les circonstances, s'aviseront de "découvrir" le Québec?

Cette coupure entre l'enseignement supérieur et notre réalité quotidienne expliquerait jusqu'à un certain point que même la clientèle nationaliste du DEVOIR d'hier et du JOUR de maintenant soit peu sensibilisée aux faits de l'acculturation pédagogique (pourtant déjà analysés ailleurs) et de l'acculturation juridique (étudiés depuis un siècle en Europe).

Pour revenir à l'acculturation, au sens général, dans quelle catégorie se classe-t-elle en ce qui nous concerne, à supposer que nous acceptions les critères énumérés par Roger Bastide?

Est-elle libre et spontanée, comme il se devrait en pays libéral? Est-elle organisée au profit d'un groupe dominant?

Est-elle planifiée, à des fins expérimentales ou suivant des méthodes éprouvées?

Il est douteux qu'un seul Québécois de langue française puisse ou veuille nous fournir immédiatement la réponse. Il s'agit à la fois d'une question très complexe et d'un secteur de la vie québécoise gardé par les tabous du libéralisme anglo-saxon.

Et voilà qui nous ramène, comme par fatalité, au combat contre la loi 22. Disons tout de suite que, dans la perspective adoptée ici, il semble admirable d'un côté et déficient de l'autre. Un quotidien montréalais de langue anglaise a relevé que la plupart des ministres étaient des diplômés de grandes universités anglo-saxonnes. En d'autres termes, ils avaient quitté une province encore tout imprégnée d'une mentalité théocratique, rurale et pré-industrielle pour aller chercher un supplément de formation dans un pays de tradition protestante, détenant une hégémonie technologique incontestée et se qualifiant de post-industriel. Le choc de pareille transplantation a sûrement été très dur, ainsi que le reconnaissent dans l'intimité bon nombre de ceux qui l'ont subi. Comment alors faire abstraction de cette donnée historico-culturelle pour exiger d'un État provincial à notre image un régime linguistique cohérent? Cet illogisme n'est pas étranger, en certains cas, au trait national qui nous pousse au combat idéologique comme à un sport. Le goût du jeu chez nous se mêlerait trivialement à un sens aigu et douloureux de la solidarité nationale.

Ces considérations et les concepts sous-jacents jettent un nouvel éclairage sur le jousalisme, fait majeur de ces dernières années. Cette idéologie ne tend-elle pas à figer notre attitude vis-à-vis de la puissance acculturante à un moment bien précis de notre histoire: celui du choc entre une petite communauté provinciale archaïque et populaire et la grande civilisation voisine? Cela suppose le repliement systématique vers un seul niveau de langue, vers une mentalité folklorique.

Pour notre collectivité, les principaux inconvénients du jousalisme résident dans l'exaltation de l'inculture, dans la démobilité de la faculté critique, dans la primitivisation du langage, dans la dépréciation de nos origines françaises.

Cette nouvelle vague d'obscurantisme est on ne peut plus inopportune à une époque où nous aurions besoin d'un surcroît de lucidité et de moyens d'analyse pour concevoir un plan de contre-acculturation — que l'acculturation s'exerce contre nous soit libre, organisée ou planifiée.

Pierre Vadeboncoeur déplorait récemment que nous soyons dénués de sens stratégique. Il avait raison, mais réconfortons-nous en nous rappelant qu'une multitude de petits peuples, dont les Finlandais, les Tchèques et les Slovaques, ont connu des matins lumineux après des aurores de plomb, de désespérance et de trahison pour trente derniers.

La Nouvelle-France avait ses classes sociales, que diable! Et je n'ai que faire de la souveraineté culturelle des Bourassa passés et présents

par Roger Léger

Nous ne croyons pas mériter ni cet excès d'honneur ni cette indignité. Nous accepterions cependant (Bilodeau et moi) sans broncher l'honneur que vous nous faites "d'amorcer un débat large et fécond", et nous tenterons de parler brièvement et provisoirement à cette indignité des "raccourcis irritants" et "des simplifications indues" qui "déparent, selon vous l'ensemble de l'ouvrage" et que vous avez cru percevoir à la lecture de "Classes sociales et pouvoir politique au Québec" que nous avons commis récemment chez Leméac.

Mais avant de vous entretenir de nos simplifications, laissez-moi vous faire part de mon agacement dès la lecture du titre de votre trop élogieux article: "La Nouvelle-France obéissait-elle aux règles marxistes sans le savoir?" Faut-il être marxiste si l'on tente de décrire les classes sociales et le pouvoir politique dans une société, d'en reconnaître l'existence et leur imbrication, de déclarer enfin qu'il y a eu et qu'il y a, au Québec comme ailleurs, une classe bourgeoise qui dirigeait et qui dirige cette société dans le sens de ses intérêts? "On peut m'opposer sans doute des individus; je parle de classes, elles seules doivent occuper l'histoire". Qui parle ainsi? Marx? Que non pas! Mais Alexis de Tocqueville, et il écrivait cela dix ans avant Marx. Classes sociales, pouvoir politique, exploitation, domination ne sont pas des catégories exclusivement marxistes. On ne pourrait donc évoquer ces réalités sans être automatiquement embrigadé dans la religion marxiste? Je n'aime pas les étiquettes. Et je ne suis ni thuriféraire ni prête à cette églice même si j'y ai eu parfois de bien indicibles exases. Le millénarisme, très peu pour moi. Grand bien leur fasse à mes amis marxistes s'ils jouissent quelque peu à la lecture de cet ouvrage.

Quant aux simplifications indues dont nous nous serions rendus coupables et que vous reprochez à certaines de nos très brèves analyses de "Classes sociales et pouvoir politique au Québec, je ferai les remarques suivantes:

1.—La bonne volonté d'un homme comme Carleton était manifeste, et nous reproduisons justement dans notre livre sa lettre du 24 décembre 1767 au Secrétaire d'État du Gouvernement de Londres. Nous lui accordons plus que le bénéfice du doute. Nous croyons à son entière sincérité. Mais en cette affaire il ne s'agit pas de sentiments favorables ou défavorables d'un homme. Il s'agit de la situation globale d'un peuple vaincu. On pourra m'opposer sans doute des individus et leur bonne volonté, je parle de conquête, elle seule doit occuper toute l'histoire. Vae Victis! Ici comme ailleurs. On ne pouvait pas ne pas vouloir l'assimilation lente, progressive, inéluctable des Canadiens. Lisons plutôt John George Lambton, comte de Durham: "Je n'entretiens aucun doute au sujet du caractère national qui doit être donné au Bas-Canada; ce doit être celui de l'Empire britannique; celui de la majorité de la population de l'Amérique britannique, celui de la grande race qui doit, dans un laps de temps de courte durée, être prédominante sur tout le continent nord-américain.

"Sans opérer le changement ni trop rapidement ni trop rudement pour ne pas froisser les sentiments et ne pas sacrifier le bien-être de la génération actuelle, ce doit être désormais la première et ferme intention du Gouvernement Britannique d'établir une population anglaise avec les lois et la langue anglaise dans cette province et de ne confier son gouvernement qu'à une législature décidément anglaise.

"Quoi qu'il puisse arriver, que le gouvernement qui sera établi au-dessus d'eux soit britannique ou américain, ils ne peuvent entrevoir aucune espérance pour leur nationalité.

"La langue, les lois et le caractère du continent nord-américain sont anglais et toute autre race que la race anglaise (j'applique ce mot à tous ceux qui parlent la langue anglaise) y apparaîtrait dans un état d'infériorité.

"C'est pour les tirer de cette infériorité que je désire donner aux Canadiens notre caractère anglais."

Voilà comment parle tout Conquérant lucide et logique. Voilà les exigences de l'Empire. Voilà les nécessités de la Conquête.

Scématisation?

2.—"De la même manière, écrivez-vous, les auteurs schématisent peut-être à l'excès (je vous sais gré de n'en être pas totalement convaincu) lorsqu'ils décrivent la rapide déchéance de la bourgeoisie canadienne après la conquête. Encore là, poursuivez-vous, on parviendrait à un bilan plus nuancé si l'on intégrait à un tel survol les études de Fernand Ouellet. On y constaterait que les Canadiens furent, assez souvent, victimes de leurs propres penchants individualistes plutôt que victimes des vexations des conquérants." Voilà bien exprimée la grande incompréhension de l'histoire de tout peuple conquis, dominé, colonisé. Les luttes intestines chez tout peuple vaincu est un fait bien connu. On retourne contre soi une colère et une agressivité que l'on ne peut adresser au Conquérant tout puissant. Et bien entendu les conflits internes existent chez tous les peuples et à toutes les époques de leur histoire. C'est à tout jamais se rendre incapable de comprendre l'histoire d'un peuple vaincu, et donc de la corriger radicalement, à la racine, ce de mettre de l'avant, au premier plan de l'explication, cette donnée permanente d'un peuple défait: ses divisions, ses luttes intestines, ses solutions irréalistes, son incapacité d'avoir prise sur le réel efficacement: agriculturisme, foi, langue, langue gardienne de la foi, qui s'instruit s'enrichit, achat chez-nous, autonomie à la Duplessis, souveraineté culturelle à la Bourassa, inadaptations et messianismes de toutes sortes. Et lorsque d'aventure ces mêmes vaincus veulent changer radicalement leur situation, on présente leur projet et leur échec comme des signes évidents de leur immaturité politique et économique. Ouellet aurait intérêt à faire de l'histoire comparée des peuples conquis, dominés et colonisés et à sortir de son provincialisme. Il faudra, je pense, revenir sur tout cela et développer cette analyse, éclairer cette problématique qui semble échapper à Ouellet et

à d'autres. S'attarder sur les luttes intestines des Canadiens, leur mesquinerie, leur petitesse, leur manque de vision, c'est limiter indûment ses possibilités de compréhension, plus c'est se rendre incapable de toute explication juste et globale de la situation d'un peuple vaincu qui ne maîtrise plus les grands leviers du pouvoir politique ni les grands ressorts du développement économique.

Le nationalisme

3.—Quant aux reproches que vous nous faites sur "le raccourci le plus irritant concernant le nationalisme québécois", je pense qu'il y a une méprise totale de votre part sur ce que nous avons écrit. J'ai relu les paragraphes qui font état de ce point particulier de notre essai. Je ne comprends pas que vous n'ayez pas compris... Ce qu'il faut comprendre c'est que tout peuple conquis, dominé, colonisé en arrive nécessairement à cette conception étriquée de sa vie collective où la réalité linguistique, religieuse et culturelle est divorcée de la réalité globale. Dans une telle situation on ne poursuit plus des objectifs réalistes. On se réfugie dans le rêve messianique et l'illusion. La réalité est ainsi plus supportable;... nous ne sommes pas seulement une race civilisée, nous sommes des pionniers de la civilisation; nous ne sommes pas seulement un peuple religieux, nous sommes des messagers de l'idée religieuse; nous ne sommes pas seulement des fils soumis de l'Église, nous sommes, nous devons être du nombre de ses zéloteurs, de ses défenseurs et de ses apôtres.

"Notre mission est moins de manier les capitaux que de remuer des idées; elle consiste moins à allumer le feu des usines qu'à entretenir et à faire rayonner au loin le foyer lumineux de la religion et de la pensée." (Mgr L.A. Paquet, le 24 juin 1902, à Québec). Vous en souvient-il? J'ai entendu, il y a peu, des gauchistes pas si tant jeunes qui ne parlaient pas autrement lors d'une rencontre Cegep-industrie.

Le Colonisé ne peut que se bercer de rêves. Ce n'est que dans une situation normale, d'autonomie complète, qu'un peuple conquis peut mener à bien le combat pour sa langue et sa culture. Vous comme moi, nous n'avons que faire du nationalisme culturel, de la souveraineté culturelle de tous les Bourassa passés et présents. À leur façon, opposée mais également illusoire, Mgr Paquet et le Premier ministre-économiste (?) Bourassa-le-petit illustrent les contradictions dans lesquelles se débattent tous les colonisés qui ne parviennent pas à remonter à la racine du mal qui les rongent.

À ce moment précis de leur histoire, entre 1760 et 1850, je dis qu'il était inévitable que les Canadiens aient cette conception étriquée du nationalisme vidé de son humus économique et politique. Seuls les Patriotes ont eu une vision quelque peu juste de leur situation. C'était une bien étrange vie politique que celle qui était limitée à des questions de langue, de foi et plus tard de culture.

"Ma Patrie, la langue française!" s'exclamait justement Camus. Pour les Québécois, faut-il encore que cette langue imprègne tout un peuple et tout un territoire. Toute une économie et tout un État.

Les placements

Toronto

TORONTO (PC) — Il y a eu une reprise mardi à la Bourse de Toronto. Les industriels y ont enregistré leur meilleur gain depuis six semaines.

L'activité a été ordinaire. L'indice industriel obtient son plus grand succès depuis le 30 octobre. Il a monté de 1.31 et atteint 151.95.

La veille, il était tombé à son niveau le plus bas depuis juillet 1970.

Les pétroles de l'Ouest progressent grandement eux aussi. Ils ont monté de 5.35 et atteint 112.60. La veille, ils étaient tombés à leur plus bas niveau depuis huit ans.

L'indice de l'or monté de 7.77 et atteint 363.15 et l'indice des métaux de base, de .39 et atteint 56.98. L'indice des métaux de base reste à son plus bas niveau depuis 1963.

Le virement se situe à 2.22 millions d'actions d'une valeur totale de \$13.31 millions, contre 2.02 millions d'actions d'une valeur totale de \$9.75 millions lundi.

Cours transmis par la Presse Canadienne

Ventes Haut Bas Ferm Chang		Ventes Haut Bas Ferm Chang	
Abby Glen	200 205	207 212	+ 5
Abbitto	210 215	218 223	+ 7
Abitibi	215 220	228 233	+ 13
Abitibi	220 225	238 243	+ 18
Abitibi	225 230	248 253	+ 23
Abitibi	230 235	258 263	+ 28
Abitibi	235 240	268 273	+ 33
Abitibi	240 245	278 283	+ 38
Abitibi	245 250	288 293	+ 43
Abitibi	250 255	298 303	+ 48
Abitibi	255 260	308 313	+ 53
Abitibi	260 265	318 323	+ 58
Abitibi	265 270	328 333	+ 63
Abitibi	270 275	338 343	+ 68
Abitibi	275 280	348 353	+ 73
Abitibi	280 285	358 363	+ 78
Abitibi	285 290	368 373	+ 83
Abitibi	290 295	378 383	+ 88
Abitibi	295 300	388 393	+ 93
Abitibi	300 305	398 403	+ 98
Abitibi	305 310	408 413	+ 103
Abitibi	310 315	418 423	+ 108
Abitibi	315 320	428 433	+ 113
Abitibi	320 325	438 443	+ 118
Abitibi	325 330	448 453	+ 123
Abitibi	330 335	458 463	+ 128
Abitibi	335 340	468 473	+ 133
Abitibi	340 345	478 483	+ 138
Abitibi	345 350	488 493	+ 143
Abitibi	350 355	498 503	+ 148
Abitibi	355 360	508 513	+ 153
Abitibi	360 365	518 523	+ 158
Abitibi	365 370	528 533	+ 163
Abitibi	370 375	538 543	+ 168
Abitibi	375 380	548 553	+ 173
Abitibi	380 385	558 563	+ 178
Abitibi	385 390	568 573	+ 183
Abitibi	390 395	578 583	+ 188
Abitibi	395 400	588 593	+ 193
Abitibi	400 405	598 603	+ 198
Abitibi	405 410	608 613	+ 203
Abitibi	410 415	618 623	+ 208
Abitibi	415 420	628 633	+ 213
Abitibi	420 425	638 643	+ 218
Abitibi	425 430	648 653	+ 223
Abitibi	430 435	658 663	+ 228
Abitibi	435 440	668 673	+ 233
Abitibi	440 445	678 683	+ 238
Abitibi	445 450	688 693	+ 243
Abitibi	450 455	698 703	+ 248
Abitibi	455 460	708 713	+ 253
Abitibi	460 465	718 723	+ 258
Abitibi	465 470	728 733	+ 263
Abitibi	470 475	738 743	+ 268
Abitibi	475 480	748 753	+ 273
Abitibi	480 485	758 763	+ 278
Abitibi	485 490	768 773	+ 283
Abitibi	490 495	778 783	+ 288
Abitibi	495 500	788 793	+ 293
Abitibi	500 505	798 803	+ 298
Abitibi	505 510	808 813	+ 303
Abitibi	510 515	818 823	+ 308
Abitibi	515 520	828 833	+ 313
Abitibi	520 525	838 843	+ 318
Abitibi	525 530	848 853	+ 323
Abitibi	530 535	858 863	+ 328
Abitibi	535 540	868 873	+ 333
Abitibi	540 545	878 883	+ 338
Abitibi	545 550	888 893	+ 343
Abitibi	550 555	898 903	+ 348
Abitibi	555 560	908 913	+ 353
Abitibi	560 565	918 923	+ 358
Abitibi	565 570	928 933	+ 363
Abitibi	570 575	938 943	+ 368
Abitibi	575 580	948 953	+ 373
Abitibi	580 585	958 963	+ 378
Abitibi	585 590	968 973	+ 383
Abitibi	590 595	978 983	+ 388
Abitibi	595 600	988 993	+ 393
Abitibi	600 605	998 1003	+ 398
Abitibi	605 610	1008 1013	+ 403
Abitibi	610 615	1018 1023	+ 408
Abitibi	615 620	1028 1033	+ 413
Abitibi	620 625	1038 1043	+ 418
Abitibi	625 630	1048 1053	+ 423
Abitibi	630 635	1058 1063	+ 428
Abitibi	635 640	1068 1073	+ 433
Abitibi	640 645	1078 1083	+ 438
Abitibi	645 650	1088 1093	+ 443
Abitibi	650 655	1098 1103	+ 448
Abitibi	655 660	1108 1113	+ 453
Abitibi	660 665	1118 1123	+ 458
Abitibi	665 670	1128 1133	+ 463
Abitibi	670 675	1138 1143	+ 468
Abitibi	675 680	1148 1153	+ 473
Abitibi	680 685	1158 1163	+ 478
Abitibi	685 690	1168 1173	+ 483
Abitibi	690 695	1178 1183	+ 488
Abitibi	695 700	1188 1193	+ 493
Abitibi	700 705	1198 1203	+ 498
Abitibi	705 710	1208 1213	+ 503
Abitibi	710 715	1218 1223	+ 508
Abitibi	715 720	1228 1233	+ 513
Abitibi	720 725	1238 1243	+ 518
Abitibi	725 730	1248 1253	+ 523
Abitibi	730 735	1258 1263	+ 528
Abitibi	735 740	1268 1273	+ 533
Abitibi	740 745	1278 1283	+ 538
Abitibi	745 750	1288 1293	+ 543
Abitibi	750 755	1298 1303	+ 548
Abitibi	755 760	1308 1313	+ 553
Abitibi	760 765	1318 1323	+ 558
Abitibi	765 770	1328 1333	+ 563
Abitibi	770 775	1338 1343	+ 568
Abitibi	775 780	1348 1353	+ 573
Abitibi	780 785	1358 1363	+ 578
Abitibi	785 790	1368 1373	+ 583
Abitibi	790 795	1378 1383	+ 588
Abitibi	795 800	1388 1393	+ 593
Abitibi	800 805	1398 1403	+ 598
Abitibi	805 810	1408 1413	+ 603
Abitibi	810 815	1418 1423	+ 608
Abitibi	815 820	1428 1433	+ 613
Abitibi	820 825	1438 1443	+ 618
Abitibi	825 830	1448 1453	+ 623
Abitibi	830 835	1458 1463	+ 628
Abitibi	835 840	1468 1473	+ 633
Abitibi	840 845	1478 1483	+ 638
Abitibi	845 850	1488 1493	+ 643
Abitibi	850 855	1498 1503	+ 648
Abitibi	855 860	1508 1513	+ 653
Abitibi	860 865	1518 1523	+ 658
Abitibi	865 870	1528 1533	+ 663
Abitibi	870 875	1538 1543	+ 668
Abitibi	875 880	1548 1553	+ 673
Abitibi	880 885	1558 1563	+ 678
Abitibi	885 890	1568 1573	+ 683
Abitibi	890 895	1578 1583	+ 688
Abitibi	895 900	1588 1593	+ 693
Abitibi	900 905	1598 1603	+ 698
Abitibi	905 910	1608 1613	+ 703
Abitibi	910 915	1618 1623	+ 708
Abitibi	915 920	1628 1633	+ 713
Abitibi	920 925	1638 1643	+ 718
Abitibi	925 930	1648 1653	+ 723
Abitibi	930 935	1658 1663	+ 728
Abitibi	935 940	1668 1673	+ 733
Abitibi	940 945	1678 1683	+ 738
Abitibi	945 950	1688 1693	+ 743
Abitibi	950 955	1698 1703	+ 748
Abitibi	955 960	1708 1713	+ 753
Abitibi	960 965	1718 1723	+ 758
Abitibi	965 970	1728 1733	+ 763
Abitibi	970 975	1738 1743	+ 768
Abitibi	975 980	1748 1753	+ 773
Abitibi	980 985	1758 1763	+ 778
Abitibi	985 990	1768 1773	+ 783
Abitibi	990 995	1778 1783	+ 788
Abitibi	995 1000	1788 1793	+ 793
Abitibi	1000 1005	1798 1803	+ 798
Abitibi	1005 1010	1808 1813	+ 803
Abitibi	1010 1015	1818 1823	+ 808
Abitibi	1015 1020	1828 1833	+ 813
Abitibi	1020 1025	1838 1843	+ 818
Abitibi	1025 1030	1848 1853	+ 823
Abitibi	1030 1035	1858 1863	+ 828
Abitibi	1035 1040	1868 1873	+ 833
Abitibi	1040 1045	1878 1883	+ 838
Abitibi	1045 1050	1888 1893	+ 843
Abitibi	1050 1055	1898 1903	+ 848
Abitibi	1055 1060	1908 1913	+ 853
Abitibi	1060 1065	1918 1923	+ 858
Abitibi	1065 1070	1928 1933	+ 863
Abitibi	1070 1075	1938 1943	+ 868
Abitibi	1075 1080	1948 1953	+ 873
Abitibi	1080 1085	1958 1963	+ 878
Abitibi	1085 1090	1968 1973	+ 883
Abitibi	1090 1095	1978 1983	+ 888
Abitibi	1095 1100	1988 1993	+ 893
Abitibi	1100 1105	1998 2003	+ 898
Abitibi	1105 1110	2008 2013	+ 903
Abitibi	1110 1115	2018 2023	+ 908
Abitibi	1115 1120	2028 2033	+ 913
Abitibi	1120 1125	2038 2043	+ 918
Abitibi	1125 1130	2048 2053	+ 923
Abitibi	1130 1135	2058 2063	+ 928
Abitibi	1135 1140	2068 2073	+ 933
Abitibi	1140 1145	2078 2083	+ 938
Abitibi	1145 1150	2088 2093	+ 943
Abitibi	1150 1155	2098 2103	+ 948
Abitibi	1155 1160	2108 2113	+ 953
Abitibi	1160 1165	2118 2123	+ 958
Abitibi	1165 1170	2128 2133	+ 963
Abitibi	1170 1175	2138 2143	+ 968
Abitibi	1175 1180	2148 2153	+ 973
Abitibi	1180 1185	2158 2163	+ 978
Abitibi	1185 1190	2168 2173	+ 983
Abitibi	1190 1195	2178 2183	+ 988
Abitibi	1195 1200	2188 2193	+ 993
Abitibi	1200 1205	2198 2203	+ 998
Abitibi	1205 1210	2208 2213	+ 1003
Abitibi	1210 1215	2218 2223	+ 1008
Abitibi	1215 1220	2228 2233	+ 1013
Abitibi	1220 1225	2238 2243	+ 1018
Abitibi	1225 1230	2248 2253	+ 1023
Abitibi	1230 1235	2258 2263	+ 1028
Abitibi	1235 1240	2268 2273	+ 1033
Abitibi	1240 1245	2278 2283	+ 1038
Abitibi	1245 1250	2288 2293	+ 1043
Abitibi	1250 1255	2298 2303	+ 1048
Abitibi	1255 1260	2308 2313	+ 1053
Abitibi	1260 1265	2318 2323	+ 1058
Abitibi	1265 1270	2328 2333	+ 1063
Abitibi	1270 1275	2338 2343	+ 1068
Abitibi	1275 1280	2348 2353	+ 1073
Abitibi	1280 1285	2358 2363	+ 1078
Abitibi	1285 1290	2368 2373	+ 1083
Abitibi	1290 1295	2378 2383	+ 1088
Abitibi	1295 1300	2388 2393	+ 1093
Abitibi	1300 1305	2398 2403	+ 1098
Abitibi	1305 1310	2408 2413	+ 1103
Abitibi	1310 1315	2418 2423	+ 1108
Abitibi	1315 1320	2428 2433	+ 1113
Abitibi	1320 1325	2438 2443	+ 1118
Abitibi	1325 1330	2448 2453	+ 1123
Abitibi	1330 1335	2458 2463	+ 1128
Abitibi	1335 1340	2468 2473	+ 1133
Abitibi	1340 1345	2478 2483	+ 1138
Abitibi	1345 1350	2488 2493	+ 1143
Abitibi	1350 1355	2498 2503	+ 1148
Abitibi	1355 1360	2508 2513	+ 1153
Abitibi	1360 1365	2518 2523	+ 1158
Abitibi	1365 1370	2528 2533	+ 1163
Abitibi	1370 1375	2538 2543	+ 1168
Abitibi	1375 1380	2548 2553	+ 1173
Abitibi	1380 1385	2558 2563	+ 1178
Abitibi	1385 1390	2568 2573	+ 1183
Abitibi	1390 1395	2578 2583	+ 1188
Abitibi	1395 1400	2588 2593	+ 1193
Abitibi	1400 1405	2598 2603	+ 1198
Abitibi	1405 1410	2608 2613	+ 1203
Abitibi	1410 1415	2618 2623	+ 1208
Abitibi	1415 1420		

l'économie

Dans l'espoir que les prix se stabilisent

Le Québec n'interviendra pas dans la mise en marché du papier

par Pierre Sormany

Au gouvernement québécois, on envisage comme de plus en plus probable que l'escalade des prix du papier tire à sa fin.

Bien que la plupart des sociétés aient annoncé au cours des dernières semaines de nouvelles augmentations applicables au début de janvier (et qui porteraient le prix du papier journal canadien aux environs de \$265-275 la tonne), le ralentissement économique au Canada, et la récession marquée aux États-Unis, laissent entrevoir la possibilité que la demande de papier diminue considérablement.

M. Richard Lacasse, directeur de la division de

l'industrie du bois, des pâtes et des papiers, au ministère québécois de l'Industrie et du Commerce, affirme même que bon nombre de contrats seront sans doute livrés en-dessous du prix affiché, comme cela c'était d'ailleurs produit au début de la "récession" des années 1969-1970.

Contrôle des prix

Il ajoute d'ailleurs que c'est une politique régulière des sociétés papetières d'accorder à leurs clients réguliers des "escomptes" qui peuvent devenir parfois assez importants. Dans cette optique, une véritable surveillance des prix pratiqués dans cette industrie peut sembler difficile.

M. Lacasse a fourni cette précision lorsque LE JOUR l'interrogeait sur l'enquête promise par Robert Bourassa à quelques éditeurs québécois effrayés par la roue ascendante des prix, depuis près de deux ans (une hausse de plus de 50%). Quoique la division qu'il dirige est certes la mieux placée pour mener une telle enquête, M. Lacasse reconnaît qu'il n'a reçu jusqu'ici aucune demande en ce sens.

Au ministère des Richesses naturelles, ainsi qu'au ministère des Terres et Forêts, LE JOUR avait d'ailleurs reçu la même réponse. Enfin, même au cabinet du premier ministre, on n'est tombé-t-il, au courant d'aucune démarche en

vue d'établir une telle enquête, même sur une base restreinte. Il semble donc que le gouvernement québécois ait décidé de laisser les prix évoluer librement, en espérant que ceux-ci se stabilisent avant longtemps, probablement autour de "l'objectif avoué" des compagnies papetières: \$300 la tonne.

Quant à la possibilité d'imposer un double prix, tel que l'avait réclamé récemment M. Pierre Péladeau, qui se scandalisait du fait que les clients américains se faisaient "financer" leurs frais de transport par les compagnies, aux dépens des clients québécois, M. Lacasse affirme qu'il n'y a eu là-dessus aucune démar-

che, mais que la situation pourrait elle aussi se corriger bientôt. "Déjà la compagnie Bowater a annoncé ses prix pour le premier janvier... Il y aura une différence de \$26 entre le prix canadien et le prix à New York".

Compte tenu de la différence de valeur de 2% entre le dollar américain et le dollar canadien, une différence de \$26 sur un prix de \$300 (américains) équivaut en fait à une marge de \$20... Cela se rapproche effectivement des coûts réels de transport.

Régie du papier

Parmi les suggestions qui reviennent souvent dans la bouche des éditeurs québécois, on retrouve notamment celle qui pousse le Québec à se doter d'une régie du papier, sorte d'organisme qui contrôlerait efficacement les prix à tous les échelons, et pourrait même prendre en main la distribution du papier à l'intérieur de nos frontières, et peut-être même à l'exportation.

Déjà le ministre Drummond avait fait connaître ses réticences face à une telle régie, si elle ne visait qu'à engraisser les éditeurs (comme M. Péladeau) aux dépens des sociétés papetières.

Au ministère de l'Industrie et du Commerce, on ne semble guère réagir avec plus d'enthousiasme à "cette idée plutôt confuse" de M. Péladeau. Il y a quelques années toutefois, on avait envisagé la possibilité de créer une société de mise en marché, pour centraliser toutes les expéditions des diverses compagnies oeuvrant au Québec.

Mais à cette époque, la création de cet organisme n'aurait pas eu pour but de limiter les abus des compagnies papetières, mais au contraire de les protéger de la concurrence interne. Il faut se rappeler qu'en 1970 et 1971, plusieurs de ces compagnies présentaient des bilans extrêmement chancelants.

Depuis que la situation s'est améliorée (et comment!), les compagnies qui s'étaient faites les promotrices de cette mise en commun des marchés ont abandonné cette idée. Au ministère, M. Lacasse confirme toutefois que les études se sont poursuivies sur un autre aspect de ce projet: la centralisation des stocks et des livraisons.

Malheureusement, un rapport d'étude remis il y a dix jours à peine (et mené semble-t-il par une équipe de fonctionnaires fédéraux) semble établir qu'une telle centralisation, loin d'apporter des réductions de coûts, comme l'espéraient les industriels et les fonctionnaires québécois, risquerait d'impliquer des dépenses supplémentaires.

Il semble donc qu'il faudra renoncer aussi à cet aspect de l'ancien projet de 1970!

Le papier n'est pas responsable de la hausse du prix des livres

par Marie Vallée

Dramatiques pour les hebdomadaires, les hausses successives de diverses pâtes à papier ne semblent pas avoir eu d'effets aussi spectaculaires sur le prix des livres québécois. C'est l'impression générale qui se dégage d'une série de conversations avec des éditeurs et imprimeurs québécois.

En réalité, le papier ne représente au maximum que 10% du prix de détail d'un volume en librairie. C'est la main-d'oeuvre qui prend une grosse part du gâteau. La qualité qu'on exige du livre, au niveau de la composition typographique et de la correction par exemple, est responsable de cet état de chose.

Ainsi lorsque le papier grimpe de 10%, cela représente environ 1% du prix de vente. "Il n'y a donc pas à crier au meurtre", nous

confie M. Claude Choquette des Éditions du Jour. "Cependant, enchaîne-t-il nous avons dû travailler fort, depuis de nombreuses années, pour améliorer nos modes de productions, de façon à réduire nos coûts. Les livres québécois étaient devenus prohibitifs à cause des limites du marché local." Les perfectionnements technologiques réalisés en collaboration avec les imprimeurs ont donc permis d'absorber à mesure les hausses de coût du papier. Du moins, dans les cas de première édition.

Une exception Pour les éditions subséquentes, la situation se présente différemment. Certains frais n'ont pas à être répétés. C'est le cas de la composition typographique et de la correction. La soumission de l'imprimeur est donc généralement inférieure à celle de la première édition.

Mais au rythme où

les hausses du prix du papier se sont produites, il arrive qu'il coûte aussi cher, sinon plus, de réimprimer un livre que de l'édition pour la première fois. Cette pitule est difficile à avaler pour les éditeurs, qui se fient souvent sur les deuxième éditions pour se renflouer.

Selon M. Choquette, on essaie, dans une première édition à ne pas saler inutilement le prix d'un volume, pour permettre un écoulement plus rapide. Si une édition supplémentaire est nécessaire, elle permet d'arrondir les profits gardés délibérément au niveau le plus bas la première fois. Mais dans la conjoncture actuelle, les éditeurs sont parfois obligés de vendre plus cher une réimpression, et souvent sans augmenter leur profit. Mais ce n'est pas le grand nombre des livres québécois qui nécessitent une réimpression.

Répercussions littéraires

Les prix aux consommateurs ne sont donc pas influencés très fortement par le prix du papier, pris isolément. Mais les autres pressions inflationnistes touchent l'édition comme toute autre industrie.

Le directeur littéraire des Éditions du Jour, M. Raymond Vézina, a fait remarquer que le prix des livres a quand même grimpé depuis quelques années. Avant d'accepter un manuscrit, il doit évaluer le coût de production, bien sûr, mais aussi la capacité de payer du consommateur pour ce genre précis de littérature, de même que la masse de consommateurs auquel il s'adresse.

Il cite le cas d'un recueil de poésie de quatre cents pages qui lui a été soumis récemment. Le tirage maximum qui aurait pu être envisagé, c'est mille exemplaires. Il aurait fallu fixer le prix de détail entre 9 et 11 dollars. M. Vézina a donc cru nécessaire de refuser ce manuscrit en suggérant à l'auteur de fractionner son oeuvre s'il désire la voir publiée, et surtout la voir "vendue".

Cet exemple montre donc que les coûts de production élevés ont des répercussions certaines sur le choix des oeuvres publiées. M. Choquette précisait qu'en France et aux États-Unis on a décidé de faire face à l'inflation en réduisant systématiquement le nombre de titres publiés et en augmentant la publicité sur les titres parus de façon à augmenter la rentabilité ou du moins de maintenir la rentabilité de la maison d'édition.

Au Québec, aux Éditions du Jour du moins, on n'envisagerait pas cette solution, la publication littéraire n'ayant pas atteint le niveau de prolifération. Tout au plus écarte-t-on les projets par trop risqués.



Qu'est-ce que le BAC?

Une recherche scientifique réalisée par la firme Sorecom pour le compte du Bureau d'Assurance du Canada a démontré que le public connaît mal l'assurance et qu'il ignore presque complètement l'existence du BAC. Même les media seraient mal informés.

Le BAC a donc décidé de se faire connaître du public. C'est pour cela, qu'à partir du mois de janvier, la télévision aussi bien que les journaux vous apprendront que le Bureau d'Assurance du Canada a démontré que le public connaît mal l'assurance et qu'il ignore l'A.R.D., c'est-à-dire incendie accidents-riquéés divers.

Cette campagne de publicité, coiffée du titre "programme de communication pour 1975" a été présentée à la presse par le directeur du BAC pour le Québec, M. Charles Moreau, à droite sur notre photo, et par M. Pierre M. Chaput, directeur des relations publiques, à gauche sur la photo.

Consommation pétrolière aux ÉU Vers des restrictions "obligatoires"

WASHINGTON, (AFP) — Les mesures volontaires de conservation de l'énergie aux États-Unis ont été un échec et la Maison-Blanche s'achemine vers des mesures obligatoires qui seront annoncées au début de l'année prochaine.

Selon les dernières statistiques officielles, les États-Unis consommaient fin novembre plus de 18 mil-

lions de barils par jour, soit 5 pour cent de plus que l'année dernière à la même époque, alors que les premières restrictions consécutives à l'embargo arabe n'étaient pas encore entrées en vigueur.

Dans ces conditions il est impensable que l'administration Ford puisse atteindre l'objectif d'une réduction d'un million de ba-

riils par jour des importations américaines d'ici la fin de 1975, sans recourir maintenant à des mesures obligatoires.

Le président a déjà réuni le week-end dernier ses conseillers en énergie pour examiner la situation et une nouvelle réunion aura lieu le week-end prochain, dont seraient issues les mesures "obligatoires".

188,000 chômeurs au Québec

Le chômage reprend à la hausse

OTTAWA (D'après PC) — Le chômage touchait officiellement 493,000 personnes au Canada, en novembre dernier, soit 5.1% des 9,682,000 officiellement inscrits au rang de la main-d'oeuvre active (les chiffres ne comprennent pas les chômeurs qui ont cessé de chercher un emploi régulièrement).

Sur une base désaisonnalisée, cela correspond à une hausse du chômage à un niveau annuel de 5.5%, contre 5.4% en octobre, mais 5.8% en septembre dernier. Il s'agit donc d'une légère reprise à la hausse.

Les chiffres publiés hier par Statistiques Canada mettent en évidence une hausse du chômage au Nouveau-Brunswick, au Québec, en Ontario, au Manitoba et en Colombie-Britannique, alors qu'il baissait dans les autres provinces (sauf en Nouvelle-Écosse, où le pourcentage demeurait le même).

Selon les principaux groupes d'âge, le chômage a augmenté parmi les jeunes âgés de 14 à 24 ans et chez les femmes de 25 ans et plus. Mais on n'a constaté qu'un changement infime dans le groupe des hommes de 25 ans et plus.

Cependant, le niveau de l'emploi s'est amélioré pendant le même temps et 34,000 personnes de plus occupaient un

emploi, en novembre, pour hausser le niveau désaisonnalisé de l'emploi à 9,249,000 personnes (moyenne annuelle).

Au Québec

Au Québec, le nombre des chômeurs s'est chiffré par 188,000 pour un taux de chômage de 7.1 p.c. soit une augmentation de 0.2 p.c. par rapport à octobre. Il se situait toutefois à 7.4 p.c. en novembre 1973.

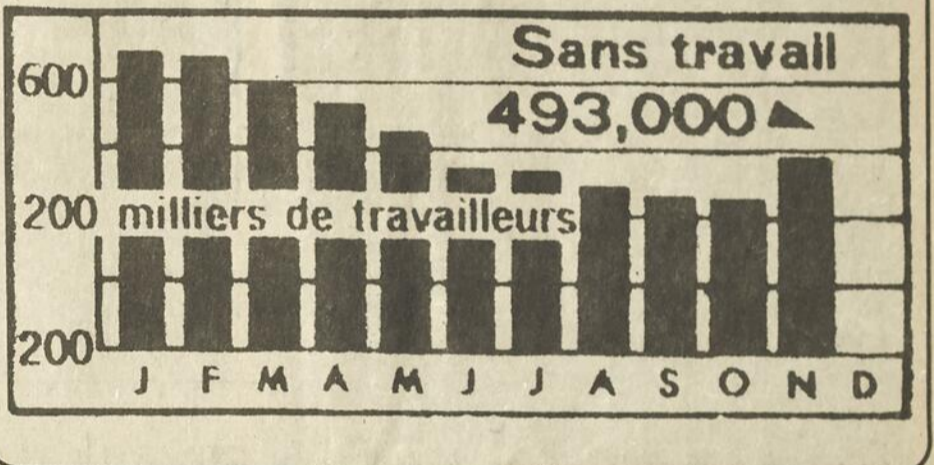
Au Nouveau-Brunswick, le taux de chômage désaisonnalisé est passé de 9 p.c. à 9.6 p.c. et le nombre des sans-travail a atteint 25,000.

C'est la province de Terre-Neuve qui demeure la plus durement touchée par le chômage. Le mois dernier, pas moins de 14.4 p.c. de sa population active, composée en bonne partie de pêcheurs, étaient à la recherche d'un emploi.

Le chômage a régressé dans les provinces suivantes: Terre-Neuve, de 0.6 p.c. à 0.1 p.c.; Nouvelle-Écosse de 0.1 p.c. à 0.2 p.c.; Saskatchewan de 0.2 p.c. et Alberta de 0.2 p.c. Outre le Québec, le taux de chômage a fait un léger bond en Ontario de 0.3 p.c., au Nouveau-Brunswick de 0.6 p.c., au Manitoba de 0.2 p.c. et en Colombie-Britannique de 0.2 p.c.

Chômage

Effectif ouvrier 9,682,000



Pour que Québec ne fasse pas concurrence aux villes du Bas Saint Laurent Québec dévoilera sous peu sa "politique portuaire"

Le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Guy Saint-Pierre, a révélé que le gouvernement Bourassa allait dévoiler sa politique portuaire avant la fin de la présente session.

"Par la voix même de son premier ministre, le gouvernement fera voir sa politique et ses priorités vis-à-vis l'avenir des ports du Bas-Saint-Laurent, a dit M. Saint-Pierre. Le gouvernement fera voir l'effort qu'il entend consacrer pour non seulement maintenir la complémentarité entre les différents ports, mais également faire toutes les démarches nécessaires pour assurer le plein épanouissement des ports en aval de Québec."

Le ministre répondait à son collègue, le député libéral de Rivière-du-Loup, M. Paul Lafrance, dans le cadre d'un débat sur le projet de loi 4, Loi créant la Société Inter-port, présenté par le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Guy Saint-Pierre.

Ce projet de loi vise justement à doter la ville de Québec d'une infrastructure portuaire géante afin d'accélérer le développement économique de la zone de Québec.

"La Société Inter-port de Québec constitue en quelque sorte un projet quasi mort-né au départ principalement en raison de son peu d'accessibilité, a dit M. Lafrance. Le concept

même d'un port de transbordement est soumis à des normes rigides, exigeant accessibilité, profondeur des eaux, services connexes et de grands espaces industriels disponibles."

"À mon avis, nul site mieux que ceux du Bas-du-Fleuve ne correspond de façon optimum à ces critères" a conclu M. Lafrance.

Le député de Rivière-du-Loup faisait naturellement allusion au site de Gros-Cacouna, une municipalité où fut longtemps envisagé l'établissement d'un super-port.

M. Lafrance a néanmoins voté en faveur du projet de loi créant la Société Inter-port de Québec.

L'atelier de bijoux ANDRÉ GRATTON inc

6979 rue St-Hubert Montréal 328 273-2188

Bijoux faits à votre goût par des artisans Québécois



Boutique VIROUETTE Enr. 935-3225 1611 ouest rue Ste-Catherine

maison Beaudet

Mal Dormi?

Alors vous n'êtes pas en forme pour faire votre vrai boulot!

Disponible immédiatement:

Fameux matelas et sommiers-caisse

Beautyrest, back care par SIMMONS

grandeur simple, double, queen et king size

Appelez-nous pour renseignements.

nous avons

de qualité

de marque



à partir de

\$89.00



aussi d'autres ensembles (matelas & sommiers-caisse)

maison Beaudet

8723, 10e ave. SAINT-MICHEL MONTRÉAL INC. 729-5217

Grâce à une deuxième impression vous pouvez encore commander votre AGENDA HISTORIQUE DU QUÉBEC 1975

Conçu et réalisé par l'équipe du Boréal Express avec la collaboration du Jour. L'Agenda Historique Memini 1975, (je me souviens) rappelle par une foule de renseignements inédits, les grandes heures de notre peuple.

PRIX SPÉCIAUX

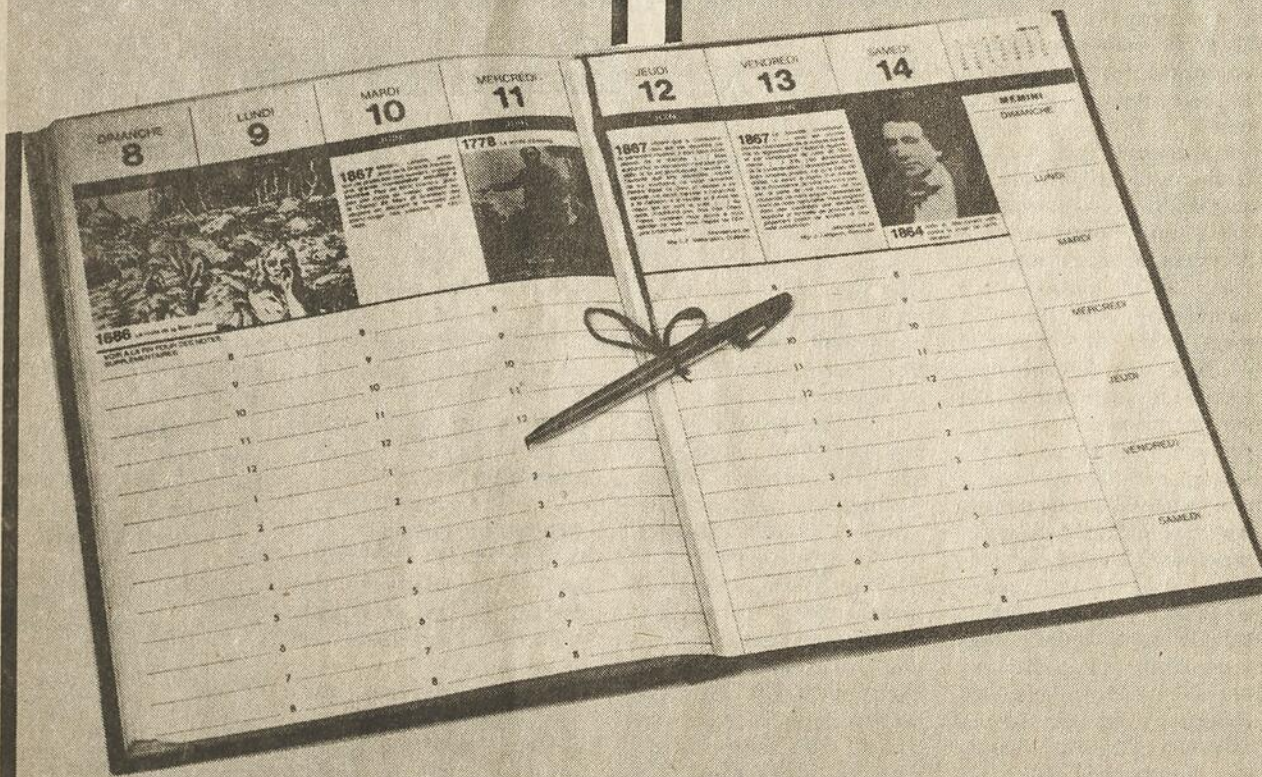
L'ÉDITION POPULAIRE \$5.75

- couverture de couleur (carte de Champlain);
 - reliure cousue et collée;
 - papier 120M couché, i.e. surface glacée;
- Cette édition à prix extrêmement réduit est surtout destinée à faire connaître cette nouvelle famille d'agenda typiquement québécois et à permettre une plus large diffusion des éphémérides.

Édition courante: Spécial du JOUR: \$10.00

- couverture souple finie en Kivar brun marbré (imitation de cuir);
- reliure cousue et collée;
- cordon séparateur;
- papier Rolland ST (surface traitée) 101, avec une texture et un fini idéal pour un agenda (140M).

- commandez immédiatement pour vous ou pour vos amis en utilisant le coupon ci-dessous
 - cadeau idéal pour les Fêtes
 - les commandes en plusieurs quantités (cadeaux d'entreprises) sont acceptées.
- Téléphonez ou écrivez au Jour pour les modalités.



Il est encore temps d'offrir ce cadeau original et instructif

Un instrument quotidien de travail, indispensable aux étudiants, professeurs, secrétaires, chercheurs, syndicalistes, avocats, médecins, hommes d'affaires et de profession, fonctionnaires, infirmières, cadres et chefs d'entreprises, etc... enfin pour tous les Québécois.

Je choisis L'ÉDITION POPULAIRE (\$5.75)
 L'ÉDITION COURANTE (\$10.00)

Ci-inclus, mon chèque ou mandat-poste au montant de _____ dollars, payable au journal LE JOUR. pour _____ exemplaires de l'édition à \$ 5.75 pour _____ exemplaires de l'édition à \$10.00

Nom _____
 Adresse _____

Tél: _____ Signature _____

Frais de port payés par LE JOUR

LE JOUR

387, boulevard Lebeau, Montréal 379.



Claude Jutra en compagnie de Lise Lasalle dans une scène de "La fleur aux dents"

Fin du tournage

"La fleur aux dents": un film intimiste de Thomas Vamos

Le tournage de "La fleur aux dents", un long métrage réalisé par Thomas Vamos et produit par l'Office national du film vient de prendre fin dans les studios de l'ONF. Thomas Vamos, qui a signé la photographie de nombreux films de l'ONF, a déjà réalisé un long métrage: "l'Exil".

Ayant pour cadre à la fois des lieux familiers aux Montréalais et un poste de radio, l'histoire de "La fleur aux dents", adaptée du roman de Gilles Archambault et sur un scénario de Pierre Turgeon, peut être qualifiée d'intimiste, puisque le spec-

tateur vivra le conflit intérieur d'un homme de 40 ans, né vingt ans trop tôt.

Rehaussé par la présence de comédiens de grand talent, le rôle principal est interprété par Claude Jutra entouré de Lise Lasalle, Anne Dandurand, Michèle Rossignol, Serge Thériault, Gaëtan Labrèche, Guy L'écuyer, Ghislaine Paradis et bien d'autres. "La fleur aux dents", c'est aussi la lutte d'un homme qui veut tenter de combler la distance qui le sépare de la nouvelle génération. Un homme qui cherche à concrétiser ses ambitions nationalistes. Un homme enfin

qui refuse de perdre son identité face à une société de plus en plus stéréotypée.

L'équipe de production, outre le réalisateur déjà nommé, se composait, entre autres, de Lucette Lupien, assistant-réalisateur; Michel Dandavino, directeur de production; Monique Champagne, Script; Jean-Pierre Lachapelle, directeur de photo; Claude Hazanavicius, ingénieur du son, ainsi que de Marc Baudet, producteur et Robert Forget, chef de studio. La musique du film sera signée Pierre F. Brault et le montage a été confié à Werner Nold.

Horaires Télévision

2 CBFT (R-C), Montréal	6) CJPM (TVA), Chicoutimi	9C) Câble TV, Montréal	12) CFCF (CTV), Montréal
4) CFQM (TVA), Québec	7) CHLT (TVA) Sherbrooke	9NC) National Cablevision, Montréal	(12) CKRS, Jonquière
(4) CBOT (CBC), Ottawa	8) CJSS (CTV), Cornwall	10) CFTM (TVA), Montréal	13) CKTM, Trois-Rivières
5) CKMI, Québec	9) CBOFT (R-C) Hull	11) CBVT (R-C), Québec	(13) CJOH (CTV), Ottawa
6) CBMT (CBC), Montréal	(9) CKSH (R-C), Sherbrooke	(11) TCQ (câble), Québec	(30) CFVO, Hull

matinée

9.00
 4) au bout du fil
 (4) The friendly giant (Enfant)
 6) Quebec school telecasts
 (6) Les bouts d'chou (Enfant)
 8) 12 (13) Karen's yoga

9.15
 2) 9 (9) 11 (12) 13 Les oraliens (Éducation)
 (4) Ontario school telecasts
 7) Filmatin: "Nouvelles-Orléans" (New Orleans) E.-U. 1946. Comédie musicale.
 10) 36-24-36 (Culture physique)
 (30) Ciné-matin: "Midi gare centrale" (Union Station) E.-U. 1950. Drame policier.

9.30
 2) 9 (9) 11 (12) 13 Les 100 tours de ceinture (Éducation)
 5) Quebec school telecasts
 (6) Ciné-matin: "Feux croisés" (Crossfire) E.-U. 1947. Drame policier.
 10) Pour vous mesdames
 12) The community (Information)

9.45
 2) 9 (9) 11 (12) 13 En mouvement

10.00
 2) 9 (9) 11 (12) 13 You-hou (Enfant)
 8) 13) It's your move (Jeu)
 12) Pay cards (Jeu)

10.15
 2) 9 (9) 11 (12) 13 Les contes de la rive (Enfant)

10.30
 2) 9 (9) 11 (12) 13 Personnalité féminine
 4) Pour vous mesdames
 (4) 5 6 Mr. Dressup (Enfant)
 8) 13) Quest (Religion)
 9) Cours scolaires de l'Ontario
 12) McGowan & Co.
 13) Rue principale

10.40
 8) 13) The Dick Van Dyke show (Comédie)

10.45
 (30) La santé à l'horizon

11.00
 2) 9 (9) 11 (12) 13 Les recettes de Juliette
 (4) 5 6 Sesame street
 (6) Jinny (Comédie)
 7) 10 (30) Personnalités (Jeu)
 12) Definition (Jeu)

11.10
 8) 13) The A.M. show

11.30
 2) 11 Les enquêteurs associés
 4) Leçons de beauté (Conseils)
 (6) Dessins animés
 7) 10 La famille stone (Comédie)
 9) Les recettes de Juliette
 (9) 13 Rue principale
 12) The art of cooking
 (12) Le module du midi
 (30) Le saint (Suspense)

11.45
 4) Dessins animés
 (6) A votre service

11.50
 4) Les informations

11.55
 8) 13) News

12.00
 2) 9 (9) 11 (12) 13 L'iberville (Aventure)
 4) De tout de tous
 (4) 5 6 Elwood glover's luncheon date (Interview)
 7) Informa 7
 8) 13) Flintstones & friends
 10) Les p'tits bonshommes
 12) The Flintstones

12.30
 2) 9 (9) 11 (12) 13 Les coqueluches (Variétés)
 (6) Rond-point
 7) 10 (30) Les tannants
 12) Matinée with George Balcan: "Thunder in the sun", E.-U. 1959. Western.

1.00
 4) La fête (Variétés)
 (4) Four for the road
 5) Robin hood (Aventure)
 6) Dr. Kildare (Drame)
 8) 13) Definition (Jeu)

1.30
 2) 9 (9) 11 (12) 13 Le téléjournal
 (4) Coronation street
 5) Peter Gunn (Policier)
 (6) (30) Pour vous mesdames
 7) Le Justicier (Western)
 8) 13) The bold ones (Drame)
 10) Au jour le jour

1.35
 2) 9 (9) 11 (12) 13 Femme d'aujourd'hui

2.00
 4) Cinéma: "La belle tueur" (The Bonnie Parker Story) E.-U. 1958. Drame policier.
 (4) 5 6 Love american style (Comédie)

2.30
 2) 9 (9) 11 Cinéma: "La Marie des lles", Fr. 1959. Aventure.
 (4) 5 6 The edge of night (Téléroman)
 7) Ciné-mercredi: "Chair à poisson", Fr. 1960. Comédie.
 8) 12 (13) Somerset (Téléroman)
 10) Ciné-mercredi: "L'étrange Suzy", Fr. 1942. Comédie.
 (12) Ne coupez pas
 13) Conseil express

3.00
 (4) 5 6 Juliette & friends
 8) 12 (13) Another world
 (6) Personnalités (Jeu)
 (6) 13) Quest (Religion)
 (30) Les joyeux naufrages

3.30
 4) Patofille (Enfant)
 (4) 5 6 Take 30 (Actualité)
 (6) Adèle (Comédie)
 8) 12 (13) What's the good word? (Jeu)
 (12) A communiquer
 13) D'iberville (Aventure)
 (30) Le cirque (Enfant)

4.00
 2) 9 (9) 11 (12) 13 Bobino (Enfant)
 4) Au sous-sol d'André
 (4) 5 6 Family court
 (6) 7 10 (30) Patofille (Enfant)
 8) 12 (13) He knows she knows (Jeu)
 9NC) Sesame street

4.30
 2) 9 (9) 11 (12) 13 Picotine (Enfant)
 (4) 5 6 Dr. Zank and the Zunkins (Enfant)
 (6) La soeur volante (Comédie)
 7) Cineparo: "La grande pagaille" (2e partie).
 8) 13) The Lucy show (Comédie)
 10) Jinny (Comédie)
 12) The Flintstones
 (30) Ciné 4h30: "Les ténébreux" (The Raiders) E.-U. 1963. Western.

5.00
 2) 9 (9) 11 Le monde merveilleux de Disney: "Le prince et le pauvre" (The Prince and the Pauper). Dernier de deux parties, G.-B. 1962. Aventure.
 4) Le Père Noël
 (4) 5 6 Film fun
 (6) Les tannants (Variétés)
 (8) 13) Mannix (Policier)
 (9) 13 Cinéma de 5 heures: "Rancho bravo" (The Rare Breed) E.-U. 1965. Western.
 9NC) Couple service
 10) Le fugitif (Drame)
 12) Truth or consequences (Jeu)
 (12) Cinéma pour rire: "Laurel et Hardy conscrits" (The Flying Deuces) E.-U. 1939. Comédie burlesque.

5.15
 4) Dessins animés

5.30
 4) Jinny (Comédie)
 (4) 5 6 The partridge family (Comédie)
 9NC) Secourisme au foyer
 12) It's your move (Jeu)

5.55
 4) Votre foyer madame

6.00
 2) Le comportement animal (Documentaire)
 4) 7 10 (30) Parle parle, jase jase...
 (4) Generation
 5) 6 The city at six
 (6) Studio Six (Interview)
 8) 13) Newslines
 9) Tout à l'heure
 9NC) On s'amuse à dessiner
 11) Sport détente
 12) Pulse (Information)

6.30
 2) 11) Actualités 24
 (4) This day (Information)
 5) Around the city with Bob
 (6) Parle parle, jase jase...
 9NC) Un plus un égale trois
 (11) La philatelle
 (12) Information première

6.40
 (12) Actualités nationales

7.00
 4) Aujourd'hui le 11 décembre (Information)
 5) 6 Bon appétit! (Cuisine)
 7) Le théâtre des étoiles
 8) 13) Country way
 9) Le téléjournal
 (9) Le 9 vous informe
 9C) 9NC (13) Q (11) S 3 (2) Radio-Québec; Sans point ni couture.
 10) Le 10 vous informe
 (11) Je suis de Ste-Scho.
 12) That's my mama
 (12) Les célébrités de la lutte
 13) Le 13 vous informe
 (30) Le quotidien (Information)

7.15
 9C) 9NC (13) Q (11) S 3 (2) Radio-Québec

7.30
 2) 9 (9) 11: Consommateurs avertis
 4) (6) 7 10 (30) Le ranch a Willie (Musique Western)
 (4) 5 6 Keith Hampshire's music machine (Variétés)
 (8) 13) Banjo parlor (Variétés)
 (9) 13) Jinny (Comédie)
 9C) 9NC (13) Q (11) S 3 (2) Radio-Québec
 12) McGowan & Co.

8.00
 2) 9 (9) 11 12 (12) 13: Le géant égoïste. Spécial.

8.15
 4) Les Grandes Productions: "Tueurs au karaté" (The Karate Killers) E.-U. 1966. Film d'espionnage.
 (4) 5 6 The nature of things
 (6) Les grandes productions: "Un de nos espions a disparu" (One of our Spies is Missing) E.-U. 1966. Film d'espionnage.
 7) Les grandes productions: "Batman", E.-U. 1966. Aventure.
 8) 13) Hockey
 9C) 9NC (13) Q (11) S 3 (2) Radio-Québec
 10) Les grandes productions: "Les S. R. passent à l'attaque" (Danger Has Two Faces) E.-U. 1966. Drame d'espionnage.
 12) Wednesday movie
 (30) Les grandes productions: "Guet-apens a Teheran", All. 1966. Drame policier.

8.30
 2) 9 (9) 11 13 Ce coin de terre
 (4) 5 6 Musicamera
 9C) 9NC (13) Q (11) S 3 (2) Radio-Québec
 (12) Cinema: "Te casse pas la tête Lower the River" G.-B. 1967. Comédie.

9.00
 9NC) (13) Q (11) S 3 (2) Radio-Québec

9.30
 2) 9 (9) 11 13 Charles Aznavour chante sa jeunesse. Spécial: "Charles Aznavour à l'Olympia"
 (4) 5 6 A third testament

10.00
 24) Monsieur country, Claude Patry (Variétés)

ce soir:
 Lise reçoit à 23h: Hubert Loiseau, Pierre-Marc Johnson, Eric van Daeniken et Lucien Héty.

Jeannette Bertrand et Jean Lajeunesse reçoivent à 18h: Jacques Normand, Fernand Gignac, Aglaé, Pascale Guilbault, le major Hector Després et Josette Pratt.

(6) 7 10 Si Québec m'était conté (Jeu)
 9NC) Le plateau Mont-Royal
 (30) Gens de parole

10.30
 2) 9 (9) 11 (12) 13 Le téléjournal
 4) (6) 7 10 (30) Les nouvelles TVA
 (4) 5 6 First person singular
 8) 13) Task force
 9NC) A l'écoute des astres
 12) As it is (Affaires publiques)

10.45
 2) 9 (9) 11 (12) Nouvelles du sport et météo
 13) Le 13 vous informe

11.00
 2) 9 (9) 11 (12) 13 Appelez-moi Lise (Variétés)
 4) Ciné-4: "Amours de vacances", It. 1956. Comédie.
 (4) 5 6 8 12 (13) News
 (6) En fin de soirée: "Sherlock Holmes contre Jac l'éventreur", G.-B. 1965. Drame policier.

7) Sans panouffles: "On déménage le colonel", Fr. 1955. Comédie.
 9NC) Le monde de monsieur danse
 10) La couleur du temps
 (30) Le lugitif (Drame)

11.15
 10) Sans panouffles: "Le pain des juives", Fr. 1959. Comédie.

11.20
 8) 13) Sportline
 12) Pulse (Information)

11.22
 (4) 5 6 Viewpoint (Information)

11.30
 (4) CBOT tonight (Information)
 5) After eleven: "The pleasure of his company", E.-U. 1960. Comédie.
 6) Montreal Tonight
 8) 13) Simply Charlotte (Magazine)
 9NC) La coupe grey 1971.

11.50
 (4) Such is life.

11.55
 6) Ciné-six: "Harvey", E.-U. 1950. Comédie fantaisiste.

12.00
 2) 9 (9) 11 (12) Cinema: "La bataille de Neretva", Youg. 1970. Drame de guerre.
 8) 13) Midnight at the movies: "East of Eden", E.-U. 1955. Drame psychologique.
 (9) Ciné-soir: "Un goût de miel", G.-B. 1961. Etude psychologique.
 12) Feature movie: "Chamber of horrors", E.-U. 1966. Drame d'horreur.
 13) Ciné-soir: "L'obsédé", G.-B. 1949. Drame policier.

12.05
 9NC) Roller Derby

12.45
 10) Le 10 vous informe
 1.30
 2) Le téléjournal

vie et culture

La remise du Prix Victor-Morin

Michel Tremblay: "Saluer debout la Mère Patrie..."

(par J-P T.) — Répondant au jury du Prix Victor-Morin et au président de la SSJB de Montréal qui lui remettait lundi soir le prix, comportant une bourse de \$500 et la médaille "Bene merenti de patria", l'auteur dramatique Michel Tremblay a notamment déclaré: "Ce n'est pas uniquement moi qui remercie ce soir la SSJB pour le Prix Victor-Morin, ce sont également mes personnages qui remercient la SSJB de les avoir enfin reconnus officiellement comme faisant partie de la culture de mon pays, le Québec".

Dans son discours de présentation du lauréat du Prix Victor-Morin 74, M. Rudel-Tessier, membre du jury, avait pris la peine de préciser que si le choix du jury s'était porté à l'unanimité sur Michel Tremblay ce n'était pas "pour faire la nique à Mme Kirkland-Casgrain". "Nous avons donné ce prix prestigieux à Michel Tremblay, a poursuivi Rudel-Tessier, parce qu'il est un authentique dramaturge, celui qui a pris la tête du peloton des jeunes auteurs dramatiques québécois, et parce que nous savions que nous ferions

l'unanimité chez tous ceux qui savent reconnaître le talent."

À tous ceux...

C'est à ses nombreux détracteurs, à tous ceux qui l'accusent depuis six ans de vouloir remplacer la langue française par le jargon au Québec, que Michel Tremblay s'est adressé en cette journée de consécration. Et la centaine d'invités qui étaient venus au Monument National lui rendre hommage surent apprécier la vigueur avec laquelle Tremblay pris position pour son "monde", qui est aussi

son pays, le nôtre.

"Au lieu de vous frapper la poitrine ou de vous déguiser en pleureuses devant le langage que j'emploie essayez une fois, une seule fois, de laisser de côté vos préjugés et écoutez ce que mes personnages ont à dire. Ne regardez pas les mots mais ce qu'il y a dessous. Laissez Marie-Louise vous raconter sa nuit de nocces, laissez Hosanna vous décrire son rêve en Cinemascope, laissez Hélène sombrer en pièces détachées dans le désespoir et vous le crier, laissez Rose Ouimet, Marie-Ange Brouillette, Yvette Longpré, Lisette de Courval et Gabrielle Jodoin vous hurler leur maudite vie plate et, plus important encore, laissez Serge dire à son père qu'il l'aime. Si après ça vous n'avez toujours pas compris ce que mon théâtre signifie, si vos réserves au niveau du langage tiennent encore, alors je vous répète ce que Pierre Elliott Trudeau (Chassez le naturel...). Le temps des justifications est révolu, c'était votre dernière chance!"

La culture d'un pays

La culture d'un pays doit être une mosaïque de toutes les facettes de son peuple et non pas l'unique face de son élite. Et un artiste a le droit de choisir la parcelle de son pays qu'il veut décrire. Je sais que ma vision du monde n'est pas la seule valable, c'est pourquoi je ne me permets jamais de critiquer un artiste québécois uniquement sur la forme qu'il emploie pour me parler. J'aimerais bien qu'on en fasse autant pour moi. La culture d'un pays est faite de gestes audacieux, de gestes courageux et non pas de courbettes et de ronds de jambe. La culture de mon pays ce n'est pas ceux qui se sont agenouillés pour murmurer des prières ou des flatteries à une Mère Patrie inattentive et parfois méprisante, mais ceux qui ont osé se lever et qui l'osent encore pour dire, crier, hurler, danser, gigueur, turluter, chanter au monde entier qui nous sommes, sans complexes."

La culture de mon pays

La culture de mon pays, c'est les grands cris d'amour et les sages avertissements de Vigneault; la culture de mon pays, c'est les paysages d'hiver de Lemieux, le rire dévastateur de Deschamps, la flamme au fond de la gorge de Pauline; la culture de mon pays, c'est les sparages intersidéraux de Charlebois, les hullements magiques de Raoul Duguay, Tit-Blanc Richard et ses musiciens, la poésie simple et bénéfique de Beau Dommage, les prouesses vocales de Louise Forestier

autant que celles de Pierrette Alarie; La culture de mon pays, c'est les mots nouveaux de Michel Garneau, le verbe pulvérisateur de Gauvreau, la verve de Jean-Claude Germain, l'intelligence parfois stupéfiante des mises en scènes de Brassard, les hantises hallucinantes de Marie-Claire Blais, de Réjean Ducharme, de Victor-Lévy Beaulieu; la culture de mon pays, c'est Florentine Lacasse, Menaud, la mère Plouffe, Phonsine, Angéline Desmarais; c'est Tit-Coq, c'est Florence, Virginie, Médée et Joseph; c'est l'oncle Antoine de Jutra et la Bernadette de Carle; la dénonciation de Denys Arcand et celle de Michel Brault et celle de Michèle Lalonde; la recherche formelle de Nicole Brassard, les rêves de Nelligan; c'est la Blanche Bellefeuille de Denyse Pelletier, la Marguerite de Denyse Pelletier; c'est les audaces de Jordi Bonnet et de Vaillancourt."

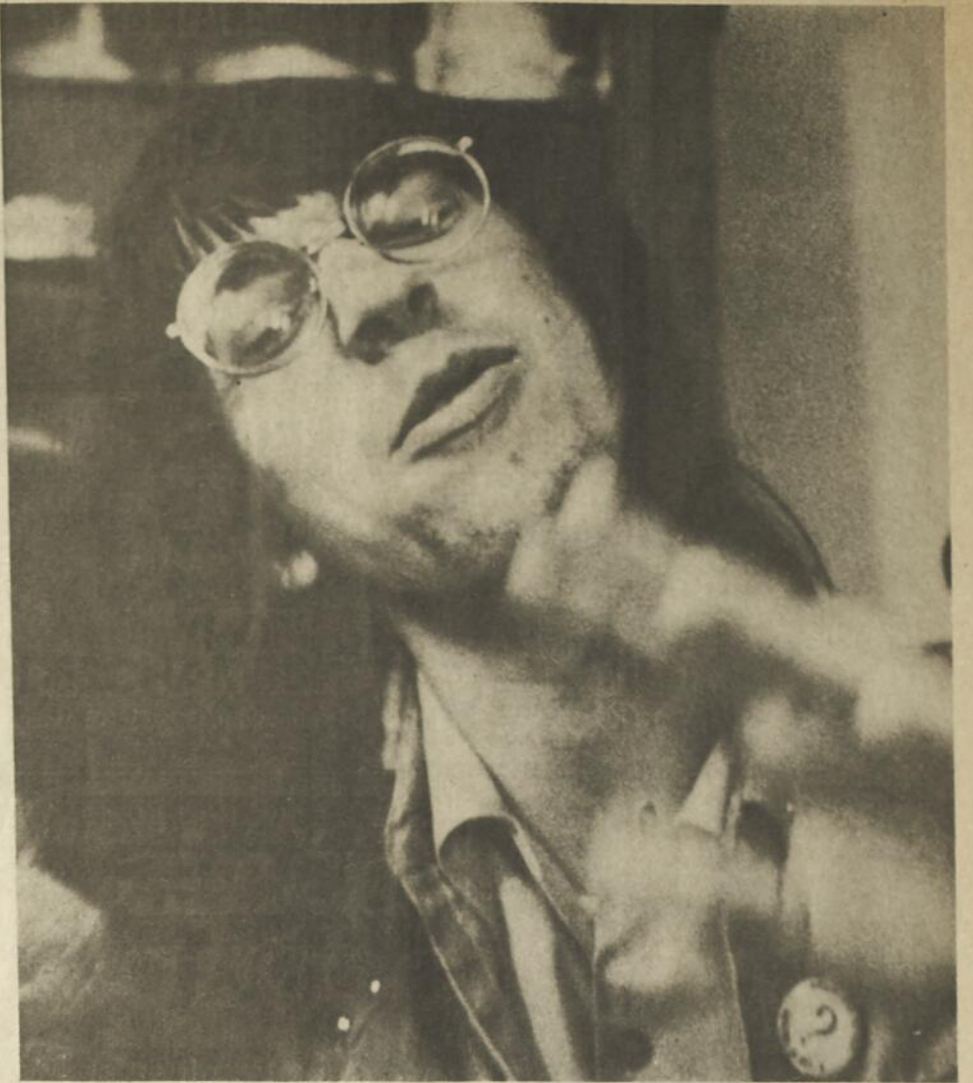
"Mais la culture de mon pays c'est aussi ma tante Marie-Blanche et sa statue grandeur nature de Jeanne d'Arc, les lampions électriques de ma tante Robertine, ma mère mangeant ses six épis de blé-d'inde, ma cousine Hélène qui se révolte vingt ans avant tout le monde et qui en subit les conséquences. La culture de mon pays vient de se lever et le monde entier prête l'oreille. Sur tout la Mère Patrie. Avez-vous remarqué comme la Mère Patrie se montre plus attentive et moins méprisante depuis qu'on a décidé de lui montrer vraiment qui nous sommes? C'est tellement extraordinaire de vivre dans un pays où on peut enfin saluer une des plus grandes cultures du monde en restant debout!"

Le 12e lauréat

M. Michel Tremblay devient le 12e lauréat du Prix Victor-Morin, décerné l'an dernier à M. Paul Hébert (1973). Les anciens lauréats ont été successivement Jean Gascon (1962), Jean Béraud (1963), Yvette Brind'Amour (1964), Marcel Dubé (1966), Gratien Gélinas (1967), Jean Duceppe (1969), Jean-Louis Roux (1969), Gilles Pelletier (1970), Paul Blouin (1971), Claude Jutra (1972) et Paul Hébert (1973).

Le prix Victor-Morin reconnaît annuellement les mérites, la compétence et le rayonnement d'une personnalité québécoise reconnue comme professionnelle dans le domaine théâtral, soit sur scène, à la télévision ou au cinéma.

Le Jury était composé, cette année, de Jean Duceppe, Mia Riddez-Morris, Gilles Pelletier, Rudel Tessier. C'est le Docteur Maurice Dufresne qui le présidait.



photos Antoine Désilets

Valiquette à Longueuil

Le monde du spectacle commence à se réveiller sur la rive Sud, à Longueuil. Après le succès des spectacles à l'Église St-Antoine depuis deux ans, le cinéma Le Charlot à Longueuil a entamé une saison de spectacles le mois dernier avec Louise Forestier. Devant le franc succès de cette première tentative, il récidive ce mois-ci, vendredi le 13 décembre, en présentant Gilles Valiquette, spectacle pour

lequel il reste beaucoup de places.

Gilles Valiquette n'a plus besoin de présentation chez les étudiants: l'an dernier, une tournée de plus de deux cents représentations l'a promené dans toutes les salles de spectacle du Québec. Cette année, il revient avec trois nouveaux musiciens, un spectacle vivant et animé, avec les chansons de son prochain microsilicon et ses succès comme "Je suis

Cool" et "Quelle belle journée".

Il y aura deux représentations, à 20:00 hres et 22:30 hres.

La saison du Charlot se continuera en 1975 avec Beau Dommage le 31 janvier, ensuite Manège, les Séguin, etc... Le prix des billets restera à \$2.99 pour tous les spectacles. Les billets sont en vente à l'avance au guichet du cinéma ainsi qu'à la coop du Cegep Édouard-Montpetit.

Le cinéma Le Charlot est situé au 72 St-Charles Ouest à Longueuil.



Au Musée du Québec

Une "forêt enchantée" pour le temps des Fêtes

Le Musée du Québec nous invite à fêter Noël dans "La forêt enchantée". Il y a quelques temps, les Services éducatifs en effet faisaient appel aux élèves fréquentant les 4e, 5e et 6e années des écoles de la ville et de la région, afin de préparer cette grande manifestation. Au-delà de mille petits animaux, conçus et fabriqués par les enfants, formeront l'essentiel de l'exposition.

café... et du sucre!... des bonbons, beaucoup de bonbons.

À la fin de l'exposition,

le 13 janvier, tirage de trois sérigraphies originales signées par des artistes québécois.

Manfred Mann annulé

Le spectacle de Manfred Mann et de son groupe Earth Band, qui devait avoir lieu ce soir à 20h30 au gymnase du Cegep Maisonneuve, a été annulé en raison du lock-out qui est venu fermer ce collège par suite de l'agitation étudiante.

Où irons-nous?

Cinémas

ARLEQUIN: 1004 Ste-Catherine E., 288-2934. "Kong Fu le Magnifique" et "Wang Yu — miss Karaté se déchaine".
ATWATER I: Plaza Alexis Nihon (niveau du métro) 935-4246. "Airport '75": 1.00, 3.00, 5.10, 7.15, 9.20.
ATWATER II: Plaza Alexis Nihon (étage mode) 931-3313. "Animal crackers": 7.15, 9.10.
AVENUE: 1224 Green Av., Westmount, 937-2747. "Black Windmill": 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.
BERRI: 1280 St-Denis, 878-2424. "Emmanuelle": 12.00, 1.45, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.
BEAVER: 5117 Avenue du Parc, 844 1932. "Room II": 1.25, 4.15, 7.05, 9.55. "3 on a water bed": Midi, 2.50, 5.40, 8.30.
CANADIEN: 1204 Ste-Catherine E., 523-5160. "Le grand bazar" et "Frères karaté à Bangkok".
CHAMPLAIN: 1815 Ste-Catherine E., 524-1685. "Serpico": 12.15, 4.50, 9.25. "Billy Holiday chante le blues": 2.30, 7.10.
CHATEAU I: 6956 St-Denis, 271-4400. "Decameron I": 12.45, 4.10, 7.35. "Decameron II": 2.30, 5.55, 9.20.
CHATEAU II: 6956 St-Denis, 271-4400. "Les orges de Frankenstein" et "Le château des messes noires".
CINÉMA CHEVALIER: 1590 rue St-Denis. "Le trio infernal": 12.25, 2.45, 5.05, 7.25, 9.45.
CINÉMA 2001: 855 Décarie, 277-2001. "Le rideau déchire": 7.00 "Torn curtain": 9.30.
CINÉMA 7e ART: 3180 Bélanger est, 722-0302. "Les chiens de paille": 7.30. "On achève bien les chevaux": 9.40.
CINÉMA DE PARIS: 896 Ste-Catherine O., 861-2996. "Les Beaux Dimanches": 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

CINÉMA LE PIÉROT: 1590 St-Denis, 845-3222. "Défense de savoir": 1.10, 3.15, 5.20, 7.20, 9.25.
CINÉMA V: 5550 Sherbrooke O., 489-5559. SALON ROUGE: "Rabbi Jacob": 6.20, 9.45. "Marry me, marry me": 8.05. SALON BLEU: "Why Israel?": 8.00.
CLAREMONT: 5038 Sherbrooke O., "Abdication": 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15.
CRÉMAZIE: 8610 St-Denis, 388-4210. "L'Amazone": 7.55. "Sentimentalement vôtre": 6.20, 10.00.
DAUPHIN (McLaren): 2396 E. Beau-bien, 721-8060. "Mon nom est personne": 7.20, 9.30.
DAUPHIN (Renoi): 2396 E. Beau-bien, 721-8060. "Toute une vie": 7.00, 9.30.
ÉLYSÉE: 35 Milton, 842-8053. SALLE RENAISSANCE: "AMARCORD": 7.15, 9.30. "SALLE EINSTEIN": "Montreal Main": 7.15, 9.30.
ÉLECTRA: 114 est, rue Ste-Catherine, 522-9177. "Salon de massage" et "Mère les carcasses s'apprennent".
EVE: 1229 St-Laurent, 861-3151. "Ride mister" et "Memories within miss Aggie".
FESTIVAL: 1298 Ste-Catherine E., 525-8600. "Viva la muerte": 7.30, 9.30.
FLEUR DE LYS: 858 Ste-Catherine E., 288-3303. "Quatre Charlots mousquetaires": 12.30, 4.20, 8.10. "A nous quatre cardinal": 2.30, 6.20, 10.15.
GRANADA: 4353 Ste-Catherine E., 255-2428. "Pension du libre amour" et "Carotte mécanique".
GREENFIELD 2: 519 Boul. Taschereau, 671-6229. "Rêves érotiques" et "Le complot".
GREENFIELD 1: 519 Boul. Taschereau, 671-6229. "Exorcisme et messes noires" et "Le puceau se déchaine".
JEAN-TALON: 4225 Jean-Talon E., 725-7000. "Quatre mercenaires d'El Pasco": 8.25. "Cité de la violence": 6.30, 10.05.

KENT: 6100 Sherbrooke O., 489-9707. "The apprenticeship of duddy Kravitz": 12.45, 2.50, 5.00, 7.05, 9.15.
LAVAL I: 1600 Le Corbusier, 688-8200. "Donnez-nous notre amour quotidien" et "Faut pas jouer avec les vierges".
LOEWS: 954 Ste-Catherine O., 866-5851. "Macon county line": 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.
MAISONNEUVE: 3001 Sherbrooke E., 525-2174. "Quatre mercenaires d'El Paso": 8.25. "Cité de la violence": 6.30, 10.05.
MERCURIER: 4260 Ste-Catherine 555-8224. "L'exorciste": 7.15, 9.30.
MIDI-MINUIT: 4462 rue St-Denis: "Tango des matelots" et "Astrologie sexuelle".
MONKLAND: 5505 av. Monkland, 484-3570. "Papillon": 1.10, 5.10, 9.25. "Internection projet": 3.35, 7.40.
OUTREMONT: 1248 Bernard O., 277-4245. "Ugetsu": Les contes de la lune vague après la pluie: 7.30 "Rashomon": 9.30.
PARC (Verdun): 720 Av. de l'Église, 768-1509. "Le complot" et "Rêves érotiques".
PIGALLE: 318 Ste-Catherine O., 861-2807. "Donnez-nous notre amour quotidien" et "Faut pas jouer avec les vierges".
PLACOU CANADA: Entre Via Hôtel Château Champlain, 861-4595. "Odeuse fille": 7.15, 9.20.
PLACE VILLE-MARIE LARGE: 577 Dorchester O., 866-2644. "Groove type": 12.10, 1.50, 3.35, 5.05, 6.40, 8.20, 10.00.
PLACE VILLE-MARIE: Little 577 Dorchester O., 866-2644. "Chinatown": 1.40, 4.10, 6.40, 9.10.
PLAZA: 8505 St-Hubert, 274-6155. "Le grand bazar" et "Frères Karaté à Bangkok".
PUSSYCAT: 4015 St-Laurent 845-5215. "Femur moonshiners": 1.15, 4.00, 6.45, 9.30. "The doctor and his women": 12.00, 2.50, 5.35, 8.25.
SALLE EMILE-LEGAULT, 613B boul.

St-Croix, Ville St-Laurent, 744-1182. Relâche.
SÉVILLE: 2155 Ste-Catherine O., 932-1139. "Earth quake": 12.30, 2.50, 5.00, 7.15, 9.30.
SNOWDON: 5225 boul. Décarie 482-1322. "Gone with the wind": 12.00, 3.55, 7.50.
ST-DENIS: 1594 St-Denis, 849-4211. "Continental circus": 2.45, 6.15, 9.45. "Karaté du tonnerre": 1.20, 4.50, 8.20.
RIVOLI: 6906 St-Denis, 277-4129. "Docteur Jivago": 12.45, 4.20, 7.55.
RIVOLI II: 6906 St-Denis, 277-4129. "Exorcisme et messes noires" et "Amour délicateuse".
VAN HORNE: 6150 Côte des Neiges, 721-8243. "The longest yard": 12.20, 2.35, 4.50, 7.05, 9.20.
VENDOME: Place Victoria 878-1451. "Black socks": 12.45, 2.40, 4.40, 6.05, 7.45, 9.30.
VERDUN: 3841 rue Wellington, 768-2092. "Eamonnelle": 8.00. "Le hasard et la violence": 6.30, 9.30.
VERSAILLES: 7255 Sherbrooke E., (SALON BLEU): "Rêves érotiques" et "Le complot": 1.40, 4.50, 8.00. (SALON ROUGE): "Exorcisme et messes noires" et "Le puceau se déchaine".
VILLÉRY: 8042 St-Denis, 388-5577. "L'exorcisme": 7.25, 9.30.
WESTMOUNT SQUARE: "Harry — Tonto": 12.35, 2.40, 4.40, 6.40, 8.55.
YORK: "Eleven Harrow House": 1.20, 3.20, 5.20, 7.20, 9.20.
CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: 1455 Boul. De Maisonneuve, 879-4349. Relâche.
CINÉMATHEQUE QUÉBÉCOISE: 1700 rue St-Denis, 844-8734. "L'ancien et le nouveau": 7.30. "Cre hunters of Mistassine": 9.30.
VIDÉOGRAPHE: 1608 St-Denis, 842-9786. "Un Vallières ben ordinaire": 8.00. "Manseau à l'heure de la corvée nationale": 9.30.

Théâtres

LE MODULE D'ART DRAMATIQUE: 1406 St-Denis, 878-5673. Relâche.
THÉÂTRE DE QUAT'SOUS: 100 est avenue des Pins, 8457277. "Quatre à quatre", de Michel Garneau à 20.30. Jusqu'au 21 décembre. Relâche le lundi.
THÉÂTRE DU RIDEAU VERT: 4654 St-Denis: "Le tourant", de François Dorin: jusqu'au 14 décembre. Relâche le lundi.
PLACE DES ARTS (Théâtre Port-Royal): "Les crasseux" d'Antonine Maillet, à 20.30.
THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI, 1297 Papineau: "Les hauts et les bas d'une diva: Sarah Ménard par eux-mêmes", de Jean-Claude Germain, musqu'au 21 décembre. Relâche le lundi.
THÉÂTRE DU NOUVEAU-MONDE: 84 ouest, Ste-Catherine: "L'ouverture", de Victor Lanoux, avec Yvon Deschamps et Jean-Louis Roux: jusqu'au 8 décembre. Relâche le lundi.

Variétés

L'ATRE: 4461 St-Denis, 844-8835: Relâche.
CAFÉ CAMPUS: 3315 de la Reine-Marie: Relâche.
L'ÉVÈCHE: Hôtel Nelson, Place Jacques Cartier: "Le Gros Pierre", Christian St-Roch, Bill Gagnon.
CASANOVUS: (association espagnole) 465 Sherbrooke O., 844-3691. Relâche.
LE PATRIOTE: 1474, Ste-Catherine E., 521-6666: Monique Leyrac.
LE PATRIOTE EN HAUT: "Les mimes électriciens".
PLACE DES ARTS: Salle Wilfrid Pelletier: Alain Barrière: 20.30.
PLACE DES ARTS: Théâtre Maisonneuve: Démiss Roussos, jusqu'au 14 décembre, à 20.30.

LES PRODUCTIONS BEAU BEC PRÉSENTENT

EN SPECTACLE OUTREMONT

au cinéma 1248 Bernard 277-4145

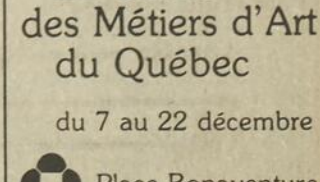
JEAN GUY MOREAU
14 déc. à 7h.30 et 10h. \$2.50

JOHN LEE HOOKER
18 jan. à 8h.30 et 11h. \$1.99

YVON DESCHAMPS
25-26 jan. à 8h.30 et 11h. \$1.99

HARMONIUM
1er fév. à 8h.30 \$2.49

billets EN VENTE au cinéma et à l'alternatif



cinéma québec

la seule revue québécoise mensuelle de cinéma

vous invite à venir feuilleter, à vous renseigner, à jaser, à vous abonner, à discuter, à vous arrêter au kiosque K3 de Cinéma/Québec situé dans la section des éditeurs

au SALON DES MÉTIERS D'ART DU QUÉBEC

du 7 au 22 décembre Place Bonaventure

renseignements: Cinéma/Québec (514) 272-1058

Cent mille beaux cadeaux

Le Salon des Métiers d'Art du Québec

du 7 au 22 décembre

Place Bonaventure

de 12h00 à 22h00



petites annonces

Nos bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 10h à 5h. 331-8961

101 propriétés à vendre

DEUX-MONTAGNE DUPLEX et BUNGALOW à vendre: \$36,000.00. Tél.: 473-4570.

211 appartements et logements à partager

COUPLE, partageait leur grande maison, de banlieue avec femme évoluée, aux goûts simples. Tél.: 671-1293

302 ameublement

Meubles non peints: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèques, mobiliers de cuisine, etc.). Avons aussi matelas toutes grandeurs, à prix d'aubaine. 207. Beaubien est tél.: 276-9067.

Matelas, sommiers. Directement du manufacturier tél.: 681-0307.

Armoire de cuisine moderne sur mesure, vanité, armoire, directement du manufacturier. Estimation 381-9485 588-3929.

335 tableaux - peintures

Esquisse de Modigliani authentique à vendre. Toute offre sérieuse considérée. Ecrire: Journal le Jour 387 Boul. Lebeau, C.P. 143, St-Laurent.

350 T.V. stéréos - radios

Manteau mouton de perse noir, très propre \$100.00. Tél.: 255-9264.

379 divers à vendre

Liquidation marchandise de bijouterie, vendu 50% (2). Bagues, montres, bijoux, sacs, articles divers. Cause fermeture, 3007 Sherbrooke est Centre d'achats Maisonneuve. Heures d'affaires de midi à 6 heures.

2 manteaux courts à vendre 1 lapin gris (nouveau mode) 10 ans, l'autre en drap 8 ans de couleur vert. Tél.: 934-0545 après 5 heures.

DISTRIBUTEUR à friandises, M.D.M. changeur 5 à 25 cents, 3 mois d'usage. Tél.: 769-2771 poste 228.

413 entrepreneur

Entrepreneur menuisier, finition sous-sol, travail général 527-1769 soir.

PRENDRAIS PEINTURE INTÉRIEURE, MURS DE COULEUR ET DECOUPE, LÈGÈRES RÉPARATIONS, TRAVAIL 7 JOURS 24 HEURES, PARTOUT DANS MONTRÉAL ET BANLIEUE, SATISFACTION ASSURÉE. INFORMATION 622-8665.

PEINTURE, ouvrage propre et garantis. Prix raisonnable, après 5h. P.M. Tél.: 271-3232

435 planchers

Sablage, finition plastique, varathane, nettoyage tapis, tél.: 721-7738.

438 déménagements - transport - camionnage

Accepterai déménagement à prix modique, local ou longue distance, tél.: 737-8009.

440 service divers

SPECIALISTE EN RÉPARATION DE VOITURES RENAULT.

SERVICE DE CONFIANCE ET A DOMICILE. PARTOUT SUR LA RIVE-SUD

651-1391

AMASO

Service de rencontres sérieux, 822 rue Sherbrooke, suite 5. Marthe Gaudette, b.a., b.péd., b.p.h. 1.5 lettres. Tél.: 524-3852.

444 lavage - nettoyage

AA-1 Lavage murs, vitres, tapis, plancher, sablage, varathane, peinture. Estimation gratuite. Service 7 jours M. Roger 676-3332.

455 impôts - tenue de livres

DÉCLARATIONS D'IMPÔT Formule depuis 1968, tenue de livres. Tél.: 381-5425.

722 cours de piano

Cours de Piano. Enfants et Adultes. 744-6280.

807 couples demandés

TEMPS partiel, couple sérieux travail intéressant, possibilités illimitées, pour rendez-vous Tél.: 622-2097

830 hommes-femmes demandés

Secrétaire légale d'expérience, pour étude d'avocat situé sur la Rive-Sud. 679-7280

990 autos camions demandés

Nous payons jusqu'à \$20, pour votre vieille voiture pour ferraille. Remorquage gratuit. Tél.: 365-6835.

999 autos à vendre

CITROENS 69-70-71-72 toutes revivées par les spécialistes. Avons en main toutes les pièces pour entretien futur. BIARRITZ. 323-1900

VOLKSWAGEN 73, custom, bon état, \$1,950, après 5 heures 731-1509.

PEUGEOT 304, 1972, 23,000 miles parfait état, manuelle, pneus michelin. Jour: 273-9521, maison après 6h. 737-3900.

Vous écouter
Vous comprendre
Vous aider

Tel-Aide 935-1101 Jour et nuit.

NÉCROLOGIE

A Montréal, le 8 décembre est décédé subitement **JEAN MERCIER** Médecin Urologue, attaché à l'hôpital Jean-Talou. Il laisse dans le deuil son épouse ALICE REID et son fils Louis-Philippe. Les funérailles auront lieu jeudi, le 12 décembre à 9 heures, à l'Eglise Notre-Dame de Grâce depuis la maison Collins du 5610 rue Sherbrooke, ouest. Entretien au cimetière de la Côte des Neiges. On demande de ne pas envoyer de fleurs. Un don aux Petits Frères des Pauvres, 4624 rue Garnier sera apprécié.

630 Avis légaux - soumissions - appels d'offres

Prenez avis que M. Daniel Dugas Q-502351, M. Paul Ghibault Q-500684, s'adresseront à la Commission des Transports pour obtenir un permis additif pour le transport de bois dans la région numéro 9. Tout intéressé à ladite requête peut porter opposition dans les (4) quinzaine jours de la première date de publication de cet avis dans ce journal, à la Commission des Transports du Québec.

Prenez avis que M. Denis Laroche Q-500165, D001, et M. André Roy Q-500224, s'adresseront à la Commission des Transports pour obtenir un permis additif pour le transport de bois pour Paul Savoie et Paradis à Senneterre région numéro 8. Tout intéressé à ladite requête peut porter opposition dans les (4) quinzaine jours de la première date de publication de cet avis dans ce journal, à la Commission des Transports du Québec.

Prenez avis que M. Jacques Lemelin Q-501773, s'adressera à la Commission des Transports pour obtenir un permis additif pour le transport de bois pour Paul Savoie et Paradis à Senneterre région numéro 8. Tout intéressé à ladite requête peut porter opposition dans les (4) quinzaine jours de la première date de publication de cet avis dans ce journal, à la Commission des Transports du Québec.

barrières
Composez **331-8961**

630 Avis légaux - soumissions - appels d'offres

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COUR SUPÉRIEURE

No. 698721 C.S.M.M. U.S. Vitamin Corp. of Canada — Institut Endocrinologie et Gérologie Inc. — Samuel Druker, Syndic.

À la suite du dépôt de \$1,616.00 au greffe de la cour supérieure de Montréal et conformément aux dispositions des articles 578 et autres du code de procédure civile, avis est donné à tous les créanciers de la défenderesse lors de la saisie-exécution mobilière et de la vente en justice des biens mobiliers saisis, le 16 mai 1966, à la place d'affaires de la défenderesse, au 10690, rue d'Auteuil, Montréal, de faire parvenir au soussigné d'ici trente jours, leur réclamation assortie d'une attestation sous serment.

Me J.A.G. Viau, C.R. Protoconaire adjoint de la cour supérieure de Montréal, Palais de Justice de Montréal, 10 est, rue Craig, Montréal Bureaux 1.140, Montréal, P.Q.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL

NO 500 12 047533 744

CHAMBRE DE LA FAMILLE

COUS SUPÉRIEURE (DIVISION DES DIVORCES)

Dame France Pantalou, ménagère, domiciliée et résidant au 3206, rue Tailleur à Montréal, dit district, 10 est, rue Craig, Montréal, Requéirante

Intimé

CHARLES CURLAND, autrefois au 9494 rue de Marseille à Montréal, dit district, et maintenant de lieux inconnus,

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé, CHARLES CURLAND, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTRÉAL, le 3 décembre 1974

Me W. Lefebvre
Registraire adjoint

Me Alain Brabant, avocat
210, St-Jacques no 200
Montréal (Québec)
HZY 1L9
288-5243

les statistiques hockey

Matchs d'hier non compris

Ligue nationale					Association mondiale						
Division I					Division IV						
G	P	N	Bp	Bc	Buf	P	N	Bp	Bc		
Phila	17	6	4	100	Bos	21	4	4	140		
Atlant	13	11	5	80	Tor	13	7	6	110		
Ran	12	8	6	101	Cal	17	6	8	105		
Isan	10	9	8	91	Cal	17	6	8	105		
Division II					Les compteurs						
G	P	N	Bp	Bc	G	A	Pts				
Vanc	17	7	4	109	Perreault, Buf	20	28	48			
Chi	11	12	3	90	Orr, Bos	16	31	47			
St. L	10	11	5	87	Robert, Buf	20	23	43			
Min	9	15	4	78	Esposito, Bos	21	21	42			
Kan. C.	4	20	2	62	Martin, Buf	20	22	42			
					Lafleur, Mon	20	20	40			
Division III					Division canadienne						
G	P	N	Bp	Bc	G	P	N	Bp	Bc		
Los An	14	2	9	80	Tor	16	10	1	123		
Mon	14	6	9	123	Qué	14	9	0	96		
PHI	9	13	4	103	Winn	13	8	1	95		
Dét	9	14	3	76	Edm	11	7	0	70		
Wash	2	23	3	62	Vanc	9	11	1	67		
Conf. américaine					Conf. nationale						
Division est					Division est						
G	P	N	Bp	Bc	G	P	N	Bp	Bc		
Miami	10	3	0	293	St. Louis	9	4	0	259		
Buffalo	9	4	0	250	Wash	9	4	0	278		
Nile Ang	7	6	0	321	Dallas	8	5	0	274		
NY Jets	6	7	0	234	Phil	6	7	0	214		
Baltim	2	11	0	152	NY Giants	2	11	0	181		
Division centrale					Division centrale						
G	P	N	Bp	Bc	G	P	N	Bp	Bc		
Pitts	9	3	1	278	Minns	9	4	0	239		
Cincin	7	6	0	280	Detroit	7	6	0	239		
Houston	6	7	0	208	Green Bay	6	7	0	207		
Clev	4	9	0	227	Chica	4	9	0	152		
Division ouest					Division ouest						
G	P	N	Bp	Bc	G	P	N	Bp	Bc		
Oakland	11	2	0	328	Los Ang	9	4	0	244		
Denver	7	5	1	303	San Fran	5	8	0	191		
Kansas C	5	8	0	218	Nile Orleans	5	8	0	145		
San Diego	4	9	0	195	Atlanta	2	11	0	101		

Ligue majeure (Qué.)

Division est					Section ouest				
G	P	N	Bp	Bc	G	P	N	Bp	Bc
Québec	13	12	1	107	Sher	15	8	6	130
Chi	12	14	2	129	Corn	15	8	6	130
T-Riv	11	13	4	108	Montréal	14	8	3	158
Sahw	8	17	3	114	Hull	14	11	1	139
Sorel	7	12	1	115	Laval	11	16	4	152
Lundi					Samedi				
Washington 23, Los Angeles 17					Cincinnati à Pittsburgh Minnesota à Kansas City Dallas à Oakland				

courses

Les inscrits

Première course: Amble - alloc. pour âge & sexe. A réclamer 4,000. B: 1,600		1-S. Express		Pelletier		6-S. Range		Gendron		3-D. Anne		Hanna		
1-Scotch Hal	Desjardins	5-2	2-D. Gene	4-1	6-S. Range	4-1	1-C.D. Excell	9-2	3-D. Anne	6-1	4-A. McKee	8-1	Hanna	
2-F. Success	Hebert	5-2	3-Mi Pepita	4-1	7-N. Pride	5-1	5-N. Pride	5-1	7-B. Boy	6-1	7-B. Boy	8-1	Grise	
3-M. Bombshell	Lacharité	3-1	4-E. Flicka	4-1									8-1	Bouthillier
4-D. Bob	Norris	6-2	5-G. Lynn	4-1									8-1	Bouthillier
5-P. Bank	Jones	6-1	6-N. Bret	4-1									8-1	Bouthillier
6-D. Herbert	Jones	6-1	7-J. Herbert	4-1									8-1	Bouthillier
7-B. Bombshell	Bedard	8-1	8-F. Sally	4-1									8-1	Bouthillier
8-M. Freight	Lacharité	8-1	9-Guy Master	4-1									8-1	Bouthillier
9-S. Win	Lacharité	8-1	10-Guy Master	4-1									8-1	Bouthillier
10-Shadowed	Jones	8-1	11-Guy Master	4-1									8-1	Bouthillier
11-W. L. Champ	Harris	9-2	12-Guy Master	4-1									8-1	Bouthillier
12-K. Drummond	Gauthier	5-1	13-Guy Master	4-1									8-1	Bouthillier
13-S. Win	Bedard	6-1	14-Guy Master	4-1									8-1	Bouthillier
14-D. Conns Adios	Jones	8-1	15-Guy Master	4-1									8-1	Bouthillier
15-Angus	St-Jacques	8-1	16-Guy Master	4-1									8-1	Bouthillier
16-Angus	St-Jacques	8-1	17-Guy Master	4-1									8-1	Bouthillier
17-Angus	St-Jacques	8-1	18-Guy Master	4-1									8-1	Bouthillier
18-Angus	St-Jacques	8-1	19-Guy Master	4-1									8-1	Bouthillier
19-Angus	St-Jacques	8-1	20-Guy Master	4-1									8-1	Bouthillier
20-Angus	St-Jacques	8-1	21-Guy Master	4-1									8-1	Bouthillier
21-Angus	St-Jacques	8-1	22-Guy Master	4-1									8-1	Bouthillier
22-Angus	St-Jacques	8-1	23-Guy Master	4-1									8-1	Bouthillier
23-Angus	St-Jacques	8-1	24-Guy Master	4-1									8-1	Bouthillier
24-Angus	St-Jacques	8-1	25-Guy Master	4-1									8-1	Bouthillier
25-Angus	St-Jacques	8-1	26-Guy Master	4-1									8-1	Bouthillier
26-Angus	St-Jacques	8-1	27-Guy Master	4-1									8-1	Bouthillier
27-Angus	St-Jacques	8-1	28-Guy Master	4-1									8-1	Bouthillier
28-Angus	St-Jacques	8-1	29-Guy Master	4-1									8-1	Bouthillier
29-Angus	St-Jacques	8-1	30-Guy Master	4-1									8-1	Bouthillier
30-Angus	St-Jacques	8-1	31-Guy Master	4-1									8-1	Bouthillier
31-Angus	St-Jacques	8-1	32-Guy Master	4-1									8-1	Bouthillier
32-Angus	St-Jacques	8-1	33-Guy Master	4-1									8-1	Bouthillier
33-Angus	St-Jacques	8-1	34-Guy Master	4-1									8-1	Bouthillier
34-Angus	St-Jacques	8-1	35-Guy Master	4-1									8-1	Bouthillier
35-Angus	St-Jacques	8-1	36-Guy Master	4-1									8-1	Bouthillier
36-Angus	St-Jacques	8-1	37-Guy Master	4-1									8-1	Bouthillier
37-Angus	St-Jacques	8-1	38-Guy Master	4-1									8-1	Bouthillier
38-Angus	St-Jacques	8-1	39-Guy Master	4-1									8-1	Bouthillier
39-Angus	St-Jacques	8-1	40-Guy Master	4-1									8-1	Bouthillier
40-Angus	St-Jacques	8-1	41-Guy Master	4-1									8-1	Bouthillier
41-Angus	St-Jacques	8-1	42-Guy Master	4-1									8-1	Bouthillier
42-Angus	St-Jacques	8-1	43-Guy Master	4-1									8-1	Bouthillier
43-Angus	St-Jacques	8-1	44-Guy Master	4-1									8-1	Bouthillier
44-Angus	St-Jacques	8-1	45-Guy Master	4-1									8-1	Bouthillier
45-Angus	St-Jacques	8-1	46-Guy Master	4-1									8-1	Bouthillier
46-Angus	St-Jacques	8-1	47-Guy Master	4-1									8-1	Bouthillier
47-Angus	St-Jacques	8-1	48-Guy Master	4-1									8-1	Bouthillier
48-Angus	St-Jacques	8-1	49-Guy Master	4-1									8-1	Bouthillier
49-Angus	St-Jacques	8-1	50-Guy Master	4-1									8-1	Bouthillier
50-Angus	St-Jacques	8-1	51-Guy Master	4-1									8-1	Bouthillier
51-Angus	St-Jacques	8-1	52-Guy Master	4-1									8-1	Bouthillier
52-Angus	St-Jacques													

le sport

George quitte Montréal pour Pittsburgh...

Ed George, des Alouettes de Montréal, choisi joueur de ligne offensive de l'année dans la LCF, a été refusé au repêchage lundi, la journée même où il a été élu au sein de l'équipe d'étoiles du circuit canadien.

Il pourra ainsi s'aligner avec les Steelers de Pittsburgh, club qui détient ses droits dans la LNH.

George, qui a fait partie des détenteurs de la coupe Grey en 1970 et 1974, était sous contrat avec les Alouettes jusqu'en 1979 au salaire annuel de \$45,000.

Mais le gros garde de 6'4" ne s'entend pas avec les Alouettes depuis l'été dernier parce que le club refuse de renégocier son contrat sur une base de 16 matches par saison, au lieu de 14 comme par le passé.

George a demandé une somme additionnelle de \$6,000 que le club lui a refusée en plus de le suspendre pour trois matches quand il s'est absenté à l'entraînement.

D'autres joueurs de la LCF ont soumis de tels cas aux tribunaux, comme Tony Gabriel, du Hamilton.

Le directeur-gérant des Alouettes, Bob Geary, a refusé de renégocier le contrat de George pour "raison de principe, car cela aurait créé un précédent pour les autres joueurs".

Geary a révélé, lors d'une conférence de presse, qu'il avait rejoint Art Rooney, des Steelers, qui a confirmé que le club de la LNF était intéressé aux services de George.

Par ailleurs, Geary espère obtenir une compensation de la part des Steelers pour George, car les Alouettes avaient reçu \$50,000 du Washington, de la LNF, dans un marché semblable impliquant Moses Denon.

Selon Geary, seul, Jim Stillwagon, du Toronto, recevrait un salaire aussi élevé que celui de George en qualité de joueur de ligne dans la LCF.

Enfin, Geary soutient que les clubs de la LCF ne peuvent se payer le luxe d'un tel salaire, à preuve le fait que Toronto et Vancouver ont refusé de le réclamer au repêchage.



Le quart-arrière des Jets de New York, Joe Namah, se demande encore aujourd'hui ce qui a pu lui valoir l'honneur qui vient de lui échoir...ses coéquipiers viennent tout juste de le nommer le joueur par excellence des Jets!

Au tournoi des Maîtres

Nastase, Borg, Vilas et Orantes passent le 1er tour

MELBOURNE (Reuter) — Le tournoi des Maîtres, le Masters, qui réunit à Melbourne huit des meilleures raquettes du monde, a bien débuté pour l'Argentin Guillermo Vilas.

En 74 minutes, il a battu 6-4, 7-6 l'Australien John Newcombe, co-favori de ce tournoi avec le Roumain Ilie Nastase, vainqueur ces trois dernières années. La dernière fois que les deux hommes avaient été opposés, à Louisville, il y a 16 mois, Newcombe l'avait emporté 6-3, 7-6.

Il a fallu trois sets à Nastase pour se défaire du Mexicain Paul Ramirez 6-4, 2-6, 6-3. Le Suédois Bjorn Borg avait lui-même concédé le premier set face au Néo-Zélandais Onny Parun 3-6, 6-3, 10-8. Le plus expéditif a été l'Espagnol Manuel Orantes: 6-1, 6-1, devant l'Américain Harold Solomon.

Les huit joueurs sont répartis en deux groupes de quatre Vilas, Newcombe, Borg, Parun et Nastase, Ramirez, Orantes, Solomon au sein desquels chacun affronte ses trois adversaires.

Les deux premiers de chaque groupe se qualifient pour les demi-finales. La finale a lieu dimanche, avec \$30,000 australiens au vainqueur.

Sont en principe qualifiés pour ce tournoi les huit premiers au classement du Grand Prix de la Fédération établi sur la base des tournois de l'été.

Dans la Ligue américaine...

Neuf lanceurs avec plus de 20 victoires

NEW YORK (AP) — Neuf lanceurs de la Ligue américaine de baseball, dont Jim Hunter, des Athletics d'Oakland, et Nolan Ryan, des Angels de la Californie, ont remporté en 1974 au moins 20 victoires.

Récipiendaire du trophée Cy Young, Hunter a accumulé 25 victoires, un sommet la saison dernière dans la Ligue américaine, et a compilé la meilleure moyenne de points mérités, 2,49, parmi les lanceurs réguliers.

Ryan, qui a réussi en 1974 le troisième match sans point ni coup sûr de sa carrière, a lancé le plus grand nombre de manches, 332 et 1/2 et, ce faisant, a retiré 367 frappeurs sur trois prises, devenant ainsi le premier artilleur de l'histoire des ligues majeures à réaliser au moins 300 retraits au bâton pendant

trois saisons consécutives. Il avait établi en 1973 un record de 383 retraits.

Ferguson Jenkins, des Rangers du Texas, a aussi récolté 25 victoires tandis que Ryan, Steve Busby, des Royals de Kansas City, Luis Tiant, des Red Sox de Boston, et Mike Cuellar, des Orioles de Baltimore, en ont remporté 22 chacun. Jim Kaat, des White Sox de Chicago, et Gaylord Perry, des Indiens de Cleveland, ont gagné chacun 21 rencontres et Wilbur Wood, des White Sox, 20.

En vertu de sa fiche de 22-10, Cuellar a signé le coefficient de victoires-défaites le plus élevé, soit .688. Auteur d'un dossier de 13-6, Al Fitzmorris, des Royals, le suit avec un coefficient de .684.

Wood a entrepris le plus grand nombre de matches, 42, mais c'est Jenkins qui a complété le plus, 29. Tiant a obtenu le plus grand nombre de blanchissages, sept.

Rollie Fingers, des Athletics d'Oakland, qui a été proclamé joueur par excellence de la Série mondiale, a pris part au plus grand nombre de matches, 76, tandis que Terry Forster, des White Sox, a récolté le plus grand nombre de victoires préservées, 24.

les capsules

d'Alain Gerbier

Il n'y a pas de vraies capsules sans connotation météorologique ou référence à Mohammed Ali. Méfiez-vous des contrefaçons: "Shlafes", "Bref" et autres succédanés.

Il neige...

Mohammed Ali a été hier reçu par le président Ford à la Maison Blanche...après avoir été fêté lundi par la ville de New York et son maire Abraham Beame. Ali a été introduit dans le bureau ovale du président après avoir visité la Maison Blanche en tant qu'invité de marque. "Un instant impressionné par la majesté des lieux", le champion du monde qui comme chacun sait est aussi vélocité de jarret que des méninges a déclaré au président: "Vous avez commis une grave erreur en m'accueillant ici, car maintenant je vais aspirer à votre poste". Le président Ford qui, "comme chacun sait" a l'esprit de répartie, a répondu: "Voilà un défi dangereux, j'aime être confronté à des problèmes. Maintenant, nous allons chercher des solutions". Mohammed Ali avait déclaré la veille qu'il avait quelques bonnes idées à soumettre au président sur l'inflation, la récession et la politique de détente...Peut-être même est-il capable de lire dans le marc de café et de guérir les écrouelles?

...Voilà, maintenant que vous avez l'assurance que se sont bien les "vraies" capsules, poursuivons dans le noble art: Le président ougandais, Idi Amin, a inauguré les sixièmes championnats de boxe amateur africains en infligeant un K.O. technique à l'entraîneur de l'équipe nationale au cours d'un match de démonstration. Le chef d'État ougandais qui a obtenu sa victoire au second round, est un ancien champion de boxe d'Afrique orientale.

...Toujours à propos de coups de poings sur la figure d'un tiers...une bagarre a éclaté à l'issue du match Quarry — Soto. Des bouteilles lancées par des spectateurs mécontents ont légèrement blessé quelques personnes. Deux fauteuils ont été mis à feu et des fenêtres cassées avant que la police ne mette fin aux échanges. Et pourtant, la décision en faveur de Quarry avait été unanime. Quarry a donc remporté sa 46e victoire (5 défaites, 3 nuls). Soto, quant à lui a enregistré, voire encaissé, sa première défaite. Sa "casse enregistrée" fait par ailleurs état de 9 victoires et un nul.

...Le champion du monde des mi-lourds Victor Galindez a accepté la proposition de défendre son titre contre le Sud-Africain Pierre Fourie le 15 mars à Johannesburg. Alan Towel, le "manager" de Fourie a expliqué hier que Galindez avait accepté avec la garantie d'une bourse de \$100,000...On se souvient que Galindez a acquis son titre samedi dernier aux dépens de l'Américain Len Hutchins.



Jerry Quarry... avant

...En cette période de fêtes, les titres se vendent ou se donnent bien. Avec un petit ruban de préférence. C'est ainsi que le Suédois Bjorn Borg a été désigné "meilleur athlète de l'année" en son pays par les journalistes de Stockholm. C'est la première fois depuis 1950 qu'un joueur de tennis suédois reçoit cette distinction. Borg recevra en prix 9000 couronnes.

Ilie Nastase a accompli un véritable travail de Roumain pour disposer du Mexicain Raul Ramirez 6-4, 2-6 et 6-3 et devenir le premier vainqueur du tournoi des "Maîtres" qui se dispute sur les courts gazonnés du Kooyong à Melbourne. De son côté, Born Borg, qui ne se repose pas sur ses couronnes, a battu le Néo-Zélandais Onny Parun également en trois sets: 3-6, 6-3 et 10-8. Dans le troisième match de la journée, l'Argentin Guillermo Vilas a défait le vétéran australien John Newcombe 6-4 et 7-6. Enfin, l'Espagnol Manuel Orantes a

écrasé l'Américain Harold Solomon 6-1, 6-1.

...Encore un titre de fin d'année (n'en jetez plus, le court est plein!), l'Association de tennis des États-Unis vient de publier son classement masculin annuel. Jimmy Connors vient en tête, suivi de Stan Smith, Marty Riessen, Roscoe Tanner, Arthur Ashe, Tom Gorman, Dick Stockton, Harold Solomon, Charlie Passarell et Jeff Borowiak. Après avoir triomphé en début d'année dans les omnis d'Australie et d'Afrique du Sud, Connors a remporté sept tournois américains dont les championnats nationaux en salle. Par la suite, il a dominé successivement les tournois de Wimbledon et de Forest Hills puis les championnats nationaux sur terre battue et l'Omnium du sud-ouest du Pacifique.



Jerry Quarry... après

...Après celles du Minnesota et de Détroit, la concession de Denver dans la ligue interville de basketball professionnel est à vendre. Le propriétaire Bud Fisher a expliqué qu'il avait besoin d'argent pour renflouer son équipe de l'Association américaine de basketball, les Nuggets. Parmi les joueurs les plus connus de cette équipe des Racquets de Denver, on trouvait l'Australien Tony Roche et la Française Françoise Durr.

...À Paris, le directeur de la compagnie Matra a annoncé que la firme avait décidé de se retirer de la compétition. La firme française, championne du monde des constructeurs est victime de la récession qui frappe l'industrie automobile et empêche son association, la société Chrysler-Simca, de poursuivre son programme de subvention des courses automobiles. Le président de Matra a toutefois laissé percer l'espoir que la firme française participe de nouveau à quelques épreuves de Formule 1 en montant un moteur sur une Shadow qui serait confié à Jean-Pierre Beltoise.

...Le circuit du Mont Tremblant, "piste fantôme" des courses canadiennes, ne ressuscitera pas en 1975 car sa directrice, Jacqueline Paradis n'a pu obtenir de subvention du gouvernement québécois. La dernière épreuve présentée sur le circuit a été le Grand Prix du Canada en 1970.

...Jim Fanning "expliquera" les nombreuses transactions effectuées récemment par les Expos lundi prochain à l'occasion d'un "dîner du club des amis du baseball amateur". Peu importe le genre ou la qualité de la nourriture. À ne manquer sous aucun prétexte... Enfin presque.

...Une traduction libre d'un communiqué transmis dans un français des plus approximatif (style "français-shake" avec de la mousse) donne ceci: John Ferguson, président des Québécois annonce fièrement la nomination du Dr Ben Tissenbaum, au poste de médecin officiel de l'équipe de crosse montéalaïse.

...Enfin, pour confirmer l'authenticité des présentes capsules, encore une lignée de Mohammed Ali: Joe Frazier lui a proposé hier un combat pour le titre, au "finish", sans minute de repos et jusqu'à ce que knock-out s'ensuive... Et pour ne pas dissocier Ali du président Ford: le premier Américain a présidé le dîner annuel où les meilleurs joueurs de la saison sont reçus au Panthéon du football. M. Ford n'a pas manqué de rappeler qu'il avait été lui-même "un remarquable joueur de football et que c'est grâce aux bourses de sport qu'il avait pu poursuivre ses études et faire sa carrière".

...Tout n'est donc pas perdu pour Ed George...



L'Espagnol Manuel Orantes a très (pour ne pas dire trop) facilement remporté son premier match du tournoi des Maîtres hier à Melbourne. Il a défait l'Américain Harold Solomon 6-1 et 6-1. Les autres concurrents, comme Nastase et Borg, ont dû faire preuve de plus de tactique...

C.C.M. C.C.M.



C.C.M. C.C.M.

- 10 vitesses
- Protège rayons chromé
- Pneus nylon Dunlop
- Dérailleur Shimano
- Couvre chaînes chromé
- Hommes et femmes

Rég. \$135.00
Spécial \$89.95
Garantie 1 an

Aussi
TARGA MISTRAL
SILVE-GHOST

Tour de France en vente

CYCLE DU MOULIN LTÉE

GROS et DÉTAIL

C.D.M. ET CCM

Établie depuis 1952

651 Villaray

(coin Foucher)

274-0125

Montréal

Bicyclette pliante
tricycle

VOLVO RIVE SUD

en face des galeries Taschereau

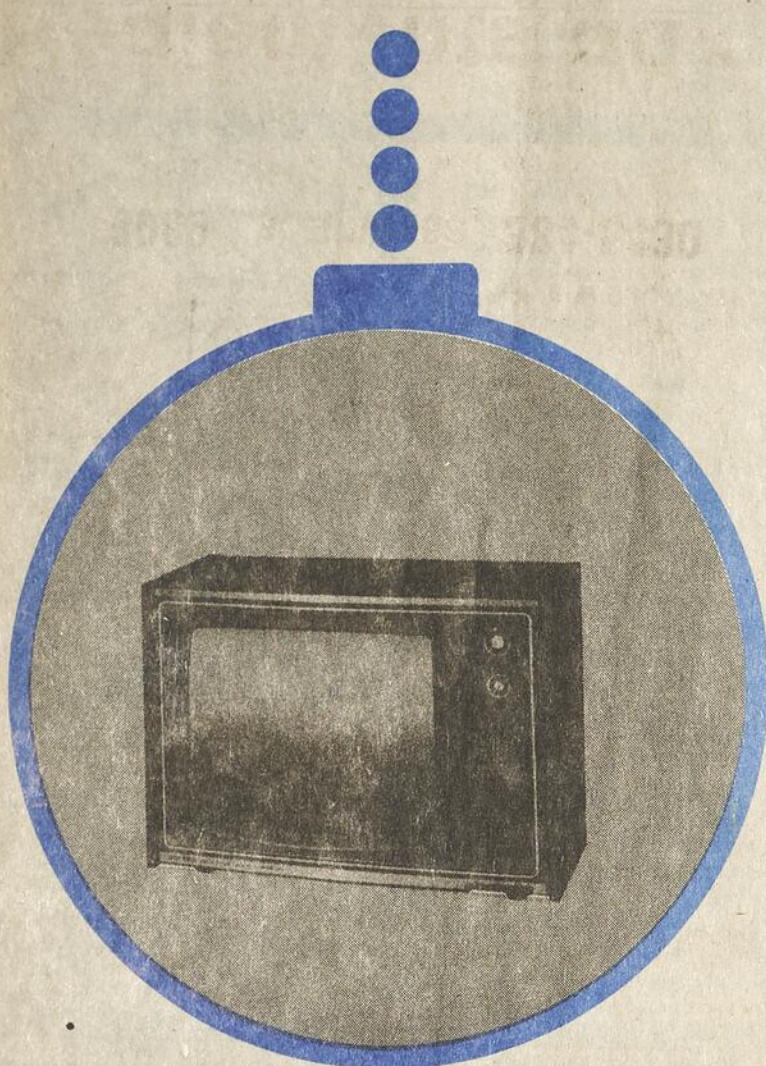
3839 boul. Taschereau, Saint-Hubert 678-1220

à l'occasion des fêtes, offrez un **ABONNEMENT-CADEAU**

au quotidien national des Québécois

LE JOUR

et participez à notre concours



2ième PRIX

Un téléviseur couleur
HITACHI, 20",
100% transistorisé

Une gracieuseté
de

 **MODULE
ELECTRONIQUE,**
8989 Lajeunesse, 384-5430

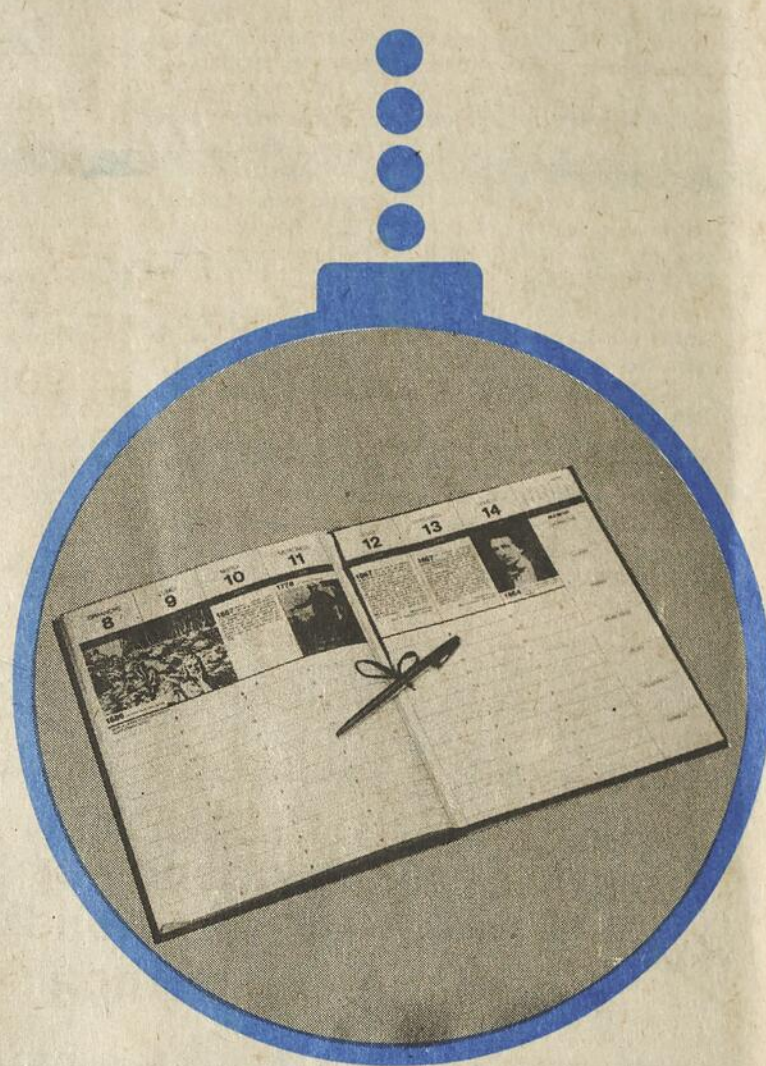


1er PRIX

Gagnez un voyage
d'une semaine
à la Martinique
pour 2 personnes
à l'Hôtel Latitude
entre le 30 janvier
et le 20 mars 1975

Une gracieuseté de

"Pour réservations"
VOYAGES Interglobe
LTÉE
811 est ave LAURIER
(Métro Laurier)  Tél.: (514) 274-1877



EN PRIME

Pour tout abonnement
ou renouvellement d'un an (\$52)
le souscripteur recevra
GRATUITEMENT
le premier agenda historique

**Memini 1975
des Québécois**

Conçu et réalisé par
les Éditions Boréal Express
avec la collaboration
du Journal LE JOUR

Règlements du concours

- 3 chances de gagner en offrant un abonnement d'un an (\$52)
- 2 chances de gagner en offrant un abonnement de 6 mois (\$30)
- 1 chance de gagner en offrant un abonnement de 3 mois (\$15)

Un certificat-cadeau portant votre nom sera envoyé aux personnes à qui l'abonnement sera offert.

Faites parvenir le coupon suivant entre le 15 novembre 1974 et le 3 janvier 1975 à:

Journal LE JOUR, 387 boul. Lebeau, Montréal 379

Les employés du journal et les membres de leur famille ne sont pas éligibles.

Je désire offrir un abonnement postal de:
ou je désire m'abonner pour:

3

- 3 mois \$15
 6 mois \$30
 12 mois \$52

- nouvel abonnement
 renouvellement

abonnements-cadeaux

A: NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____

souscripteur

NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____ TEL _____

RECUTILE
13
1974
L'ÉDITION NATIONALE
DU JOUR